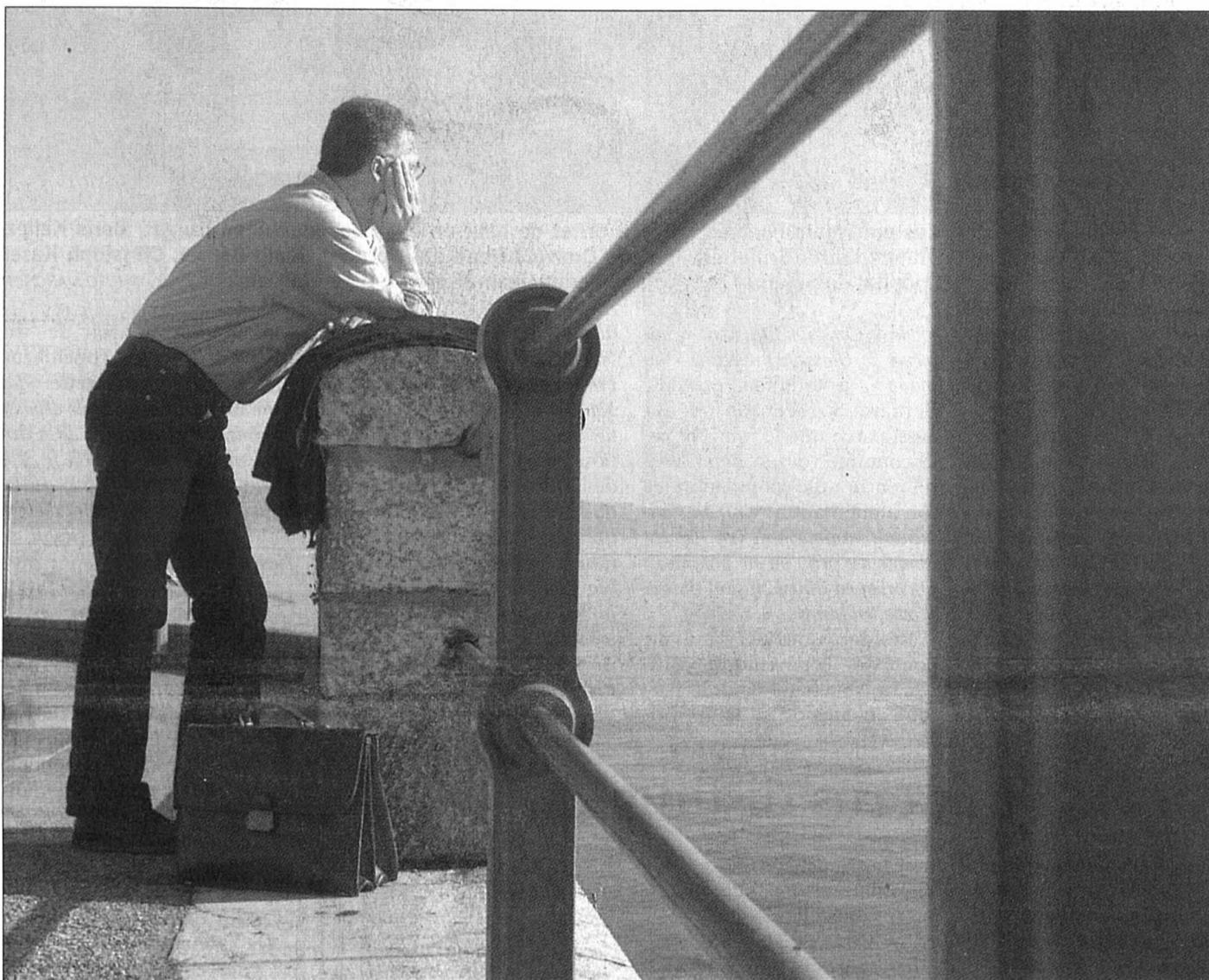


Couchevin entend faciliter la réinsertion

Assurance invalidité ■ Afin de réaliser des économies, le gouvernement mise sur une meilleure réintégration professionnelle



Le Conseil fédéral veut réduire de 10% le nombre de nouveaux rentiers de l'assurance invalidité (AI), misant sur la réintégration précoce dans le marché du travail (ici une mise en scène d'un «homme désœuvré»). Pascal Couchevin a présenté les grandes lignes de la 5e révision de l'AI.

«Ce sont des mesures énergiques mais pas dures», a précisé le ministre de l'Intérieur. Le paquet vise à décharger l'AI de 544 millions par an jusqu'en 2025 par des économies et des nouvelles recettes.

PHOTO ARCH-MARCHON
■ page 24

MARCHÉ-CONCOURS

Saint-Gall invité

Après les fastes du 100e, c'est le canton de Saint-Gall qui sera l'hôte d'honneur du Marché-Concours les 7 et 8 août prochain. ■ page 14



ALCOOL AU VOLANT

0,5 pour mille

Dès le 1er janvier 2005, le taux d'alcoolémie autorisé au volant passera à 0,5 pour mille. Les mesures répressives seront renforcées. ■ page 29

FOOTBALL

Victoire!

La Suisse a retrouvé quelques couleurs en venant à bout de la Slovaquie 2-1. Mais tout ne fut pas simple au Stade de Genève. ■ page 30



Energique mais réfléchi

Le projet de 5e révision de l'AI, présenté hier par Pascal Couchevin comme un ensemble de «jalons» pour la suite des travaux, apparaît plutôt comme le fruit d'une réflexion qui n'a rien de précipité. La révision précédente n'étant en vigueur que depuis quatre mois, il y a donc anticipation.

Ce projet s'attaque au défaut majeur du système de sécurité sociale: chaque élément est relativement bon, mais tout est trop cloisonné. Le résultat est, par exemple, qu'entre les premières absences au travail et le déclenchement des mesures de réadaptation de l'AI, il s'est écoulé plusieurs années.

Dans l'intervalle, l'assuré a perdu son emploi et épuisé ses indemnités de chômage, et la perspective d'une rente AI éteint ses dernières motivations pour une réinsertion. Deux ans plus tôt, le maintien en activité était encore possible, moyennant de bonnes incitations, pour lui et pour l'employeur.

C'est l'objectif social du projet: ne pas laisser couler les gens qui trébuchent dans le monde du travail et tombent malades. Dispositif d'intervention prévu: des «centres

de détection précoce et de suivi». C'est là que se discutera la meilleure prise en charge, pour éviter ou retarder la rente AI (dernier recours).

Durant cette prise en charge, on instaure un système d'indemnités journalières – à l'exemple de l'assurance chômage – avec des droits pour l'assuré (une palette de mesures d'intégration) mais aussi des devoirs: cinq ans de cotisations avant de bénéficier des prestations, sanctions en cas de manque de coopération.

Et il y a l'objectif financier. L'AI «perd» actuellement 1,5 milliard par an, sa dette atteindra 6 milliards à fin 2004, le nombre de nouvelles rentes monte en flèche, avec toujours plus de jeunes qui, du coup, se trouvent hors circuit jusqu'à leur retraite. Il fallait sortir de cette ornière.

Le mérite du projet est d'éviter un démantèlement sec de l'AI par des économies à court terme: le bénéfice financier ne sera effectif que dans 15 à 20 ans. L'accueil est donc positif – sauf à l'UDC.

François Nussbaum

NOI N I P O

À LA UNE

LA CHAUX-DE-FONDS

Comptes 2003 bien reçus

■ page 9

MONT-SOLEIL FESTIVAL

Programme d'enfer

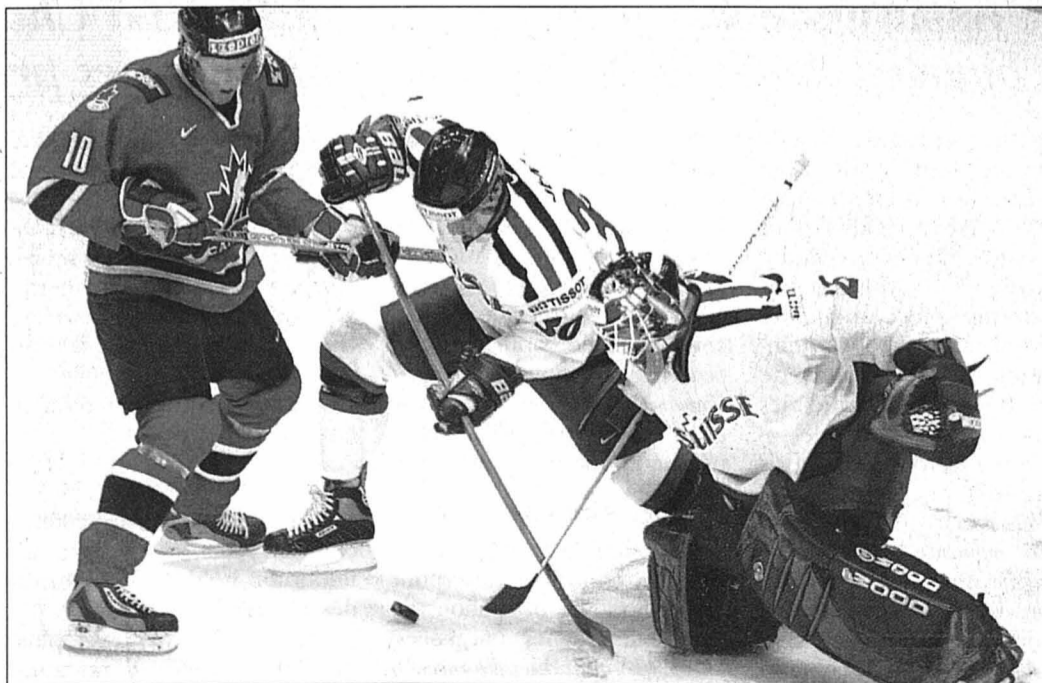
■ page 13

SOMMAIRE

Feuilleton	12
Télévision	17
Cinés-loisirs	19
Bourse	28
Dessin d'Elzingre	29
Sports	30-35
Adresses pratiques	38
Carnet	39

Trop fort, le Canada

Hockey sur glace ■ L'équipe nationale n'a pas réussi l'exploit de battre les stars de la NHL



Marcel Jenni (au centre) et le gardien Martin Gerber sont à la peine devant Shawn Horcoff. La Suisse s'est logiquement inclinée face au Canada (3-1) et entamera le tour intermédiaire des championnats du monde avec un petit point au compteur.

PHOTO KEYSTONE
■ page 34

CANTON

Economies automatiques

Avec un projet de loi permettant d'accorder des enveloppes budgétaires, la droite du Grand Conseil neuchâtelois a complété hier son dispositif visant à forcer l'Etat et son parlement à adopter des budgets équilibrés. La gauche craint que les «freins» ainsi proposés ne dispensent le Grand Conseil d'opérer de vrais choix. ■ page 3

UNION EUROPÉENNE

Après-demain, le big-bang

Le quatrième élargissement de la famille communautaire sera le plus important de tous les temps, mais également le plus périlleux. En accueillant dix nouveaux membres, l'Union européenne prend un risque car plusieurs de ces pays, souvent désargentés, sont avides de vengeance sur l'histoire, sinon sur les Quinze eux-mêmes. ■ page 21

Un 1er Mai qui rassemble les forces Syndicats ■ Manifestations festives dans le Haut et le Bas

Ouverture du joli mois de mai, le 1er mai est aussi la fête des travailleurs et l'occasion de défendre leurs causes. Thème et mot d'ordre de la journée: «Stop au démantèlement de l'AVS», assorti d'un vif trois fois non aux objets soumis en votation le 16 mai. Dans le haut du canton, l'événement, placé sous l'égide de l'Union syndicale cantonale neuchâteloise, a déjà réussi un exploit: réunir deux comités du 1er Mai, celui du Locle et celui de La Chaux-de-Fonds.

Le traditionnel cortège sanctionne cette unité: il démarre à La Chaux-de-Fonds (9h45 à Espacité) puis, après un voyage en bus et quelques discours, reprend au Locle. Musique et repas mettront fin à la matinée. Il y a davantage que les barrières entre les travailleurs des villes du Haut qui tombent puisque les organisa-

teurs ont invité le responsable de la CGT du Doubs.

Côté lac, c'est à Neuchâtel que s'ébranlera le cortège (10h30, au temple du Bas). Après les discours, dont celui du conseiller national socialiste vaudois Pierre-Yves Maillard, place à la fête (jusqu'à 15h) avec boissons et restauration, accompagnée par la musique du groupe Trésor public.

Dans le cadre du 1er Mai toujours, les syndicalistes ont organisé ce soir une soirée de débat intitulée «Quelle perspective pour la gauche neuchâteloise», avec des représentants de tous les partis concernés et d'Attac (Maison du peuple, La Chaux-de-Fonds, 20h). Quant au cycle Passion Cinéma consacré au monde du travail, il se poursuit jusqu'au 15 mai à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. /NHU



Le 1er Mai: la fête de tous les travailleurs, comme celle des futurs travailleurs. PHOTO ARCH-MARCHON

EN BREF

RUN ■ Ecoparc et Résane continuent le débat. Après les journées citoyennes organisées par l'Etat pour donner un ancrage public à la stratégie de réseau urbain neuchâtelois (RUN), l'association Ecoparc et le Résane (réseau de réflexion sur l'avenir du canton) organisent aujourd'hui, à 17 heures, un débat citoyen qui rebondira sur le sujet. Il aura lieu au centre Ecoparc, 3a, espace de l'Europe, à Neuchâtel. Avec, comme intervenants, Bernard Woefray, aménageur cantonal, Jacques-André Tschoumy, animateur du Résane, et Nicolas Babey, docteur en sciences sociales et professeur à la Haute Ecole de gestion de Neuchâtel. Ils évoqueront notamment les conditions «d'un débat citoyen continu pour alimenter et enrichir les réflexions sur le développement du canton». /réd

BIACORE ■ Recul au premier trimestre. La société suédoise de biotechnologies Biacore, qui a installé ses quartiers généraux à Neuchâtel, a réalisé au premier trimestre 2004 un chiffre d'affaires d'environ 16 millions de francs suisses, en recul de 11% par rapport à la même période de 2003. Cette baisse a été causée par une réorganisation du marché japonais. Biacore compte malgré tout sur une hausse de ses ventes

sur l'ensemble de l'année. La société annonce par ailleurs son intention de se retirer du Nasdaq américain. Elle est déjà cotée à la bourse suédoise. /frk

CONFÉRENCE ■ La géo et les eaux souterraines. Ce soir, la Société neuchâteloise de géographie met un terme à son cycle de conférences consacré à la protection d'une richesse fragile nommée «eau». Thème de la soirée: «Les systèmes d'information géographiques dans la cartographie et la gestion des ressources en eau souterraine» (brasserie le Jura, Neuchâtel, 20h, entrée libre). /nhu

ÉLIGIBILITÉ DES ÉTRANGERS ■ Initiative recevable. Le Conseil d'Etat vient d'informer le Grand Conseil de la recevabilité formelle de l'initiative cantonale pour le droit d'éligibilité des étrangers. Pour autant que les députés suivent le gouvernement, ce texte – déposé en décembre par un comité réunissant les partis de gauche, des associations et des syndicats – fera alors l'objet d'un rapport du Conseil d'Etat d'ici au début 2006. Le Grand Conseil aura ensuite un an pour se prononcer sur l'initiative et décider s'il la soumet au vote populaire accompagnée ou non d'un contre-projet. /fdm

Eté chaud et grand millésime

Vins de Neuchâtel ■ Les 2003 sont riches et amples. La météo a bien aidé les viticulteurs, leur souci constant de la qualité aussi

Par
Stéphane Devaux

Riches, amples et longs en bouche. Tels se révèlent les vins de Neuchâtel d'un millésime 2003 qualifié d'«exceptionnel». Une réalité dont s'est réjoui le conseiller d'Etat Bernard Soguel hier au château de Boudry, et qui l'a tout naturellement conduit à plaider en faveur d'une recherche constante de la qualité. Pour la première fois dans l'histoire de la viticulture neuchâteloise, il a accompagné ses propos de la remise d'un diplôme à huit encaveurs ayant, par la valeur de leurs produits, contribué à la promotion de ce coin de terroir (voir encadré).

Les conditions climatiques hors du commun de l'été dernier ne sont pas pour rien non plus dans la qualité du nouveau millésime. Chef du Service de la viticulture, Eric Beuret a rappelé les records «historiques» de température, qui ont engendré les premières vendanges complètement estivales depuis 1945, «année mythique pour les plus anciens».

Mais 2003 restera aussi comme la première année où les surfaces plantées en chasselas (41%) sont devenues inférieures à celles de pinot noir (48%). «En 1980, les trois quarts des surfaces étaient encore en chasselas», note Eric Beuret. Les 11% restants sont en «spécialités», type pinot gris (3,6%) ou chardonnay (3,1%). «Même si le chasselas n'est plus très à la



Les encaveurs honorés (de g. à dr. et de haut en bas): Jacques-Aloïs Burgat, Boris Keller, Thierry Lüthi (Grillette), Frédéric Droz (Château d'Auvernier), Alain Gerber, Christoph Kaser (Hôpital de Soleure) et Nicolas Ruedin. Jean-Pierre Kuntzer était absent hier. PHOTO MARCHON

mode, le Conseil d'Etat tient à conserver le chasselas, spécificité romande», a toutefois prévenu Bernard Soguel. Sans doute aussi parce que le ministre de l'Economie voit un lien culturel entre une population et son alimentation. «Si l'on s'alimentait uniquement en tenant compte du prix, on ne produirait plus rien en Suisse. Il faut résister à cette tendance.»

Résister, surtout dans un contexte économique difficile, à Neuchâtel comme partout en Suisse. La faute, évi-

demment, à la concurrence «de plus en plus exacerbée des vins importés, notamment du Nouveau Monde, soutenus par un marketing agressif» – la citation est d'Alain Farine, chef de l'Office des vins et des produits du terroir (OVPT) – qui obligera encore à une évolution des structures du vignoble neuchâtelois. «Si les prix à la production n'évoluent pas, ce n'est que par une compression des frais qu'il est possible de maintenir un équilibre», insiste Eric Beuret. /sdx

Mais, loin d'avoir le vin triste, Alain Farine conclut sur une note plus guillerette: «La notoriété de notre vignoble dépasse largement le pourcentage de la surface viticole suisse (4%). Nos blancs, non filtrés en tête, ail-de-perdrix et pinots noirs sont d'excellents ambassadeurs du canton de Neuchâtel.» /SDX

Les caves s'ouvrent

Rien de tel, pour découvrir l'authenticité du terroir viticole neuchâtelois, que de descendre dans les caves. Ça tombe bien, 35 d'entre elles s'ouvrent au public en cette fin de semaine, demain (dès 17h) et samedi (à partir de 10h).

De Vaumarcus au Landeron, les encaveurs sont prêts à accueillir les amateurs. Qui sont invités à consommer, mais avec modération. Et pour ceux qui n'auraient pas respecté le conseil, un service de bus est organisé samedi, au départ de Neuchâtel. Pour tous les autres aussi d'ailleurs. Détails sur le site www.ovpt.ch. /sdx

Huit crus distingués

La qualité des vins neuchâtelois s'exporte de mieux en mieux. Afin de donner encore plus d'élan à ce mouvement, l'OVPT a décidé d'honorer les professionnels s'étant illustrés lors de concours. Pour cette première, ils étaient huit à recevoir ce diplôme. Soit:

Grillette, Domaine de Cressier (Grande médaille d'or au Mondial du pinot noir 2003

avec le «Neuchâtel Œil-des-Roches 2002»; Domaine Saint-Sébastien, Jean-Pierre Kuntzer, Saint-Blaise (Médaille d'or au 11e concours international des vins de Zurich avec le «Chardonnay barrique 2001»; Domaine de l'Hôpital de Soleure, Le Landeron (Sélection «Guide Hachette 2004» avec le «Neuchâtel Pinot noir 2000»; Cave Alain Gerber, Hauterive (idem avec le «Neu-

châtel Œil-de-perdrix 2002»; Caves du Château d'Auvernier (idem avec le «Neuchâtel Blanc 2002»; Cave Jacques-Aloïs Burgat, Colombier (Cep d'or 2003 avec le «Neuchâtel Œil-de-perdrix 2002»; Vins Keller, Vaumarcus (Cep d'or 2003 avec le «Neuchâtel blanc 2002»; Cave Jean-Paul et Nicolas Ruedin, Cressier (Gerle d'or 2003 avec le «Neuchâtel blanc 2002»). /sdx

Exercice historique pour TSM

Assurance ■ La compagnie basée à La Chaux-de-Fonds boucle l'année 2003 sur une croissance des primes de 36%

Seule compagnie d'assurances à avoir son siège dans le canton de Neuchâtel, TSM a réalisé l'an passé un exercice qualifié d'historique: le volume des primes encaissées a augmenté de 36% en 2003, pour atteindre plus de 21 millions de francs. Réunis à Auvernier, les sociétaires – TSM est une société coopérative –, ont appris hier cette bonne nouvelle.

«Nous ne sommes plus une assurance monobranche, mais une compagnie sur mesure dédiée aux entreprises», a souligné Edouard Fragnière, directeur de TSM. La société a en effet obtenu l'an passé une concession fédérale pour «risques spéciaux», ce qui lui a permis de se lancer, avec succès, sur ce nouveau marché. But de l'opération: as-

surer ce que les compagnies traditionnelles ne prennent pas en charge. Des exemples? Le vol contre les secrets de fabrication, les conséquences de l'indisponibilité de personnels clés dans l'entreprise, ou encore l'abus de confiance. «Des pertes pécuniaires qui ne ressortissent ni à l'assurance dommages, ni à l'assurance responsabilité civile», précise Edouard Fragnière.

Succès du sur-mesure

Et ça marche: cette nouvelle branche contribue déjà pour 1,8 million aux 21 millions de francs de primes encaissées. «D'ici une quinzaine d'années, je pense que les risques spéciaux nous apporteront autant de volume que l'assurance transport», estime le directeur de la société, qui emploie 35 personnes sur ses sites

de La Chaux-de-Fonds, où elle a son siège, Zurich, Renens, Bienne et Bâle.

«Mais nous ne faisons pas de la croissance du volume des primes un objectif absolu», tempère Edouard Fragnière. «Nous devons privilégier la sécurité de notre gestion.» Ainsi, pour 2004, la croissance devrait se limiter à environ 10 pour cent.

Vice à Miami

Côté sinistres, l'année 2003 a été «correcte», ceci malgré un important hold-up de montres dès la première quinzaine de janvier: TSM a dû verser plus de 350.000 francs d'indemnités. Le reste? Presque de la routine, comme cette ixième disparition d'un envoi horloger à Miami, «qui éclipse la réputation du triangle des Bermudes».

Avec, parfois, quelques surprises liées à la nature des marchandises: «Nous avons dû couvrir plusieurs sinistres liés à des transports de viande», relève Edouard Fragnière, qui souhaite faire preuve de davantage de rigueur dans la sélection des risques. Le total des indemnités versées a atteint 8,3 millions de francs.

Au final, et après un renforcement des provisions techniques de 3,5 millions de francs – rendu nécessaire par l'accroissement du volume des primes – l'exercice boucle sur un bénéfice net de 770.000 francs. Mais surtout, réserves et fonds propres atteignent désormais 36 millions de francs, soit 212% des primes en propre compte. Petite compagnie, TSM a donc les reins solides... /FRK

Outils légaux pour économiser

Finances de l'Etat ■ La droite voudrait instaurer des freins aux dépenses et à l'endettement. Le président du groupe socialiste craint une déresponsabilisation du Grand Conseil

Par Jean-Michel Pauchard et Frédéric Mairy

Avec le radical Raphaël Comte comme premier signataire, un ultime projet de loi est venu compléter, hier, le dispositif que la droite du Grand Conseil neuchâtelois tente de mettre en place pour contraindre l'Etat à équilibrer ses finances. Après le frein à l'endettement et le frein aux dépenses (notre édition d'hier), ce projet vise à permettre au Grand Conseil de pratiquer le principe de l'enveloppe budgétaire.

Autrement dit, le parlement pourrait voter des montants globaux regroupant plusieurs postes du budget. Dans ce cas, dit la modification de la loi sur les finances proposée aux députés, les montants de ces postes auraient «une valeur indicative».

Quinze jours avant

Ce qui n'est pas encore une incitation à économiser. Pour atteindre ce but, le projet prévoit que «le Conseil d'Etat est lié par le montant global de l'enveloppe budgétaire votée par le Grand Conseil». Et surtout, «si le Grand Conseil vote une enveloppe budgétaire d'un montant inférieur à la

somme des montants des postes du budget compris dans l'enveloppe budgétaire (...), le Conseil d'Etat prend les mesures nécessaires pour ne pas dépasser le montant global de l'enveloppe budgétaire.»

Le projet Comte prévoit en outre que la commission de gestion et des finances du Grand Conseil reçoit le projet de budget «au moins quinze jours» avant la première séance où elle procédera à son examen. C'est ce délai qui est nouveau. Il doit, dans l'esprit des signataires du projet, affermir le rôle de cette commission.

«Des oreillers de paresse»

Ce projet de modification de la loi sur les finances et ceux qui ont été déposés mardi dans le même but ont été renvoyés à la commission législative, qui devrait rediriger deux d'entre eux auprès de la commission de gestion et des finances.

Quel accueil leur réservera la gauche? Elle ne manifesterait sans doute pas plus d'enthousiasme que celle des autres cantons face à des propositions analogues.

«Pour nous, ces dispositifs budgétaires automatiques sont des oreillers de paresse qui servent surtout à dispenser le parlement de faire de vrais choix, commente Martial Debély, président du

groupe socialiste. On voit en outre ce que le frein aux dépenses donne au niveau suisse: la Confédération reporte des charges sur les cantons. Allons-nous faire de même

avec les communes? Je m'étonne par ailleurs de l'introduction d'une majorité qualifiée des trois cinquièmes pour certaines nouvelles dépenses. La majorité libérale-radical a-t-elle

vraiment besoin de ça pour imposer sa volonté et mettre ses théories en pratique? Ou alors, ils pensent qu'ils vont perdre les prochaines élections au Grand Conseil...»

Ceci dit, la situation financière de l'Etat «inquiète» également les socialistes, qui vont donc quand même «étudier» les propositions bourgeoises. Et sans doute rappeler qu'un déséquilibre budgétaire peut aussi se corriger «par une augmentation des recettes». Par exemple à travers une hausse automatique des impôts en cas de dérapage?

«Nous n'en avons pas prévu, dit Raphaël Comte, dans la mesure où la perspective de se retrouver sans budget représente, à nos yeux, pour le gouvernement, une menace suffisante. Maintenant, ces projets vont sans doute subir des changements, et nous sommes ouverts à la discussion, y compris sur un mécanisme d'augmentation d'impôts.» /JMP



Le président du groupe socialiste Martial Debély (à droite, en compagnie d'Odile Duvoisin et de Christian Mermet) n'aime guère le mécanisme du frein aux dépenses. PHOTO MARCHON

SUR LE VIF

HÔPITAL ■ Inquiétude populiste. Le député du Locle Marcelo Droguett (POP) a interpellé le Conseil d'Etat à propos du projet de transfert à Neuchâtel de l'unité d'hospitalisation du service de pédiatrie de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Pour lui, une telle mesure menace l'ensemble de ce service et, à travers cette menace, «comporte un risque de fermeture de la maternité de la troisième ville de Suisse romande». Politiquement, elle signifie que «le Conseil d'Etat ne tiendrait pas les promesses faites à la population de La Chaux-de-Fonds». /jmp

RÉSEAU URBAIN ■ Curiosité libérale. Le projet de Réseau urbain neuchâtelois (RUN) suscite des questions, qui ont pris la forme d'une motion, de la députée Thérèse Humair. L'élue libérale se demande où en est le projet et, surtout, quels en sont le coût et le financement. Sans s'opposer à sa motion, le chef du Département de la gestion du territoire Pierre Hirschy lui a répondu que, pour l'instant, «les indications financières manquent, dans la mesure où le RUN demande de la volonté, mais pas d'argent». Ou plutôt, l'argent n'est pas éti-queté «RUN», puisque, par exemple, «Neode, c'est aussi le RUN.» /jmp

CHÂTEAU FORT

Pléonasme. Bernard Soguel, chef du Département de l'économie publique, à Alain Bringolf (PopEcoSol), qui l'interrogeait sur les conséquences des infractions à la loi sur le travail relevées dans les McDonald's du canton: «Je comprends que vous restiez sur votre faim.» On ne saurait mieux dire.

Incendiaire. Le président du Conseil d'Etat Thierry Béguin, à propos, entre autres, du paquet fiscal: «Si le canton traitait les communes neuchâteloises comme la Confédération nous traite, il y a longtemps qu'elles auraient pris et brûlé le Château.» Alors si, pour le remercier de ses égards, elles voulaient bien aller mettre le feu à la Coupole... /fdm

Oui à des comptes riches en interrogations

Avant d'accepter, par 83 voix contre une, les comptes 2003 de l'Etat, les députés en ont poursuivi hier l'examen. De quoi poser des questions tous azimuts.

Désorientation scolaire? Consacrer 5 millions de francs à l'Office de l'orientation scolaire et pédagogique: «C'est trop tant qu'il pourra s'appeler Office de présentation audiovisuelle et conviviale», a lancé

Bernard Matthey (lib), peu convaincu par ses résultats. «L'Orosop ne sera jamais un bureau de recrutement, a répondu Thierry Béguin, chef de l'Instruction publique. Sa mission repose sur un concept libéral de responsabilité individuelle. Il n'est pas là pour réguler le marché de l'emploi. Et c'est aussi aux entreprises à se vendre.»

Mauvaise branche. A Denis de la Reussille (PopEcoSol), qui s'inquiétait des mesures d'économie de la Confédération dans la gestion des forêts, Pierre Hirschy a indiqué que ce souci était partagé. Car favoriser les coupes rases ne plaît pas au «patron» des forêts jardinées du canton. Tout comme la plus grande liberté offerte aux propriétaires: «On

s'achemine vers une monoculture qui a déjà montré ses limites.»

En faute, et après? Le gouvernement, a demandé Alain Bringolf (PopEcoSol), peut-il en dire plus sur les infractions relevées dans les McDonald's du canton lors des contrôles effectués à la demande du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco)? Elles concernaient les pauses, le repos quotidien et le travail du dimanche pour les jeunes, a rappelé le conseiller d'Etat Bernard Soguel. Avant de préciser que les données avaient été transmises au Seco, qui décidera d'éventuelles sanctions. «Quand un conducteur dépasse la vitesse autorisée, on n'attend pas une réunion nationale pour prendre des mesures», a regretté l'élue popiste. /fdm



Quatre-vingt-trois députés (dénombrés ici par Raphaël Comte) ont dit oui aux comptes. PHOTO MARCHON

EN BREF

CONFÉRENCE ■ L'avenir de la planète. La Fédération des étudiants neuchâtelois a organisé un cycle de trois conférences portant sur «L'avenir de la planète». La première intervention (suivie d'un débat) sera celle de Jacques Grinevald, professeur à l'EPFL, à Lausanne, et à l'Institut universitaire d'études du développement, à Genève: «Les limites de la biosphère et la décroissance soutenable» (ce soir, 20h, aula des Jeunes-Rives, espace Louis-Agassiz, Neuchâtel). /comm

Rubrique
canton de Neuchâtel

Tél. 032 723 53 10
Fax 032 723 53 09
e-mail: ne.canton@lexpress.ch

Pose des derniers appâts avant le scrutin

Votation du 16 mai ■ En pleine campagne, les chasseurs et les pêcheurs neuchâtelois réaffirment leurs positions et sont déjà sûrs d'avoir gagné le respect

Dans la rue et devant la presse, chasseurs et pêcheurs se démènent pour attraper encore quelques voix avant le scrutin du 16 mai. Ce jour-là, ils verront si les Neuchâtelois les soutiennent dans leur rejet de deux modifications de lois qui augmenteraient le prix du permis de pêche et instaureraient un permis «spécial sanglier». Ensemble, ils ont défendu leurs positions hier à Neuchâtel.

Laurent Giroud, président de la Fédération neuchâteloise des pêcheurs en rivière, le dit et le répète depuis le début: l'augmentation du permis n'aura aucun effet sur les caisses de l'Etat. «Au cause de cela, il s'est

vendu moins de permis que l'an dernier. Normal: en moyenne nous pêchons entre 10 et 15 truites par an, et beaucoup ne ramènent rien. Qui veut payer 180 francs pour ça?»

Pour Sylvian Arrigo, caissier de la fédération, l'Etat se trompe surtout de cible. «Les pêcheurs ne sont pas responsables de la pollution des eaux, de la canalisation des rivières, de la création des barrages... Si les échelles à poissons sont devenues nécessaires, ce n'est pas à notre minorité de les payer, mais à la société tout entière.» Les deux hommes rappellent que leur permis a déjà subi une hausse de 30% il y a six ans, «nous avons alors accepté les arguments de l'Etat». Ils disent avoir aussi déboursé spontanément

30.000 francs il y a deux ans pour soutenir les travaux de l'Etat. Et promis 10.000 francs pour des travaux à venir.

Déjà une victoire

Les chasseurs, eux, sont sûrs que le nouveau permis sanglier n'atteindra pas non plus les buts visés par l'Etat. Créer un groupe de chasseurs spécialisés? «Cela encouragerait l'arrivée de quelques «viandards», de chasseurs qui en tueraient un maximum pour vendre leurs prises», grogne le président de la Fédération des chasseurs neuchâtelois Patrice Bonnet. Autoriser la chasse au sanglier pendant six mois? «La population va s'inquiéter de voir des chasseurs à l'af-

fût dès le mois de juillet...» Limiter le nombre de sanglier pour diminuer le coût des dégâts qu'ils occasionnent? Le chasseur met en doute cette relation: «Comment expliquer que le canton du Jura, où il y a plus de sangliers, paie bien moins de subventions aux agriculteurs? Comme là-bas, l'Etat devrait investir dans des mesures de prévention, dont le clôturage.»

Pêcheurs et chasseurs auraient voulu proposer leurs solutions, développement d'une pêche touristique ou chasse mieux organisée, par exemple. Mais l'Etat a fait voter les modifications de lois en oubliant de les inclure dans les discussions, d'où leurs référendums.

Quoiqu'il arrive le 16 mai, les deux groupes sont déjà sûrs d'avoir gagné une chose, le respect: «L'Etat ne nous oubliera plus.» /NHU

PUBLICITÉ

Cliquez sur :
jeux
Chaque semaine des prix à gagner.
L'Impartial
www.limpartial.ch

OFFRES EN OR

VALABLES DU

MERCREDI 28 AVRIL AU MARDI 4 MAI 2004

jusqu'à épuisement des stocks



Leggings
coton/elasthanne
diverses couleurs
tailles S-XXL

~~19.90~~
9.90



Sac à main
cuir véritable
orange, bleu clair, blanc

~~39.90~~
39.90



Polo homme uni
pur coton
diverses couleurs
tailles XS-XXL

~~29.90~~
14.90



20 paires de mi-bas
assortis
taille unique

~~10.-~~
10.-



Jeans Levi's et CK
diverses tailles
et couleurs

~~89.-~~
~~79.-~~
59.-



Oreiller
65 x 100 cm, plumes de
canard neuves, blanches
enveloppe 100% coton
lavable jusqu'à 60°
poids 1350 g

Duvet 4 saisons
160 x 210 cm
duvet d'oie neuf, blanc
enveloppe 100% coton
Supersoft, lavable jusqu'à 60°
poids 320/640 g

~~199.-~~
29.90



Vélo d'appartement
8 niveaux
de résistance
certifié TÜV/GS
ordinateur
à 5 fonctions

~~299.-~~
199.-



Radiocassette laser

~~69.90~~
39.90



Service
à vaisselle
pour 4 personnes
20 pièces
porcelaine, bleu
résistant
au lave-vaisselle
et au
micro-ondes

~~69.-~~
39.-




Machine à café
Philips HD 7609
avec minuterie
et horloge
(+ Fr. 1.- TRA)

~~99.-~~
49.-



Mouchoirs en papier Softies
30 x 10 pièces

~~7.90~~
3.95



Set de lancement
Swiffer
Spray & Clean

~~39.90~~
27.90



Gel douche
Nivea Sensitive
250 ml

~~4.-~~
2.-



Pâte dentifrice
Colgate
4 x 75 ml

~~15.80~~
9.90



Gel douche Lux
4 x 250 ml

~~15.60~~
7.80



Shampooing
Pantene
diverses sortes
400 ml

~~9.90~~
4.90



Chocolat au lait
Cailler
5 x 100 g

~~9.-~~
6.50



Cabernet Sauvignon
Fleurville
6 x 75 cl

~~39.-~~
19.50
1/2 prix



S. Francesco
eau minérale plate
ou gazeuse
2 x 6 x 1,5 l

~~8.50~~
5.-



Chicco d'Oro
en grains
Macinato ou
Cremino
2 x 500 g

~~15.80~~
11.80

L'Ancienne Poste doit-elle fermer?

Le Locle ■ *Alors qu'un rapport est en gestation, une interpellation libérale réclame, pour des raisons de sécurité, la fermeture immédiate d'un des lieux culturels les plus prisés de la jeunesse*

Par
Léo Bysaeth

Depuis une année, l'Ancienne Poste, au Locle, est cernée de barrières. Ces mesures avaient été prises par le Conseil communal après qu'un moellon se fut détaché de la corniche, en janvier 2003. Alors qu'une commission, présidée par la conseillère communale Florence Perrin-Marti, planche depuis plusieurs mois sur ce dossier, une interpellation a été déposée par Michel Rosselet et consorts (lib-PPN). Explicite, elle est intitulée «Ancienne Poste, fermons les portes!».

Le groupe libéral-PPN se dit «très préoccupé par la sécurité dans le bâtiment», précisant que «certains parents d'élèves de la Musique scolaire et une partie de la population ont interpellé les membres libéraux du Conseil général» à ce sujet. Estimant «qu'il est inconscient de continuer à occuper un tel

bâtiment», les libéraux demandent que l'autorité intervienne rapidement et trouve «des locaux de remplacement, même provisoires». «Il faut agir immédiatement, plus tard il sera peut-être trop tard», conclut l'interpellation.

Le texte a été porté à l'ordre du jour du Conseil général de ce soir. Mais, étant donné l'abondance de la matière à traiter, il y a peu de chances qu'il soit abordé. Sauf si les interpellateurs réclament et obtiennent la clause d'urgence. Cette interpellation ravive un vieux traumatisme loclois à un moment où de nombreuses personnes sont au chevet du malade.

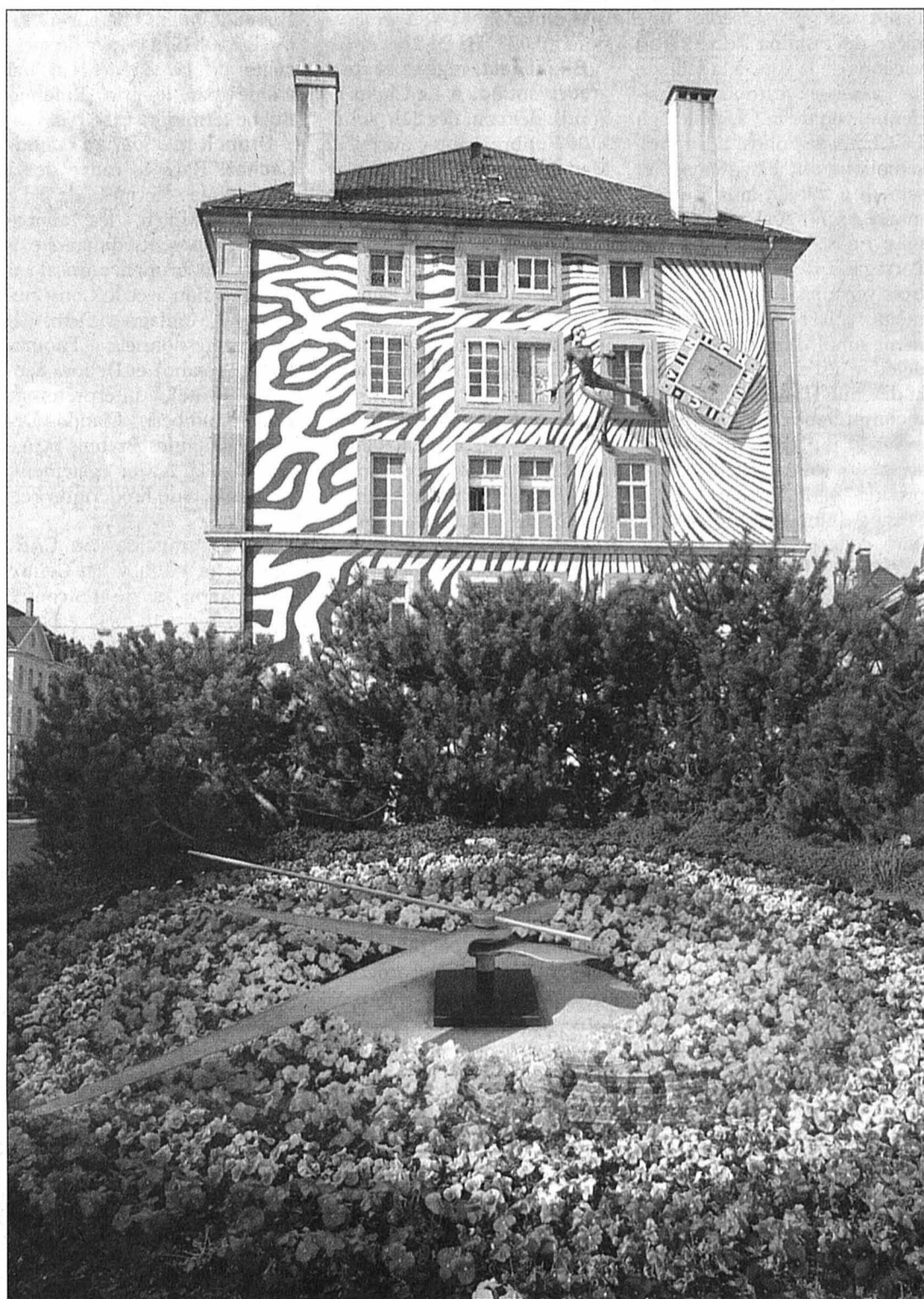
«Lorsque nous avons fait poser les barrières de sécurité autour du bâtiment, nous avons spécifié que ce serait pour une année», reconnaît Florence Perrin-Marti. Mais, ajoutez-elle, il n'y a aucune obligation légale de les enlever dans ce délai. Le but de l'autorité est toutefois d'inter-

venir le plus rapidement possible pour remédier à ce provisoire qui ne peut plus durer.

Où en sont les réflexions? Jean-Marie Cramatte, architecte communal, rappelle qu'à la suite du refus en votation populaire d'un crédit de rénovation, en juin 1998, le bâtiment avait dû être tout de même sécurisé, par l'installation d'une détection incendie et un éclairage de secours. Actuellement, l'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (Ecap) exige la construction d'une issue de secours. Celle-ci pourrait se faire sous la forme d'un escalier externe sur la façade est, celle qui porte la fameuse fresque que l'on ne peut manquer lorsqu'on pénètre en ville en venant de La Chaux-de-Fonds.

Coût de l'ouvrage: environ 80.000 francs. Mais, pour permettre une continuation de l'occupation du bâtiment, il faut encore s'assurer que les moellons de la corniche ne s'écrasent pas au sol, ce qui ferait monter la facture entre 130.000 et 140.000 francs, estime l'architecte communal.

Avec un tel crédit, on pourrait se donner le temps de réfléchir, estime-t-il. Si, comme il le souhaite pour de multiples raisons, Le Locle décide de conserver ce bâtiment, il faudra alors, dans les cinq ans, se donner les moyens de régler tout le reste. A savoir procéder à une réfection complète de la toiture et, surtout, à la stabilisation du bâtiment. Elle se ferait selon la technique, désormais bien maîtrisée, des micropieux, qui consiste à injecter du béton sous les murs porteurs. Coût: dans les 2,2 millions de francs. Démolir reviendrait tout de même à... 800.000 francs. /LBY



A moins d'accepter certains investissements, les jours d'un des bâtiments les plus visibles et les plus médiatisés du Locle sont comptés. PHOTO GALLEY

Un bâtiment à sauver?

Les avis divergent sur la qualité intrinsèque du bâtiment de l'Ancienne Poste. Pour sa part, l'architecte communal, Jean-Marie Cramatte, estime qu'en plus de son rôle social et culturel, cet édifice est essentiel dans la topographie du centre-ville. Dans l'«Inventaire suisse d'architecture», il est décrit comme «l'un des plus beaux édifices postaux de Suisse» (vol. 6, p. 171). Sans lui, cet endroit «serait comme un sourire avec une dent creuse», dit l'architecte. Indépendamment de ses problèmes de stabilité, qu'il faudra résoudre dans les cinq ans, le bâtiment «est de qualité, témoin

de l'architecture du milieu du XIXe siècle». L'architecte insiste sur le côté «urbanisme sociologique» du dossier: «Beaucoup de villes se battraient pour disposer d'un tel bâtiment pour leur jeunesse», estime-t-il.

Et la sécurité? «Pour le moment, le bâtiment ne va pas tomber sur la tête des usagers», affirme l'architecte, sur la foi d'analyses de l'ingénieur mandaté par la commune. Le seul problème, reconnu, c'est que, en vertu des normes actuelles, le bâtiment doit disposer d'une issue de secours. Aménagement dont il s'est bien passé durant 150 ans, fait-il remarquer. /lby

Jour J pour «Pimpin au Pongo»

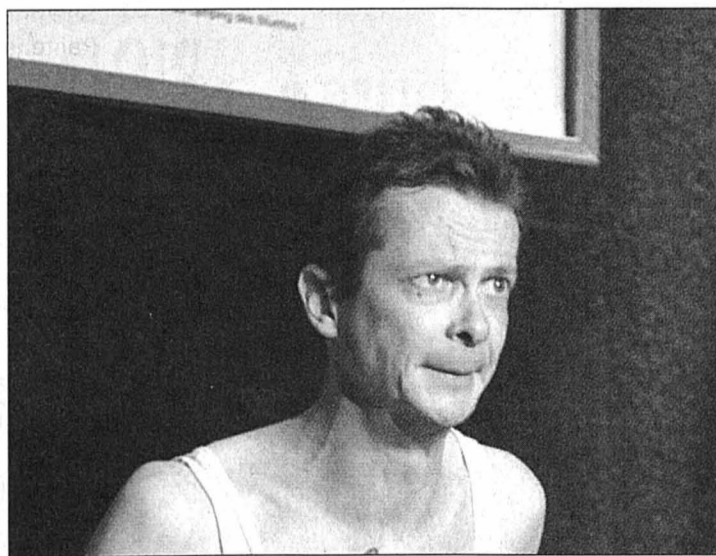
La Chaux-de-Fonds ■ *Première du nouveau spectacle de Vincent Kohler aujourd'hui*

C'est le jour J pour Vincent Kohler. Trois soirs durant, il investit le théâtre de L'Heure bleue avec son nouveau spectacle «Pimpin au Pongo», troisième one man show de l'humoriste chaux-de-fonnier. Il a choisi sa ville natale pour étrenner sa création. Un défi de taille qu'il s'est lancé. Remplir le théâtre est un véritable challenge.

Une générale

Nous sommes mercredi. Il est 15h à peine. L'atmosphère est quasi religieuse dans la salle chaux-de-fonnière. Vincent Kohler arpente les planches et se concentre. Le metteur en scène Thierry Meury, compère de l'artiste dans l'émission de La Première de la RSR «La Soupe est pleine», distille quelques SMS, avant d'éteindre son cellulaire. La technique règle les derniers détails.

«Pour vous, c'est bon?», demande Thierry Meury à l'équipe son et lumière. «Pour toi, Vincent, c'est bon? C'est toi qui nous donne le signal», lance encore le jurassien. C'est parti pour la générale. L'équipe rit



Vincent Kohler joue la première de «Pimpin au Pongo» ce soir au théâtre de L'Heure bleue. PHOTO ARCH-LEUENBERGER

de bon cœur. La détente semble régner.

A 24 heures de la première, le spectacle est en place. Nous n'en dirons pas davantage, si ce n'est qu'il se dégage une certaine tendresse teintée d'humour grinçant. Il y a aussi de la musique...

La répétition achevée, l'heure est aux remarques. Thierry Meury prodigue les ultimes conseils et distille de peti-

tes critiques à l'artiste et à l'équipe technique. Attention, pas de hauts cris, pas d'engueulade. Et Thierry Meury de conclure à l'adresse de son compère: «Tu me refais la même chose demain». /dad

Théâtre de L'Heure bleue, La Chaux-de-Fonds, jeudi 29 et vendredi 30 avril, samedi 1er mai à 20h30. Réservations au tél. 032 967 60 50

Main dans la main depuis 60 ans

La Chaux-de-Fonds ■ *Aujourd'hui, Martha et Edgar Ischer célèbrent leurs noces d'or*

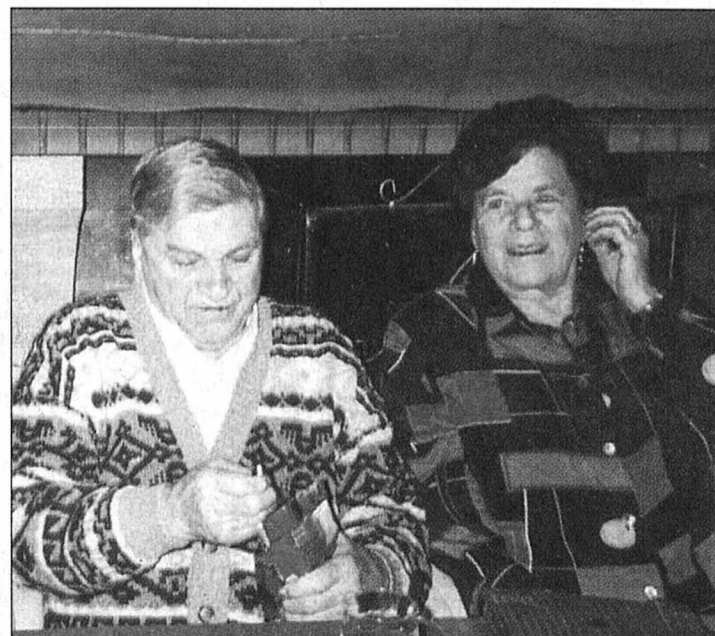
Le 29 avril 1944, Edgar et Martha Ischer (née Baumann) célébraient leur mariage au temple des Ponts-de-Martel.

Martha Baumann, venue de sa belle ville de Thoune en qualité de jeune fille au pair, a connu son futur mari à Saint-Sulpice, dans le Val-de-Travers. Edgar Ischer y transportait des rondins pour une fabrique de bois de pâte, et son camion, de marque Fédéral, fonctionnait au gaz de bois! C'était la guerre, il n'y avait pas de mazout. Il a tout de même effectué 40.000 km, l'équivalent du tour de la Terre, et ceci jusqu'en 1946.

Des Ponts-de-Martel à La Chaux-de-Fonds

Martha et Edgar se sont installés aux Ponts-de-Martel jusqu'en 1957. Depuis lors, ils habitent à La Chaux-de-Fonds, dans leur petite maison.

Martha a beaucoup travaillé avec son mari et le secondait dans sa dure besogne de camionneur. Les billes de bois étaient chargées dans les forêts de la région, en France



Edgar et Martha Ischer se sont mariés en 1944, le début d'une vie en commun où ils se sont toujours épaulés. PHOTO SP

voisine, ainsi que dans les côtes du Doubs, abruptes et très dangereuses. Les horaires étaient tout aussi rigoureux: Edgar se levait tous les matins à quatre heures et rentrait tard le soir du travail.

Passionné d'aviation, Edgar invitait souvent ses amis pour un vol au-dessus des Al-

pes suisses, qu'il connaissait parfaitement.

Edgar, âgé de 86 ans, et Martha, de 79 ans, sont malheureusement atteints dans leur santé, mais ils ont la chance d'être entourés de leurs cinq enfants, six petits-enfants et deux arrière-petites-filles. /comm-réd

De la musique plein les oreilles

Montagnes ■ Dès demain et durant tout le week-end, les scènes et salles seront animées

Théâtre à la salle Saint-Pierre. Le groupe théâtral La Petite Scène présente une pièce de Yasmina Reza, «Trois versions de la vie», à la salle de la paroisse catholique-chrétienne, rue de la Chapelle 5, à La Chaux-de-Fonds. Les représentations ont lieu demain et samedi à 20h30, ainsi que dimanche à 17h30. Dans la pièce, mise en scène par Catherine Perregaux, deux couples vivent trois versions différentes de la même soirée, avec un glissement subtil d'une atmosphère délétère à l'apaisement puis à la détente. L'auteur, au talent reconnu, rend avec finesse, humour et un sens aigu de l'observation toute l'alchimie qui préside à la réussite ou à l'échec d'une réunion. Entrée libre, collecte.

Théâtre chorégraphique au Temple allemand. La compagnie Les Dormeurs téméraires a été fondée en 2003 par Jacques Morard et Valérie Maillard, tous deux formés à l'école de théâtre de mouvement et de création de Dimitri. Ils présentent une création, «Secondes Blanches», mêlant le mouvement et une narration non linéaire à l'expression verbale et théâtrale. En une heure de spectacle, la fragilité de l'être humain se révèle par sa confrontation au temps. La compagnie joue au Temple al-

lemant, à La Chaux-de-Fonds, demain et samedi à 21h, ainsi que dimanche à 18h; réservations au 078 682 24 21.

Bikini Test: reggae et psychroovy sound. A La Chaux-de-Fonds, demain, dès 21h, soirée «100% pure roots» avec The Mad Lighters (NE), Melchizedek Sound (AG) et Jah Roots Hi-Fi (NE). Samedi, dès 21h, la soirée sera «colors of life», avec les DJ's Psykee, Anima & Mizou, Rastapopoulos & Fagus et V-Thunes (CH). De quelle couleur seront T-shirts et chemises? Les fonds de teint vont peut-être virer...

Concert de l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds Au temple Farel, samedi à 20h15 (et dimanche à 17h, au temple de Dombresson), l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds interprétera des œuvres d'Emmanuel Chabrier («Joyeuse Marche»), Eric Satie («Gymnopédies»), Alexander Arutjunjan (concerto pour trompette et orchestre) et Alexandre Borodine («Petite Suite»). La formation, composée d'une quarantaine de musiciens amateurs encadrés de quelques professionnels, est dirigée par Pierre-Henri Ducommun; soliste, Philippe Thommen, trompette. Entrée libre, collecte.

Concert et spectacle à La Sagne. Le club d'accordéonis-

tes Victoria, sous la direction de Pierre-André Currit et Josianne Perret, donnera un concert, samedi à 20h15, à la salle de spectacles de La Sagne. Un bal animé par le trio Rufener-Buebe terminera la soirée.

Brunch musical au Grand-Cachot. Dans le cadre de la magnifique ferme de La Chaux-du-Milieu, les animateurs proposent, dimanche à 10h30, un brunch musical en collaboration avec le Conservatoire des Montagnes. Deux élèves professionnels, Thomas Kohler (piano) et Debora Sanchez (flûte), interpréteront Eric Gaudibert, Claude Debussy, Johannes Brahms et Astor Piazzolla. A voir également, l'exposition de Frédérique Perrin.

Brunch musical au CAR. Dimanche à 10h30, au Centre d'animation et de rencontre (CAR), Serre 12, à La Chaux-de-Fonds, le traditionnel brunch sera animé musicalement par l'atelier de comédie musicale et la section jazz du Conservatoire des Montagnes. Au programme, la chanson française de Nougaro, Céline Dion, Mickey 3D, Calogero.

Mais encore... D'autres concerts et manifestations ont déjà été annoncés; pour les horaires, se référer à la rubrique «Région pratique»./comm-réd

Voiture sur le toit rue Numa-Droz



Un accident peu banal s'est produit hier matin, vers 9h30, à La Chaux-de-Fonds. Alors qu'elle circulait vers le sud, sur la rue du Balancier, une automobiliste de la ville est entrée en collision avec une voiture conduite par un habitant de Vuflens-la-Ville (VD), qui

roulait sur la rue Numa-Droz, en direction ouest. Sous l'effet du choc, ce dernier véhicule a terminé sa course sur le toit. Blessée, la conductrice a été transportée par une ambulance à l'hôpital de la ville.

PHOTO LEUENBERGER

Trafic ferroviaire interrompu

Le trafic ferroviaire entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle a été interrompu une partie de la journée d'hier. Des travaux effectués de nuit au Crêt-du-Locle sont à l'origine de cette interruption, a-t-on appris hier auprès des CFF. «Une file de rail s'est soulevée à la suite d'une injection de béton dans le sol», a expli-

qué Mario Borne, responsable de la succursale des travaux de la région. Ces travaux sont effectués pour permettre par la suite le creusement d'un passage sous-voie à cet endroit. Le trafic a été interrompu toute la matinée. Les voies ont été rétablies à 13h30, permettant à un premier convoi de circuler dès

13h45. Dans l'intervalle, un service de bus avait été organisé. Les travaux de nuit à cet endroit doivent encore durer environ trois semaines, durant lesquelles d'autres incidents du même type ne peuvent être exclus. Les responsables du chantier ont néanmoins pris des mesures pour les éviter. /lby

PUBLICITÉ

HORLOGERIE BIJOUTERIE

A. VUILLEUMIER

Rue Neuve 10
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 968 66 94



Cave du Crillon S.à.r.l.

Rue Fritz-Courvoisier 58
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 77 20

CRONAL SA

GRAVURE SOIGNÉE
SUR MÉTAUX PRÉCIEUX

CRONAL SA • 6, RUE DES TILLEULS
2305 LA CHAUX-DE-FONDS
TÉL. +41 (0)32 914 75 75
FAX +41 (0)32 914 75 76
E-MAIL: CRONAL@VTX.CH

10

Maison du Peuple, Serre 68
La Chaux-de-Fonds

Vendredi 30 avril à 20 heures

MATCH AU LOTO

Systeme fribourgeois

Fr. 10.-

l'abonnement pour 30 tours

30 x 30.- / 30 x 70.- / 30 x 120.-

2 royales, cartes à Fr. 2.-

Coupons Fr. 0.50.-

Organisation: Musique La Persévérante

Enfants accompagnés admis dès 12 ans

Transport de personnes à disposition

Tél. 079 427 65 66 de 16 h à 19 h

Favorisez nos annonceurs, ils sont sympas!

10

10

10

10

10

10

10

10

Votre fleuriste



Serre 79
(en face
du cinéma
Eden)
Tél. 032 913 02 66

Fleurop - Interflora G. Wasser



Instruments à vent & percussion

Réparations - vente - modification
grand choix d'accessoires
Grégoire Schneider
Rue du Soleil 16 - Place du Bois
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 95 16

Votre agent pour
les Montagnes
neuchâtelaises

C'est notre
AFFAIRE

Uisinaud
GARAGE-CARROSSERIE
DE L'EST
Rue de l'Est 29-31 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 51 88/00

Carrières - Terrassement
Transport - Démolition - Béton



2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 45 88 - 032 968 45 89
2724 Les Breuleux
2207 Coffrane
2610 Saint-Imier

Jean-Pierre Grossenbacher S.à.r.l.

Menuiserie - charpenterie - scierie
Tables de jardin

2300 La Chaux-de-Fonds
Petites-Crosettes 32b
Tél. + fax 032 968 65 31
Natel 079 240 27 14

SYCRILOR

LA HAUTE PERFORMANCE A UN NOM
SYCRILOR SA • CH-2340 LE NOIRMONT
Tél. (+41)032 957 66 57 • Fax (+41)032 953 10 00
E-mail: info@sycrilor.com • www.sycrilor.com



Jean-Jacques URBUCHEN

Entrepreneur diplômé
Maçonnerie, béton armé
Transformations
Carrelages

La Sagne
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 931 26 82

Francis Droz

Plâtrerie-peinture

Ruelle des Buissons 11
La Chaux-de-Fonds
Tél. 079 213 58 25

Vendredi 30 avril 2004
20 h 15

Salle communale
Le Cerneux-Péquignot

MATCH AU LOTO

de la Société de gymnastique féminine

Abonnement: 30 tours Fr. 16.-
2 abonnements = 3 cartes
2 tours supplémentaires avec carton
+ tour gratuit

Magnifiques quines

enseignement et formation

manifestations

avis divers

Jaquet-Droz 12 - 2300 - La Chaux-de-Fonds

école-club
migros

Arts culinaires

EDUQUA

Cuisine gastronomique

Jeudi 13 mai, avec dégustation

4 h
Fr. 79.-

Poissons d'eau douce

Lundi 10 mai, avec dégustation

3 h
Fr. 59.-

Le moulage du chocolat

Mardi 11 mai, sujets à emporter

3 h
Fr. 59.-

Autres offres sur www.ecole-club.ch
Renseignements et inscriptions 032 911 10 00

HALLE POLYVALENTE LA FERRIÈRE
SAMEDI 1^{er} MAI À 20 HEURES

Concert annuel de la Fanfare

Participation du groupe folklorique
«Ceux du Sapin»

Apéritif offert et restauration chaude
dès 18 h 30

Danse avec l'orchestre
BLUE NIGHT

BAR

TOMBOLA



Dans le cadre de la Conférence des Villes suisses en matière culturelle (CVSC) la Ville de La Chaux-de-Fonds offre la possibilité à un(e) artiste plasticien(ne) (peinture, sculpture, photo, vidéo, cinéma, etc.) ou à un(e) écrivain(e) (fiction, théâtre, poésie, scénario, etc.) d'un séjour aux

Ateliers sur l'île Jacob situés à Le Caire (Egypte) du 1^{er} février au 31 juillet 2005

La personne choisie partagera les lieux avec un(e) artiste de Winterthour et un(e) artiste de Saint-Gall.

En plus du séjour, une bourse mensuelle de Fr. 1000.- est prévue.

Les personnes intéressées voudront bien faire acte de candidature en envoyant un curriculum vitae ainsi qu'un dossier de projet et de motivation à l'adresse suivante:

Affaires culturelles, à l'attention
de Hughes Wülser, Espace 1,
2300 La Chaux-de-Fonds,
jusqu'au 5 juin 2004.

132-148706

LA CHAUX-DE-FONDS

CEFCO

dynamise votre carrière!

MANAGEMENT DE PROJET

- Une formation complète pour assumer la direction d'équipes pluridisciplinaires
- Des compétences professionnelles pour piloter des projets dans leur globalité

Conduite de projet, Planification et contrôle de projet
Techniques de négociation, Dirigez vos réunions

Formation attestée par un diplôme

Cours du soir à Neuchâtel

CEFCO est certifié eduQua
et membre de la Fédération Européenne Des Ecoles
Siège central : Ch. des Cèdres 3, CP, 1000 Lausanne 9
Fax 021 643 77 09 Tél. 021 643 77 00

www.cefco.ch

022-060822/DUO

avis divers

STORES ET VOLETS

PORTES DE GARAGES

CHRISTOPHE HORGER
2208 LES HAUTS-GENEVEYS
032 853 42 57 - 079 310 15 76

028-431008/DUO

Prêts personnels BCN

6,9%

Offre exceptionnelle jusqu'au 31 mai 2004

Assurances comprises:

- Perte d'emploi.
- Incapacité de travail.
- Décès.

Conditions:

- Création ou augmentation d'un prêt personnel BCN, reprise d'un crédit ou leasing auprès d'un autre établissement financier dès CHF 10'000.-
- Sous réserve d'acceptation du dossier.

Avantages:

- Taux fixe pendant toute la durée du prêt.
- Remboursement partiel ou total possible en tout temps.
- Intérêts déductibles du revenu imposable.
- Comparativement à un système de leasing, pas de caution, pas de premier versement, pas de kilométrage limité, vous êtes tout de suite propriétaire de votre véhicule.

Consultez notre site www.bcn.ch, passez à nos guichets ou appelez le 032 723 63 52.

Exemple de tarif durant l'offre exceptionnelle: montant net CHF 10'000.-, frais totaux pour 12 mois: CHF 366,20.
Exemple de tarif hors offre exceptionnelle: montant net CHF 10'000.-, frais totaux pour 12 mois: CHF 487,40.
Selon la loi fédérale sur le crédit à la consommation du 21 mars 2001: "L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne le surendettement de l'emprunteur".

BCN

Banque Cantonale Neuchâteloise

028-431476/DUO

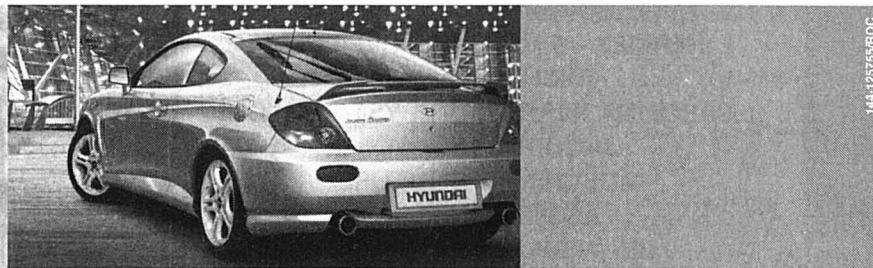
Publicité intensive, publicité par annonces

NUMÉRO 1 EN SUISSE.



LA HYUNDAI COUPÉ.

www.hyundai.ch



Le dynamisme à l'état pur.

2.7 V6 boîte sportive à 6 vitesses ou automatique séquentielle,
sièges en cuir inclus, jantes en alu, climatisation automatique,
tout compris pour **Fr. 34'990.-**

Le coupé de rêve.

Moteur 2.0 16V, équipement complet HYUNDAI inclus
pour **Fr. 27'890.-**

Super reprise + Fr. 2'125.-

Echangez votre voiture contre une nouvelle Hyundai Coupé,
vous obtenez actuellement Fr. 2'125.- de plus que la valeur Eurotax!

Tout compris HYUNDAI

CONCESSIONNAIRES REGIONAUX: **Cornaux:** Peter Automobiles, Tél: 032/757 17 57. **La Chaux-de-Fonds:** Patrick Bart Automobiles, Tél: 032/926 40 50.

NE-Serrières: Garage «Chez Georges», G. Jeanneret, Tél: 032/731 75 73.

CONCESSIONNAIRES LOCAUX: **Cortailod:** Garage P.-A. Torche, Tél: 032 842 10 60. **Les Verrières:** Garage «Franco Suisse» Jimmy Nowacki, Tél: 032/866 13 55.

Avec HYUNDAI, N° 1 coréen, profitez des trois ans de garantie usine!

Association des détaillants en CID, La Chaux-de-Fonds

Pour vous... près de chez vous...

Varilux progresse... vous aussi!



LUNETTERIE OPTIQUE
VERRES DE CONTACT

NOVOPTIC

2400 LE LOCLE 2300
RUE DANIEL-JEANRICHARD
Tél. 032 931 15 05

LA CHAUX-DE-FONDS
AV. LÉOPOLD-ROBERT 51
Tél. 032 913 39 55
Fax 032 913 79 59
novoptic@bluewin.ch

VARILUX
SPÉCIALISTE

132-148632



Coiffure Domino

31a, avenue Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 913 87 66

Dès mi-mai:

Première mondiale!

Hairdreams

LASERBEANER

L'extension du futur... (Rallongement et volume de la chevelure)

132-148445

**Oisellerie de
la Tour**



**Oiseaux
Poissons
Rongeurs**

Tél. 032 913 88 55
D.-JeanRichard 15
La Chaux-de-Fonds
www.latchaux.ch/oisellerie

132-141850

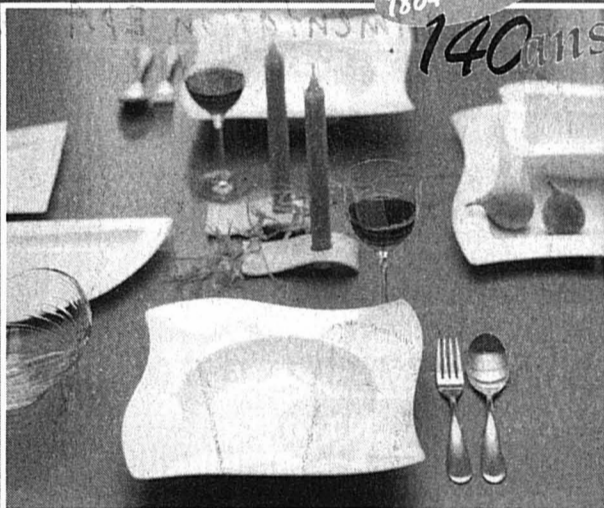
Gaille

132-136575

Votre boucherie Hôtel-de-Ville 4
Votre charcuterie La Chaux-de-Fonds
Tél. et fax 032 968 40 23

Médaille d'or Jambon
Médaille d'or Saucisse sèche
Médaille d'or Saucisse à rôtir de porc
Médaille d'or Saucisson neuchâtelois
Parc privé à disposition

**Côté Ambiance
KAUFMANN**



Pour votre liste de mariage...

Villeroy & Boch
1748

...Une seule adresse:

KAUFMANN & Fils SA
Côté Ambiance
Rue Neuve 18
(face à la Grande fontaine)
2302 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032 911 10 40
Fax 032 911 10 41
www.kaufmann-fils.ch

132-148466

**Bientôt
la Fête des Mères!**

*Pour faire plaisir à votre maman,
nous vous présentons les nouveaux parfums*

CARTIER - LE BAISER DU DRAGON
CARON - MISS ROCAILLE
JEAN-LOUIS SCHERRER - IMMENSE
CLINIQUE - SIMPLY
CASTELBAJAC
BOUCHERON - TROUBLE
ROCHAS - POUPÉE
HERMES - EAU DES MERVEILLES
MICHAEL KORS
CAROLINA HERRERA - CRYSTAL CHIC
JAGUAR - WOMAN
MOSCHINO - COUTURE
ANNICK GOUTAL
LES PARFUMS DE ROSINE
GIVENCHY - ONLY

**COMME DES GARÇONS
FERRAUD**

**Profitez 20% de rabais
jusqu'au 9 mai**

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE



**PARFUMERIE
DUMONT**

Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 73 37
Fax 032 913 14 26

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

132-148606

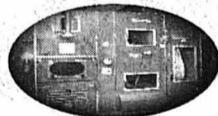


**Dick
Opticiens**

Av. Léopold-Robert 64
Tél. 032 913 68 33
La Chaux-de-Fonds

132-144250

Literies. Epuración de duvets



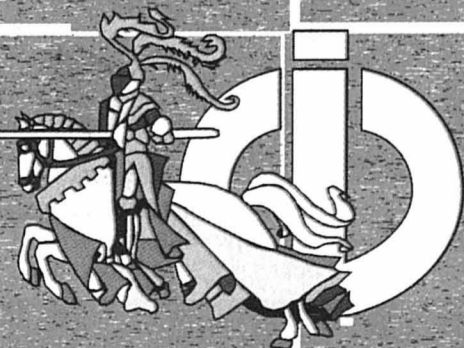
Nettoyages de duvets
Transformation en nordiques
Le mercredi

Frédry Bourquin
Succ. Stéphane Bourquin

Place du Marché - La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 44 32

132-144603

Achetez en étant conseillé!



Les comptes 2003 bien reçus

La Chaux-de-Fonds ■ Au Conseil général, les groupes se sont dits satisfaits de l'exercice 2003, qui enregistre un déficit de 5,1 millions, plus faible que celui de 6,8 millions budgété

Par Irène Brossard

Au Conseil général de La Chaux-de-Fonds, hier à 17h, il a fallu attendre que quelques retardataires arrivent pour atteindre le quorum et entamer le débat général sur les comptes 2003. Ces derniers bouclent avec un déficit de 5,1 millions, alors que le budget prévoyait 6,8 millions.

Sylvia Morel, rapporteuse de la commission financière, a relevé que les commissaires avaient été «peu loquaces et l'adoption des comptes s'est faite en un temps record». La qualité des informations transmises a permis de comprendre rapidement les grandes surprises de ces comptes 2003, estimait-elle.

En tant qu'élue radicale, Sylvia Morel constatait cependant «la fragilité de notre contrôle de gestion et la fuite des contribuables aisés» (lire notre édition hier). Le prochain Conseil communal doit innover, être à l'écoute du monde extérieur à l'administration et aussi plus proche des collaborateurs, qui sont capables de mettre en place une administration exemplaire.

L'élue radicale tenait aussi à préciser que les dissolutions de réserves n'ont pas servi à ré-

duire le déficit, mais à compenser des charges exceptionnelles (notre édition du 21 avril). «Le résultat est donc tout à fait réel et non manipulé.» Le groupe radical acceptera les comptes, annonçait-elle.

Rapport du président

Le président de la commission financière, Pierre-Alain Borel (PS), évoque néanmoins un déficit qui aurait pu être de 10,5 millions sans la dissolution des réserves. De quoi l'inquiéter pour le déficit réel à attendre pour 2004, «qu'on ne pourra pas réduire avec la vente des SI (ré: comme cela s'est produit pour 2003)». Demandant quel impact aura sur la ville le paquet fiscal soumis en votation le 16 mai prochain, il rappelait que les deux tiers des habitants ont des revenus imposables de moins de 50.000 francs. «La baisse d'impôts ne leur profitera pas mais ils verront les prestations diminuer.»

Plaidoyer pour l'avenir: «Nous devons conserver intacte notre capacité de dynamisme pour montrer qu'une ville peut être agréable à 1000 mètres». Et une question encore, qui préoccupait d'autres élus: quelle démarche a été entreprise suite aux remarques (à l'Etat et au Grand Conseil) sur la reprise

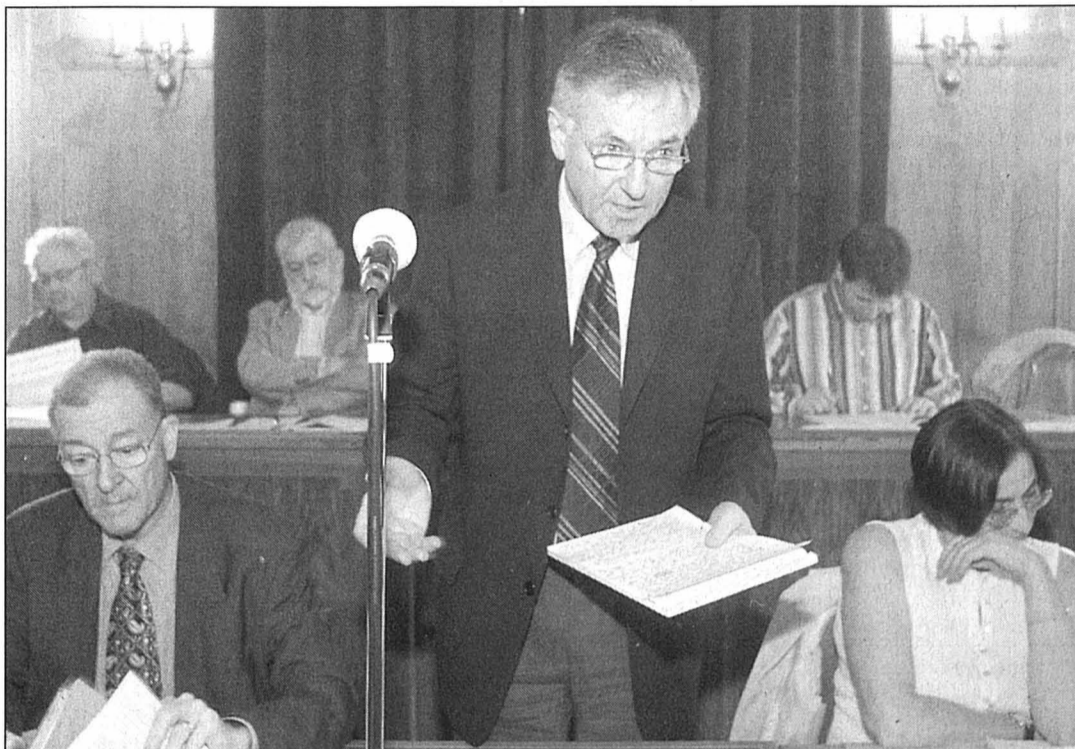
du contentieux de la ville par l'Etat?

Oui de tous les groupes

Le POP, par Jean-Pierre Veya, s'est dit satisfait de voir le déficit ramené à 5,1 millions, alors que l'indice fiscal a été baissé de 104 à 100, une mesure qui aurait dû passer par une votation populaire, relevait-il. Pour son groupe, les charges de la ville sont maîtrisées. Mais le nombre de travailleurs pauvres continue d'augmenter, fracture due à une politique salariale d'entreprise, dans la vente par exemple.

Pour les Verts, à l'instar d'autres groupes, Philippe Lager soulignait que, sans la baisse de l'indice fiscal, qui a fait perdre quatre millions, le résultat 2003 serait presque équilibré. Il parie, quant à lui, que le départ des contribuables millionnaires n'a rien à voir avec la fiscalité. «Nous voulons envisager l'avenir avec confiance, être actifs, positifs et non réactifs. Nous acceptons les comptes avec remerciements.»

Le groupe libéral saluait un résultat moins mauvais que prévu mais regrettait que le Conseil communal n'ait pas pris des mesures une fois la baisse fiscale connue. Par con-



Dernière séance des comptes pour les conseillers communaux Georges Jeanbourquin et Charles Augsburger (à gauche et au centre). A droite, Claudine Stähli-Wolf. PHOTO MARCHON

tre, avec 19,5 millions d'arriérés d'impôts 2002 et des actes de défaut de biens plus anciens, «il y a un manque de rigueur», pour Charles Bühlmann. Pierrette Ummel s'est inquiétée de l'absentéisme du personnel communal et du retard dans les déclarations d'accident.

Il manque des statistiques fines, a reconnu le Conseil communal, mais Claudine Stähli-Wolf l'a rassurée: avec 6% d'absentéisme, l'hôpital de La Chaux-de-Fonds se situe dans la moyenne de bas à normal. Le groupe libéral acceptera les comptes mais reste inquiet pour les budgets 2004-2005.

Au final, les comptes 2003 ont été acceptés sans opposition. Par ailleurs, un crédit de 3,7 millions pour l'aménagement de la rue Louis-Joseph-Chevrolet a enfin passé la rampe, par 19 voix contre huit libérales. Nous y reviendrons dans notre édition de demain. /IBR

PUBLICITÉ

Le rayon alimentation EPA cède la place à un nouveau rayon alimentation Coop!



20%

29/30 avril et 1^{er} mai 2004

Bénéficiez d'un rabais de 20% sur les denrées alimentaires, y compris sur le vin et les aliments pour animaux, les lessives et les produits de nettoyage.

(sauf spiritueux et articles pour fumeurs)

Profitez de cette offre!

EPA

LA CHAUX-DE-FONDS

Le nouveau rayon alimentation **coop** ouvre le 6 mai 2004.

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.

LA CHAUX-DE-FONDS

- Permanence médicale: 144.
- Dentiste de garde: 144.
- Pharmacie d'office: Sunstore, Centre Métropole, jusqu'à 19h30, ensuite Police locale tél. 032 913 10 17.
- Heures de turbinage, Usine du Châtelot: 4h-7h, 1 turbine; 7h-17h, 3 turbines; 17h-24h, 1 turbine (sous réserve de modification). Répondeur: 032 732 49 88.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la Ville: lu 14-20h, ma-je 10-20h, ve 10-19h, sa 10-16h. Bibliothèque des Jeunes I (Ronde 9): lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h. Bibliothèque des Jeunes II (Président Wilson): lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h. Ludothèque: lu/je 15h30-18h; ma 15h30-19h. Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus» Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

PISCINES

- Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h; ma 9-19h; me/ve 10-21h; sa 10-12h/14-20h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Floris 2004 Exposition florale et des produits du terroir, Polyexpo, 16h-22h.
- Bibliothèque de la ville Rue du Progrès 33, conférence, «Comment profiter de la chaleur de la terre?», par François-David Vuataz, du centre d'hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel, 17h.
- Musée d'histoire Rue des Musées 31, vernissage de l'exposition «Lorsque je serai porté-e en terre», 18h30.
- Conservatoire Salle Faller, audi-

tion de piano, classe de Nicolas Farine, 18h30.

■ Maison du peuple Débat:

«Quelles perspectives pour la gauche neuchâteloise?», avec Attac, le POP, le PS, Solidarités, les Verts et l'USCN, 20h.

■ L'Heure bleue, théâtre «Pimpin au Pongo», avec Vincent Kohler, mise en scène Thierry Meury, 20h30.

■ La Cave à mots Place du Marché 4, «Les mythes de la vouivre», causerie avec Raoul Cop, enseignant et historien, 20h30.

■ Ester Rue du Progrès 38-40 (sous-sol), «Les Justes», d'Albert Camus, par le groupe théâtral de l'Ester et des élèves de la HEAA, mise en scène Robert Sandoz, 20h30.

■ Théâtre ABC Rue du Coq 11, en création, «La mort de Vladimir», oraison funèbre, texte et mise en scène d'Yves Robert, 20h30.

DEMAIN

■ Floris 2004 Exposition florale et des produits du terroir, Polyexpo, 14h-22h.

■ Place des Forains Cirque Helvétia, 20h.

■ Aula des Forges Conférence sur la chiropédie, par Henri Mosimann, 20h.

■ L'Heure bleue, théâtre «Pimpin au Pongo», avec Vincent Kohler, mise en scène Thierry Meury, 20h30.

■ Ester Rue du Progrès 38-40 (sous-sol), «Les Justes», d'Albert Camus par le groupe théâtral de l'Ester et des élèves de la HEAA, mise en scène Robert Sandoz, 20h30.

■ Théâtre ABC Rue du Coq 11, en création, «La mort de Vladimir», oraison funèbre, texte et mise en scène d'Yves Robert, 20h30.

■ Zap théâtre Numa-Droz 137, «Le journal d'une femme de chambre», d'Octave Mirbeau, 20h30.

■ Temple allemand «Secondes Blanches», création de théâtre chorégraphique par la compagnie «Les Dormeurs Téméraires», 21h.

■ Bikini Test The Mad Lighters (NE), Melchizedek Sound (AG), Jah Roots Hi-Fi (NE), reggae, 21h.

LE LOCLE

■ Pharmacie de service: Mariotti, Grande-rue 38, jusqu'à 20h, puis Police locale, 032 931 10 17.

■ Permanence médicale: 144. Lu-ve de 8h à 18h, permanence médico-chirurgicale (hôpital) 032 933 61 11.

■ Centre de puériculture: consultations ma 14-17h30, rue des Envers 1. Permanence tél. le matin de 8h à 9h, 032 913 34 23.

■ Dentiste de garde: 144.

BIBLIOTHÈQUES

■ Bibliothèque de la ville: lu-ve 14h30-18h30, sa 10-12h. Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h. Ludothèque: lu/ma/je/ve 15h30-17h30, sa 9h-11h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■ Hôtel de ville Séance du Conseil général, 18h30.

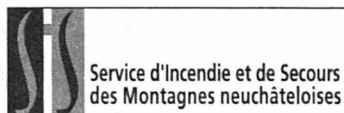
■ Comoedia Théâtre de la Combe-Girard, «Le Saut du lit», vaudeville en deux actes de R. Cooney et J. Chapman, 20h30.

■ Les Ponts-de-Martel Club des aînés, Maison de paroisse, culte, 14h; «Parcs nationaux des Etats-Unis», par Fred Siegenthaler, de Fleurier, 14h30.

■ La Chaux-du-Milieu Bâtiment communal, séance du Conseil général, 20h.

DEMAIN

■ Le Tabl'art Joux-Pélichet 3, vernissage des expositions Willy Schreyer, aquarelles et encres de Chines, et Claude Marchon, artisan de la pierre, dès 18h.



Depuis mardi à 18h jusqu'à hier à la même heure, le SIS est intervenu à sept reprises.

Interventions ambulance. A La Chaux-de-Fonds, mardi à 20h28, pour un malaise; au Locle, hier à 8h27, pour un malaise, avec le Smur et transport à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds; à La Chaux-de-Fonds, à 9h50, avec deux ambulances, pour un accident de la circulation, rue Numa-Droz 89 (lire en page 6), avec un seul transport à l'hôpital; à 12h24, pour une chute, avec le Smur et transport à l'hôpital.

Autres interventions. A La Chaux-de-Fonds, mardi à 20h12, pour un feu de débrousse de jardin, rue de la Charrière 89; hier à 9h50, avec le véhicule secours routiers/hydrocarbures, pour l'accident de la circulation survenu rue Numa-Droz 89. /comm-réd

Rubrique Montagnes

- Daniel Droz
- Sylvie Balmer
- Irène Brossard
- Léo Bysaeth
- Claire-Lise Droz
- Robert Nussbaum
- Jean-Claude Perrin

Bureau de La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 910 20 01

Bureau du Locle

Tél. 032 931 33 31

e-mail: montagnes@l'impartial.ch

Un petit bénéfice pour boucler 2003

La Chaux-du-Milieu ■ Bonne surprise comptable

Les membres du Conseil général de La Chaux-du-Milieu se retrouvent ce soir à 20 heures au bâtiment communal, pour débattre notamment des comptes 2003. Contre toute attente, l'exercice écoulé boucle avec un petit bénéfice de 1820 francs, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 143.880 francs. Cette bonne surprise fait évidemment suite à l'aide d'assainissement octroyée par l'Etat, moyennant une hausse du coefficient fiscal à 108.

Cet appui bienvenu a permis d'amortir certaines dépenses relatives à des travaux au collège, à l'informatique et à l'éclairage du quartier de la Forge pour un montant total de 305.000 francs. Il diminue également les charges d'amortissement pour 2004 de 17.500 francs et permet d'éviter de contracter un emprunt pour manque de liquidités. De plus, l'augmentation du

coefficient fiscal va engendrer une recette d'impôt supérieure de 109.750 francs et, évidemment, de boucler l'année 2004 avec un déficit moindre. A moins d'une mauvaise surprise...

Règlement à adapter

Lors de cette même séance, le législatif devra adapter le règlement général de commune. Un point particulier sera discuté, celui concernant l'exigence de requérir trois offres pour les marchés de gré à gré, supprimée dans la loi sur les communes. Or, rien n'interdit aux règlements communaux de prévoir que l'exécutif doit demander deux ou trois offres pour tout marché adjudgé de gré à gré. Selon l'avis du Conseil communal, une telle disposition se justifierait, ce d'autant que les seuils pour le gré à gré ont été relevés.

A l'ordre du jour, enfin, une nomination et les divers. /réd

Les sociétés locales de La Chaux-de-Fonds et le memento du Haut-Doubs paraissent en page 39

PUBLICITÉ



CH-2300 LA CHAUX-DE-FONDS

L'EXPRESSION

DES TERROIRS

VENTE SPÉCIALE «À QUAI» DE GRANDS VINS DE LA VINOThÈQUE DE LA CHARRIÈRE S.A.

Plus de 20'000 bouteilles avec un RABAIS jusqu'à 30%

sur environ 60 variétés de grands vins, dont certains en quantité très limitée !

Par exemple, extrait de notre liste: (DEMANDEZ NOTRE LISTE COMPLÈTE)					
• CÔTES-DU-VENTOUX AOC "Cuvée Prestige"	2001	MS	Fr. 4.60	au lieu de Fr. 5.50	
• MUSCAT À PETITS GRAINS (Blanc sec) Dom.Fontaine du Clos	2002	MO	Fr. 8.30	au lieu de Fr. 9.80	
• MADIRAN AOC Dom. Labranche-Laffont, Chr. Dupuy	2000	MO	Fr. 9.65	au lieu de Fr. 13.80	
• CHINON AOC « Dom. des Béguineries » Vieilles Vignes	2001	MO	Fr. 10.80	au lieu de Fr. 12.80	
• CÔTEAUX DU LANGUEDOC AOC « Clos du Prieur » Bouys	2000	MO	Fr. 14.50	au lieu de Fr. 17.80	
• CÔTES DE CASTILLON AOC, CHÂTEAU YOT «Prestige»	2000	MO	Fr. 14.80	au lieu de Fr. 17.80	
• CROZES-HERMITAGE AOC rouge, Domaine Pochon	2002	MO	Fr. 15.30	au lieu de Fr. 18.-	
• MERCUREY IER CRU AOC, Patrick Size	2001	MO	Fr. 16.45	au lieu de Fr. 23.50	
• CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE AOC, Château Fortia rouge	2000	MO	Fr. 22.85	au lieu de Fr. 26.90	
• GRAVES ROUGE AOC, VIEUX CHÂTEAU GAUBERT	2001	MO	Fr. 22.50	au lieu de Fr. 28.50	
• CÔTE RÔTIE AOC, Gilbert Clusel-Roch	2001	MO	Fr. 39.50	au lieu de Fr. 48.80	
• VOSNE ROMANÉE, Michel Gros	2001	MO	Fr. 39.85	au lieu de Fr. 49.80	
• etc.					

Ainsi que tant d'autres: VALREAS rouge et blanc, CÔTE RÔTIE, CONDRIEU, CLAIRETTE DE DIE, CÔTEAUX DU LAYON, BORDEAUX, SAINT-ÉMILION, MARGAUX, BOURGOGNE, CHAMBOLLE-MUSIGNY, ITALIE, DIVERS et nombreux lots hors liste à venir découvrir!

Liste complète avec prix: sur simple demande de votre part par téléphone, fax ou email. Disponible à notre magasin et sur place lors de la vente.

Cette vente aura lieu, par carton d'Origine de 6 ou 12 bouteilles, paiement comptant en espèces exclusivement, DIRECTEMENT DE NOS ENTREPÔTS, soit :

⇒ RUE DE LA CHARRIÈRE 84 (à l'est du Centre sportif de la Charrière)
VENDREDI 30 AVRIL 2004 de 10 heures à 19 heures non stop
SAMEDI 1^{er} MAI 2004 de 09 heures à 17 heures non stop

VINOThÈQUE DE LA CHARRIÈRE S.A. - CH-2300 LA CHAUX-DE-FONDS
BUREAUX ET ENTREPÔTS: RUE DE LA CHARRIÈRE 84 - TÉL. 032 968 07 79 - FAX 032 968 07 10 - E-MAIL vinotheque@swissonline.ch
CAVES ET MAGASIN: RUE DE LA CHARRIÈRE 5 - TÉL. 032 968 71 51
132-148571/4x4

NOUVEAU

Avec outil d'analyse



Pour gérer vos annonces de façon optimale.

La solution de services complets pour les annonces dans la presse et sur Internet.

www.MyPublicitas.ch

best of swiss web
usability 2003

best of swiss web
integration 2003

Aujourd'hui comme demain, vos annonces dans la presse et sur Internet sont synonymes de succès.



Pour réhabiliter le vieux moulin

La Côtière ■ Les élus invités à garantir un prêt pour Bayerel

Après avoir passé avec succès la mise à l'enquête publique, la rénovation du moulin de Bayerel, sous Fenin-Vilars-Saules, va franchir un nouveau pas lundi soir auprès du Conseil général de La Côtière. Ce dernier est en effet invité à cautionner le prêt LIM - Loi fédérale d'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne - demandé par l'association de sauvegarde de ce patrimoine au fil de l'eau. Son président, Jean-Marc Fischer, ainsi que son comité ont œuvré activement pour obtenir l'appui des élus de la commune.

Ce type de cautionnement de prêts sans intérêts est pratiqué dans les régions de montagne quand il s'agit de projets privés. Ainsi la rénovation des courts de tennis de Cernier et celle des vestiaires du Football club Coffrane ont-elles pu en bénéficier. En cas d'acceptation lundi soir, le Conseil communal pourra garantir le remboursement des fonds alloués pour une durée de 30 ans. Depuis septembre 2002, date où l'association a été créée, le comité a pu ache-

ter le moulin et la ferme attenante et a élaboré un plan d'affaires. Le projet de réhabilitation est devisé à 2,3 millions, dont 540.000 fr. proviendront du cadre posé par la LIM. Pro Patria, la Loterie romande, le canton et la Confédération ont permis à l'association de réduire la part qui sera apportée par les futurs sponsors. Le montage financier, présenté aux membres en automne dernier, permet au comité de se montrer très optimiste.

La rénovation proprement dite commencera très prochainement par l'ancien moulin, attesté déjà en 1416, avant de s'attaquer à la ferme en 2005. Quelques bénévoles se réunissent très régulièrement sur place pour avancer dans les travaux préparatoires. Jean-Marc Fischer et son équipe pensent aussi à l'avenir, puisqu'ils veulent créer sur place un site accueillant des expositions temporaires, des classes ou des groupes et des activités mettant en valeur ce patrimoine historique inestimable, image d'un riche passé protoindustriel au fil de l'eau. /PHC

Souriante en dépit du stress

Miss Suisse romande ■ La belle en séance de dédicace dans le canton de Neuchâtel. Jeunes demoiselles impressionnées



Souriante et disponible, la nouvelle Miss Suisse romande, Céline Nusbaumer, s'est prêtée de bonne grâce à une double séance de dédicace à Marin et à La Chaux-de-Fonds. La gent féminine s'est pressée auprès de la belle Genevoise pour la féliciter et l'admirer.

PHOTO LEUENBERGER

Par **Santi Terol**

«Vous êtes belle!» Combien de fois Céline Nusbaumer n'a-t-elle pas entendu ces trois mots au cours des deux séances de dédicace auxquelles Miss Suisse romande 2004 s'est prêtée, hier après-midi, à Marin-Centre et à Métropole Centre, à La Chaux-de-Fonds? Mais n'allez pas imaginer que ces paroles émanent de jeunes hommes subjugués par la plastique parfaite de la toute fraîche lauréate. Non, en l'occurrence, ce sont des dames et le plus souvent de toutes jeunes filles qui ont osé le compliment sincère.

Invitée à participer à ces séances de dédicace par une chaîne de magasins de mode (où elle dispose d'un crédit d'achat de 5000 francs), Céline Nusbaumer apprend la notoriété. Et à vivre sur un tout au-

rythme depuis qu'elle a coiffé la couronne de miss (tout en or et d'une valeur de 38.000 francs!). A preuve: désireux de la rencontrer, le soussigné avait rendez-vous avec la plus belle des Romandes juste avant qu'elle ne saisisse le stylo. Las, son emploi du temps ne le lui a finalement pas permis. Arrivée à... moins quelques secondes de l'heure «H», la voilà qui s'engouffre dans une cabine pour passer sa tenue d'apparat.

Créatrice de rêves

La belle Genevoise de 24 ans ne nous privera toutefois pas de l'entretien prévu. Entre deux signatures, elle se livre...

«Je me réveille gentiment de ce rêve que je ne voulais pas voir se terminer. Mais à présent, je suis seule face aux responsabilités que je dois assumer.» Ce qui ne l'effraie pas. *«Je suis ambitieuse, consciencieuse et généreuse. Je dois représenter au mieux la Suisse romande et je m'engage à préserver*

une image accessible.» A en juger par les sourires qu'elle n'a cessé de dispenser à sa cour d'admiratrices et d'admirateurs, elle semble être sur la bonne voie. *«Une des missions d'une miss est de transmettre aux autres cette part de rêve. C'est très agréable.»* Oui, mais se sentir observée... *«C'est vrai, je le sens de plus en plus. Je pense que les femmes cherchent à s'identifier à une miss. Quant aux petites filles, elles rêvent certainement de jouer à la mariée, d'être une princesse...»* Et de rappeler toute l'importance de la couronne... qui relève les mâles au statut d'observateurs distants.

Même femme, autre vie

Quatre jours après son sacre, Céline Nusbaumer s'efforce de garder les pieds sur terre. *«J'essaie le plus possible de rester moi-même. Je ne veux pas devenir une autre femme mais vivre une autre vie, tout en gardant mes repères.»* A ce titre, son compa-

gnon de vie aura un rôle important à jouer. *«Il est heureux et fier de ce qui m'arrive. Il m'a toujours soutenue.»*

Et Miss Suisse romande de prouver sa simplicité lorsque, d'une jeune fille, elle reçoit une peluche en présent. *«C'est adorable»,* lâche-t-elle du fond du cœur avant d'embrasser l'enfant et de poser avec elle pour une photo.

Reste que dans douze mois, elle passera le témoin à tout aussi belle qu'elle. En restera-t-il des traces? *«Grâce à cette expérience, j'ai quitté mon travail d'employée de commerce pour explorer une autre voie. Petite, je rêvais de devenir physiothérapeute. Mon titre de miss me permettra de faire du bénévolat pour une association d'insertion sociale en faveur de handicapés.»*

Que les dures journées de représentation qui l'attendent n'aient pas d'emprise sur sa joie de vivre et ses promesses d'engagement! /STE

Moins d'impôts rentrés

Le Conseil général de Fenin-Vilars-Saules examinera lundi soir les comptes 2003 de la commune, qui révèlent un déficit de 75.000 fr. pour un total de charges de 3,5 millions. Une perte due, selon l'exécutif, à des rentrées d'impôt moindres que prévu, mais le coefficient fiscal vient d'être relevé de douze points. Le

Conseil communal indique aussi que la péréquation financière est toujours aussi gourmande, avec un versement de 170.000 fr. de plus que prévu au budget. La part communale à l'évacuation des eaux claires n'est plus autofinancée par les comptes au bilan. Par contre, certaines dépenses ont été moins lourdes que prévu. /phc

RÉGION PRATIQUE

NEUCHÂTEL

AGENDA

AUJOURD'HUI

- **Théâtre** A 20 heures, au théâtre du Passage (petite salle): «La dispute», de Mari-vaux, par le groupe théâtral du lycée Denis-de-Rougemont.
- **Concert** A 19h30, au Centre Dürenmatt: concert par Aki Takase et Alex von Schlippenbach, pianistes.
- **Festival** A 20 heures, au péristyle de l'Hôtel de ville: «Les

visites de la lune», d'Emmanuelle de Riedmatten, documentaire suivi d'une discussion, dans le cadre du festival Itinéraires. Organisation: association intercommunale Internos.

■ **Conférence** A 20 heures, au Musée d'ethnographie: table ronde sur «Les nouvelles structures de l'entreprise».

■ **Humour** A 20 heures, au théâtre du Passage: «& Dieu», création de Charlie Degotte.

PUBLICITÉ

CES ENCAVEURS VOUS ACCUEILLENENT:

VENDREDI 30 AVRIL 2004, dès 17h00 et SAMEDI 1^{er} MAI 2004, dès 10h00
Samedi 1^{er} mai, service de car gratuit à travers tout le Vignoble.

AUVERNIER
Cave et Distillerie de la Ruelle
Caves du Château d'Auvernier
Domaine E. de Montmollin Fils
Encavage de la Maison Carrée
Encavage du Haut, J.-M. Henrioud
Le Baron Noir, Nicolas de Pury

BEVAIX
Domaine Bernard & Olivier Brunner
Domaine des Balises, P. Nicolet

BÔLE
Domaine M.Egli & Fils, succ. H. Egli

BOUDRY
Caves Châtenay-Bouvier
Cave des Coteaux
Domaine du Pampre, F. Gasser
Christian Kuffer
Encavage des Trois-Rods, F. Udriet

COLOMBIER
Jacques-Alois Burgat

CORMONDRECHE
L'Arche de Noé, Y. Dothaux
Caves du Prieuré
Domaine Arthur Perret

CORTAILLOD
Cave du Cep, J.-R. Félix
Domaine des Cèdres, A. Porret & Fils
David Jaquet-Renaud
Perriard Frères
Jocelyn & Cinzia Vouga

CRESSIER
Jean-Paul Ruedin

HAUTERIVE
Alain Gerber

LE LANDERON
Jean-Claude Angelrath
Jean-Pierre Dalloz
Chantal Ritter-Cochand

NEUCHÂTEL
Caves de la Ville de Neuchâtel
Olivier Lavanchy
Roger Sandoz

PESEUX
Les Vins de Sylvain, S. Perrinjaquet

SAINT-AUBIN
Caves de la Béroche

SAINT-BLAISE
Jean-Pierre Kuntzer

VAUMARCUS
Vins Keller & Fils

CAVES OUVERTES

DANS LE VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

DÉCOUVREZ L'AUTHENTICITÉ!
WWW.OVPT.CH

PLONGEZ-VOUS DANS L'AMBIANCE DES CAVES
ET LAISSEZ-VOUS GUIDER
AU GRÉ DES NUANCES DU TERROIR.

OFFICE DES VINS ET DES PRODUITS DU TERROIR, NEUCHÂTEL_TÉL. 032 889 68 90_E-MAIL INFO@OVPT.CH

VENDREDI 30 AVRIL 2004
à 20 heures
SALLE PAROISCENTRE
Le Locle

MATCH AU LOTO

VÉLO-CLUB EDELWEISS, Le Locle

Dernier de la saison!

Abonnement 30 tours: Fr. 16.-
2 abonnements = 3 cartes
6 cartons - 1 tour gratuit
5 tours supplémentaires
Tous les quines en bons d'achat

manifestations

EXPO LOTO MONTILIER
Autoroute sortie Morat

Jeu	Ven	Sam	Dim	Dim
20.00 h	20.00 h	19.30 h	14.30 h	19.30 h

Fr. 15'700.-
en espèces et bons d'achat
7x1'000.-
17x300.- 24x100.- 24x50.-

Série Voiture:
6 voitures par année d'une valeur totale de Fr. 120'000.-
Série Diana:
En faveur d'organisations caritatives

Abonnement pour 22 séries: Fr. 12.-
Carte supplémentaire pour 5 séries: Fr. 3.-
Cartes pour séries Voiture et Diana: Fr. 2.-

Information: Tél. 0900 223 223 (Fr. 1.19/min)

Je. 29.04.: UDC Haut-Lac
Ve. 30.04.: UHC Saane Fribourg
Sa. 01.05.: Vétérans fanfare Courton
Di. 02.05.: Soc. de jeunesse de Lugnonne
Di. 02.05.: Schützengesellschaft Union Wallentried

Car gratuit: La Chaux-de-Fonds - Valangin - Neuchâtel
Tél. 032 954 13 83 163-729505/DUO

Couleurs et senteurs

5e édition de Floris 2004
du 29 avril au 2 mai
Salle Polyexpo - La Chaux-de-Fonds



Heures d'ouverture:

Jeu 29 avril de 16h00 à 22h00
Ven 30 avril de 14h00 à 22h00
Sam 1er mai de 10h00 à 21h00
Dim 2 mai de 10h00 à 18h00

Hôte d'honneur:
Ville de Besançon
2000 roses offertes
Entrée gratuite

Exposition diversifiée et originale d'horticulture, viticulture et produits du terroir.

www.at-organisation.ch

avis divers

Le mot mystère

Définition: pierre précieuse, un mot de 8 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

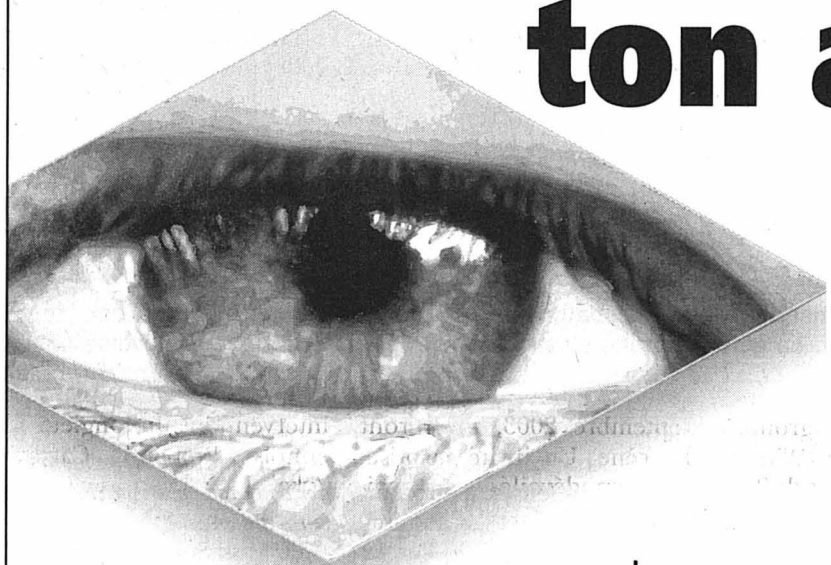
Solution en page 22

N	T	E	N	T	E	E	I	B	A	L	G	D	V	O
O	R	V	E	T	P	P	L	E	A	A	R	E	R	U
L	E	E	Y	A	P	A	P	I	M	A	S	P	A	R
E	L	I	A	M	I	P	L	B	T	S	I	E	I	L
S	D	L	M	R	Z	I	A	E	E	N	D	I	V	E
S	U	R	M	U	L	O	T	N	V	I	E	R	P	T
R	O	R	A	E	T	N	A	S	U	A	I	A	E	E
I	O	V	I	B	O	S	N	Q	O	L	C	N	X	H
H	R	R	A	M	I	U	E	U	L	A	E	C	A	C
A	E	N	A	T	I	G	D	E	N	L	P	R	I	A
B	A	S	I	C	H	A	L	E	U	R	E	E	F	N
E	H	P	R	Y	S	A	A	Z	O	L	L	A	I	A
E	D	R	A	T	U	O	A	E	L	L	E	T	A	P
E	K	A	C	Q	S	A	H	L	G	A	R	A	N	T
P	H	A	S	M	E	T	N	E	F	L	I	E	R	E

- | | | | | |
|--|---|---|---|--|
| A Ancre
Anesse
Axe
Azolla
Azulène
Barde
Basic
Blair
Cake
Chaleur
Ebahir
Endive
Epeler
Equidé
Eveil
Gamba | L Labiée
Lilial
Louvét
Mayen
Naïf
Néflier
Orpin
Orvet
Oscar
Oudler
Ourlet
Outarde
Ovibos
Pacane | M Mayen
N Naïf
S Santé
Selon
Squale
Squeeze
Surimi
Surmulot
Sushi
Syrphe
Tente
Têtard | P Panache
Papaye
Papion
Patelle
Phasme
Platane
Santé
Selon
Squale
Squeeze
Surimi
Surmulot
Sushi
Syrphe
Tente
Têtard | V Vaccin
Vrai
Vrille
Yuan
Zèle
Zippé |
|--|---|---|---|--|

Publicité intensive, publicité par annonces

Prévois ton avenir



viscom

Métiers de la branche graphique
Région Suisse romande · Tél. 021 343 21 15
www.viscom.ch

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE, DE LA PRESSE ET DU MULTIMÉDIA

Parrainage



mercredi 28 avril au dimanche 2 mai 2004

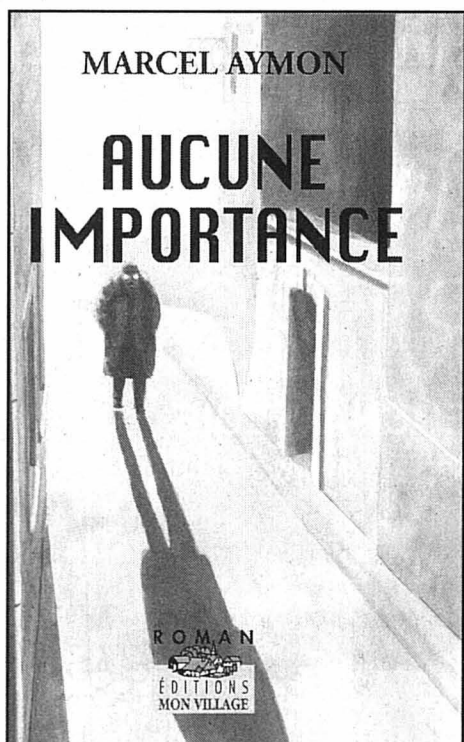
Grande Exposition Jules Verne

Ouvert tous les jours de 9h30 à 19h00
Nocturne le vendredi 30 avril
de 9h30 à 21h30
www.salondulivre.ch

Grande exposition Jules Verne



Hôte d'honneur: le Chili • 1^{er} Salon africain • Europ'ART, Foire Internationale d'Art • Salon de l'Étudiant swissUp • Salon de la Musique



Quel commentaire ajouter à tant de courage?

«La carcasse aurait pu en assumer encore davantage, c'est le mental qui avait dit: stop! Après ce gros effort, où j'avais tout de même puisé un peu dans mes réserves, il m'aura fallu près d'un mois pour récupérer complètement», avouera aujourd'hui le recordman.

Un titre de gloire dans la carrière d'un sportif de 16 ans ne constitue pas une fin en soi. Cette compétition lausannoise, gagnée en 93, 94, 96, 97, 98 et 99, n'aura été qu'une parenthèse dans sa progression. Quelques diplômes, des prix, coupes et objets sans grande valeur, intégreront l'armoire aux souvenirs.

S'améliorer encore, aller le plus loin possible dans la pratique de son sport, c'est dans ce but qu'il rejoignit les rangs du club neuchâtelois où

entraîneur professionnel et anciens champions, camarades chevronnés, lui servent désormais de locomotives.

Actuellement qualifié pour participer aux Universiades qui auront lieu en août 2003, en Corée, il entend bien s'y distinguer, après la déception enregistrée il y a deux ans, alors qu'il s'était vu refuser sa candidature pour s'être qualifié deux semaines après l'ultime délai imposé par la Fédération. Deux semaines, à passer en Chine, il s'était tant réjoui! Championnats suisses, d'été et d'hiver, championnat de France par équipes, objectifs encore, justifiant ces innombrables heures de travail.

Et après? Nager encore, en Suisse, et en France où de meilleures possibilités existent, aussi longtemps que la motivation demeurera intacte. Le Français Franck Esposito n'a-t-il pas établi un record d'Europe, puis, peu après, le

record du monde, à l'âge de 30 ans? Si certains nageurs «percent» et se distinguent très jeunes, voilà bien la preuve que d'autres progressent longtemps encore.

A 22 ans, il est naturellement primordial d'assurer son avenir professionnel. Dans un premier temps, il s'agit donc de terminer l'Uni. Ensuite, pour matérialiser le projet consistant à devenir enseignant du sport, obtenir une demi-licence en lettres, «faire sport et histoire», puis, encore, une année et demie durant, fréquenter une «Haute Ecole pédagogique».

Vaste programme! Bonne chance, Julien.

Un festival constellé de stars

Mont-Soleil ■ *Les responsables de l'Open Air ont présenté hier le programme de la 8e édition, plus que jamais placée sous le sceau de l'énergie et de l'ouverture. Rendez-vous dès le 19 août*

Par
Véronique Kähler

Il est enfin là, le programme de la 8e édition de l'Open Air Festival de Mont-Soleil, qui se déroulera du 19 au 22 août prochain! Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'affiche est plus qu'alléchante. Cette année, les responsables de MAS (Mont-Soleil arts et spectacles), organisateurs de l'événement, ont mis le paquet, attirant dans leurs filets plu-

sieurs grandes stars, dont certaines de renommée internationale. On citera en vrac Patricia Kaas, The Rasmus, Danko Jones, Stephan Eicher, Matmatah ou encore Pleymo, les trois premiers se produisant en exclusivité en Romandie. Les artistes régionaux ne sont pas en reste. Les imériens de Seven4Seven et Thibault seront également de la partie.

Cette année, le concept se décline sur «4 jours, 4 thèmes», comme en 2003, et il y en aura pour tous les goûts. Le jeudi

sera placé sous le signe de la chanson, le vendredi sous celui du rock. Le samedi fera la part belle à la world music. La journée «famille» du dimanche sera gratuite. Pas moins de 22 groupes et artistes se succéderont sur les deux scènes du festival.

100% nature

Cette 8e édition, d'un budget d'un million de francs, se veut fidèle à l'esprit de base du festival. Mont-Soleil est le premier festival européen 100%

compensé en énergie renouvelable. Cette année, il est plus que jamais placé sous le sceau de l'énergie et de l'ouverture, avec une volonté farouchement affichée de respecter la chartre environnementale, signée en 2003 avec la ville de Saint-Imier et BKW FMB Energie SA, principale actionnaire de Juvent SA et de la société Mont-Soleil. Cette entreprise, qui distribue le label «1to1 Energy», devient, dès cette édition et pour les deux suivantes, le principal sponsor de la manifestation. «Ce partenariat nous permet de renforcer notre position en Suisse alémanique, avec une cam-

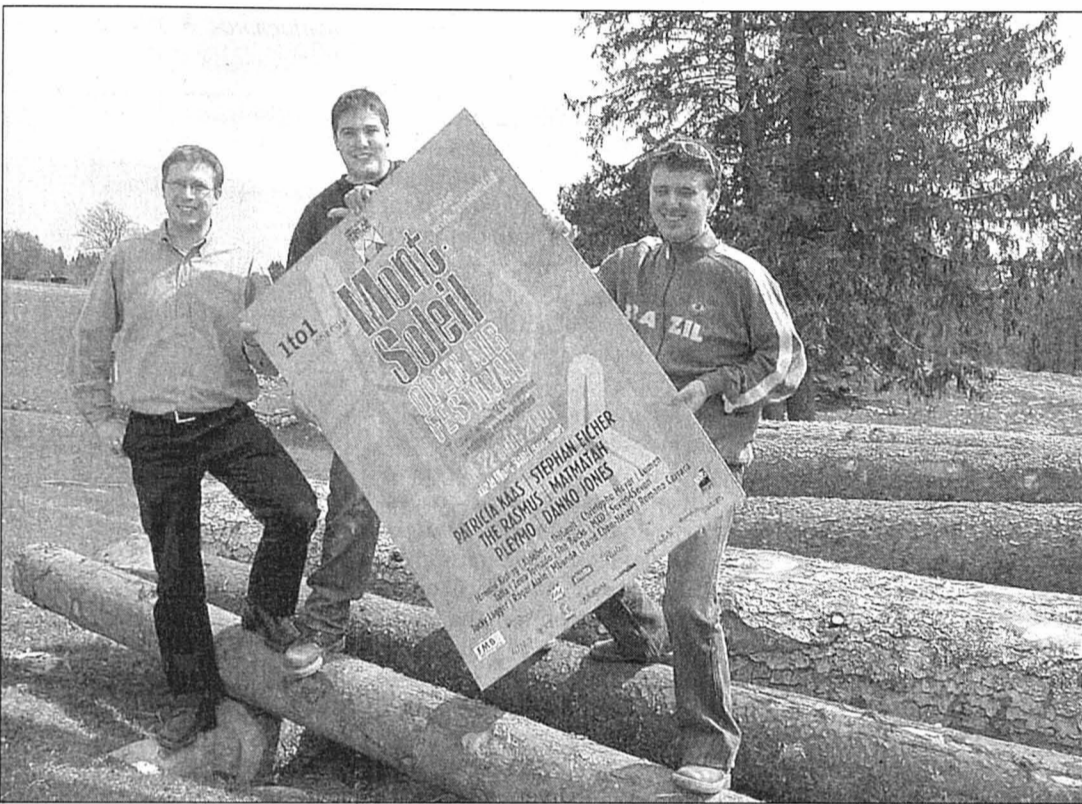
pagne d'affichage élargie et des supports traduits en allemand», souligne Christian Ramseier, président de MAS.

A dimension humaine

Côté ouverture, le festival a aussi développé un concept de transport collectif pour inciter les spectateurs à se déplacer dans «l'esprit Mont-Soleil», avec des lignes de cars spéciales, un aller-retour en funiculaire compris dans le billet d'entrée, l'introduction du «green pass» et une contribution écologique de 10 francs destinée aux automobilistes. Autre innovation: un accès facilité pour les per-

sonnes à mobilité réduite. Une terrasse surélevée, avec vue plongeante sur la scène, sera construite.

En 2003, 16.000 festivaliers ont foulé le Mont-Soleil. Il est à gager avec une telle affiche qu'en 2004 le succès sera encore au rendez-vous. «Nous continuerons à limiter le nombre de personnes, pour conserver la dimension humaine et conviviale du festival», souligne Patrick Ramseier. Chaque soir, 5500 billets seront disponibles. La location est ouverte dès aujourd'hui (TicketCorner, Fnac, Ticketfix, succursales Clientis). /VKA



Les organisateurs, Patrick Tanner (à gauche), Christian Ramseier et Fabrice Bessire, ont aussi présenté hier l'affiche officielle du festival 2004, qui se décline dans les teintes orange et verte du soleil et de la nature, sur un arrière-fond d'éoliennes. PHOTO KÄHLER

Programme d'enfer

Judi, le Lausannois Jérémie Kisling, étoile montante de la chanson française, ouvrira les feux, suivi par la chanteuse préférée des français, Patricia Kaas. La soirée s'achèvera dans l'ambiance mystérieuse et futuriste de Lumen, qui marie danse, arts martiaux, jonglage de feu et lumineux, sur fond de musique live.

Vendredi, les Bernois Zeno Tornado & the Boney Google Brothers entameront la soirée avec leur country déjanté, puis Pleymo, groupe parisien porte-parole du néo-metal français, entrera en scène. Suivront plusieurs groupes de rock, The Bucks (Winterthur), les Scandinaves de The

Rasmus, avec leur tube interplanétaire «In the shadows», ou encore le groupe veveysan Tafta. Les Canadiens de Danko Jones donneront ensuite l'assaut à la grande scène, à coups d'accords basiques et rentre-dedans, façon AC/DC. La soirée s'achèvera avec les Lausannois de MXD, au détonant mélange de samples électro, guitares techno-acides et sons chamaniques.

Samedi, les Imériens de Seven4Seven, aux influences jazz, acid jazz et funk, et Thibault, qui grimpe dans les charts romandes depuis la sortie de son album pop en septembre 2003, investiront la scène. Un invité surprise, qui sera dévoilé le 21 mai,

sera également de la partie. Suivront Stephan Eicher, le Français Aldebert, dans la veine de Bénabar, les Bretons Matmatah et Christophe Meyer, dit le «Fou».

Dimanche, jour de la famille, le Band Eben-Hezer, composé de sept musiciens mentalement handicapés, entamera les festivités. Roger Alain, ventriloque neuchâtois, prendra le relais, suivi par Jacky Lager et son spectacle pour tous les âges. Mbunda mettra un terme au festival avec ses percussions africaines. Ces activités seront entrecoupées par trois interventions du jongleur bernois Romano Carrara. /vka

ADMINISTRATION

Réforme: le Grand Conseil entre en matière

Après plusieurs heures de débat, le Grand Conseil bernois s'est prononcé hier en faveur de l'entrée en matière sur la réforme décentralisée de l'administration. Au vote, les députés bernois ont accepté, par 98 voix contre 73, l'entrée en matière sur ce sujet très sensible. Les élus de l'UDC s'étaient auparavant relayés à la tribune du parlement pour dire tout le mal qu'ils pensaient de ce projet qui va, selon eux, pénaliser les régions rurales.

Avec ce redécoupage du territoire cantonal, le gouvernement veut réformer les districts, structures administratives qui datent de plus de 200 ans. Le gouvernement entend concentrer les tâches administratives. Son modèle, intitulé «5+», prévoit de doter le canton de Berne de cinq régions administratives, dont une exclusivement pour le Jura bernois. Il préconise aussi l'instauration de treize préfectures, dont une pour la partie francophone.

Parmi les autres modèles, celui de la commission parlementaire prévoit d'intégrer le Jura bernois dans un ensemble bilingue avec Bienne et le Seeland. Un choix qui suscite une levée de boucliers dans le Jura bernois. Le canton ne compterait alors plus que quatre régions administratives. Le parlement poursuit ses débats aujourd'hui. /ats

Moins de chevaux

Bellelay ■ Vers un changement d'orientation radical

En janvier, le comité de l'Association des maires et présidents de bourgeoisie du district de Moutier (Campbdm) a constitué un groupe de travail, chargé de trouver des solutions pour assurer la survie de la Fondation Bellelay. Le point de départ de cette initiative était la demande d'aide financière urgente faite aux communes en novembre 2003 par la fondation. Son appel n'avait eu que peu de retentissement, les communes souhaitant une nouvelle organisation, plus juste et efficace.

Le groupe de travail, présidé par le maire de Bévillard, Paolo Annoni, a remis hier soir au conseil de la fondation le fruit de sa réflexion, après avoir fait le point avec les professionnels du cheval, du tourisme, de l'interprofession de la tête-de-moine et de l'agriculture. Son rapport conclut que la Fondation Bellelay ne peut continuer sur les bases actuelles à être viable.

Supprimer la dette

L'organisation s'avère notamment beaucoup trop dispersée au niveau du cheval. Le rapport préconise de diminuer de deux tiers le nombre de chevaux de la fondation, au profit d'animaux en pension, qui coûtent peu mais rapportent des revenus, tout en conservant

une vitrine attrayant de la race des Franches-Montagnes. Il s'agit aussi de soutenir plus efficacement les éleveurs régionaux et de développer les promenades à cheval. Le rapport recommande aussi une meilleure formation du personnel à l'accueil, une offre d'avantage axée sur le patrimoine historique de Bellelay et une réduction de la surface du musée, pour en augmenter la qualité. «Il faudrait aussi organiser un partenariat avec l'hôtel de l'Ours, pour autant que le canton accepte d'assumer les travaux de rénovation nécessaires», a précisé Paolo Annoni.

Pour assurer le fonctionnement de la fondation, le Campbdm préconise de nommer un bureau de gestion et un gérant. «Quant à la dette de la fondation envers les institutions qui ont prêté de l'argent, nous pensons qu'il est urgent de l'assainir et nous proposons de la supprimer, afin de permettre à la fondation de repartir sur des bases saines», a expliqué Paolo Annoni. En conclusion, les membres du groupe de travail restent inquiets face à la situation financière de la fondation si des changements radicaux ne sont pas opérés très vite. Tony Lutz, nouveau président du conseil de la fondation, a pris connaissance de ces suggestions, tout en soulignant que certains points étaient déjà en cours de réalisation. /VKA

EN BREF

LA FERRIÈRE ■ Concert de la fanfare. Samedi, dès 20h, la halle polyvalente de la Ferrière retentira des airs joyeux de la fanfare du village, menée à la ba-

guette par Jacques Geiser. Marches, valse, beguine, polka, medley de chansons modernes, il y en aura pour tous les goûts. Ceux du Sapin se joindront à la

fanfare pour interpréter deux des treize morceaux du programme. Les retardataires pourront finir la soirée avec l'orchestre Blue Night. /vka

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- **Police:** 117.
- **Ambulance et urgences sanitaires:** 144.
- **Feu:** 118.
- **Médecins de garde:** de La Ferrière à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55.
- **Pharmacies de service:** Saint-Imier, Pilloud, tél. 032 941 21 94. Tramelan, Schneeberger, tél. 032 487 42 48. Entre-deux-Lacs, Pharmacie du Landeron, tél. 032 752 35 34.

MÉDIATHÈQUE

- **Tramelan:** CIP, lu/me 14-20h, ma/je 14-18h, ve et veilles de jours fériés 14-17h.

LUDOTHÈQUES

- **Saint-Imier:** me/ve 15-18h. Tramelan: je 16-17h30. La Neuveville: ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.

AGENDA

AUJOURD'HUI

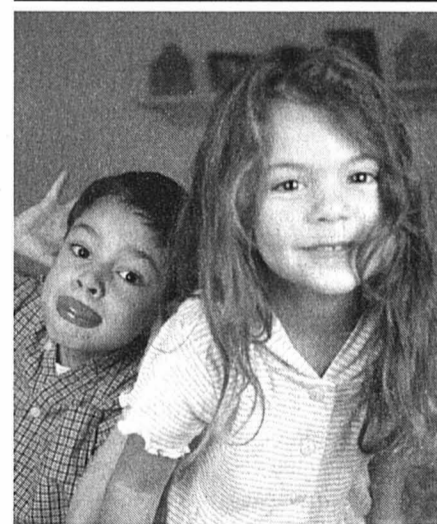
- **Tramelan** Le Glatz Music Bar, «rock challenge», Rolf and the Biotope, La Neuveville (rock français), dès 22h.

DEMAIN

- **Tramelan** CIP, «Vitraux d'ici et d'ailleurs, millénaire et contemporains», conférence de Sarah Stékoffer, 20h30.

PUBLICITÉ

www.baissedimpots.ch



Chloé et Bastien

Le paquet fiscal c'est davantage de déductions pour enfants:

18 600.- Fr.*

aujourd'hui 11 200.- Fr.

*pour 2 enfants

Le 16 mai 2004
OUI au paquet fiscal
à une baisse d'impôts!

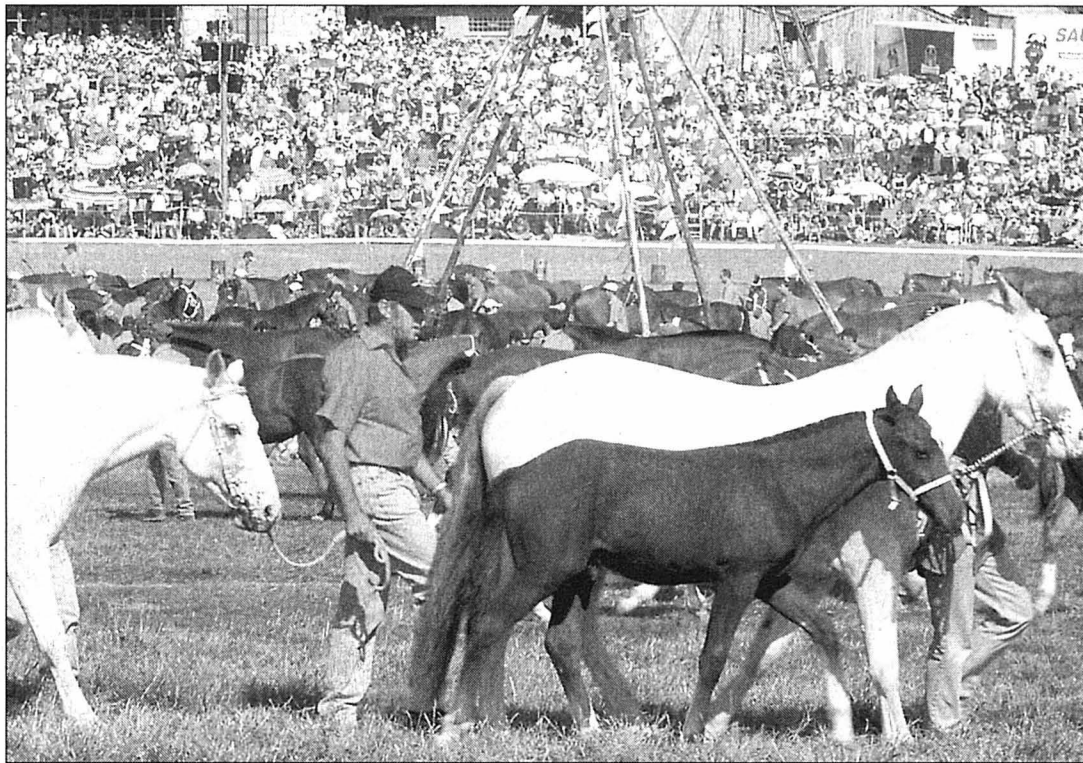
Murmurer à l'oreille des chevaux

Saignelégier ■ Saint-Gall présent en force pour la 101e édition du Marché-Concours. Nouveautés pour la Semaine du cheval

Par
Michel Gogniat

Si la prochaine édition du Marché-Concours, programmée les 7 et 8 août, reprend le rythme de la tradition avec le canton de Saint-Gall en hôte d'honneur, la Semaine du cheval – la Semaine sainte, comme on l'appelle sur la montagne – se présentera sous un visage plus vif. On apprendra à parler à l'oreille des chevaux et n'importe quel quidam pourra tenir les guides d'un attelage...

En quatre temps. Successeur de Jean-Pierre Beuret, Daniel Jolidon reprend les rênes de la grande Fête du cheval. «Un galop d'essai», comme il dit lui-même. L'événement sera précédé de trois autres. Primo, les courses officielles du 25 juillet, avec Pari mutuel, lors desquelles on devrait retrouver une course campagnarde et une compétition VTT-cheval. Deuxième événement le 1er août, avec l'inauguration de la halle-cantine de Saignelégier. Quadrille et chars romains seront de la partie sur la piste. Troisième volet, enfin, la Semaine du cheval (du 2 au 6 août) qu'orchestre Edgar Sauer, du Cerneux-Lombard. Ici, on innove: en effet, outre les concours cantonaux sur les différentes places durant la semaine, la tente des chevaux, près de l'esplanade, va accueillir des animations durant toute la semaine. Tout un cha-



Le Marché-Concours, ici lors du 100e l'an dernier, est la plus grande manifestation populaire annuelle de Suisse.

PHOTO ARCH-MARCHON

acun pourra effectuer un baptême d'attelage, mais aussi assister à un grand débat sur l'avenir du franches-montagnes, les 4 et 6 août. Il sera de même possible de s'initier à la méthode de Pat Parelli, l'homme qui murmure à l'oreille des chevaux, pour les dresser, une méthode douce et naturelle...

101e classique. Même si elle roule sur un budget de 900.000 francs (merci les sponsors), la 101e édition du Marché-Concours (7 et 8

août) se veut classique, avec Saint-Gall comme canton invité et la région bâloise pour le syndicat chevalin. Pas de soirée prévue le vendredi, mais, samedi, Saint-Gall animera la soirée avec la fanfare de Goldbach, une équipe d'aérobic et un défilé de mode de broderies...

Saint-Gall en force. Hôte d'honneur de cette cuvée 2004, le canton de Saint-Gall sera présent en force à Saignelégier, avec près de 260 participants. Il présentera un team

de chevaux FM, la fanfare montée d'Uzwil, un quadrille d'Oberriet, ainsi que du skjöring tiré par des haflinger. Relevons également, en vedette, la participation de la médaillée d'or olympique à Montréal, la dresseuse Christine Stückelberger. Le canton du lac de Constance sera également présent avec tout son folklore et ses spécialités, le Ribelmaïs, à base de maïs, le Suurchäs, fromage typique, ou encore les «Minörli», de petits chocolats... /MGO

EN BREF

BONCOURT ■ Accord sur la plate-forme douanière. Un accord est tombé entre la Suisse et la France au sujet de la plate-forme douanière de Boncourt, nœud névralgique entre la Transjurane (A16) et la route de liaison rapide, côté France. Cette plate-forme sera financée à hauteur de 80% par la Suisse et de 20% par la France. C'est vers 2007 que cette réalisation devrait être opérationnelle. /mgo

HORLOGERIE ■ Jeune Taignon primé. Nous avons fait état, dans notre édition de lundi, du premier prix décroché à Genève par Romain Etienne, de Courtemaîche, pour la réalisation d'un système de remontage à pression. Sur 60 apprentis, huit prix ont été remis lors de ce concours. Le 3e prix est revenu à Laurent Mouche, des Genevez. Julian Müller, de Porrentruy, s'est, lui, classé 5e avec ses montres et prototypes. Bref, un beau tir groupé de l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique de Porrentruy. /mgo

CAFÉ DU SOLEIL ■ Balade musicale ce soir. Sous le titre «Les lésions dangereuses ou les éternelles vicissitudes de nos amours», Rachel Flühmann, Maryse Innis et leurs élèves de chant du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds présenteront ce soir, à 20h30, au café du Soleil, à Saignelégier, une balade musicale à travers les XIXe et XXe siècles. Noémie Monnot sera au piano et les textes lus par Laure Donzé. En seconde partie, Gustavo Nagel interprétera quelques tangos bien balancés, en compagnie de Nicolas Farine au piano. Entrée libre, collecte à la sortie. /mgo

LES BOIS ■ Le clocher sera restauré. Treize personnes, autour de Marcel Paratte, président, ont assisté, mardi soir, à l'assemblée de paroisse des Bois. Ils ont adopté les comptes 2003, qui sont équilibrés sur un roulement de 207.000 francs de charges. Les paroissiens ont approuvé la réfection de la façade et du clocher de l'église. Un crédit de 180.000 francs a été arrêté à cet effet. /mgo

LE NOIRMONT ■ Le PLR renaît. En veilleuse depuis quelques années, la section libérale-radical du Noirmont renaît. Cette dernière annonce qu'elle va participer activement à la vie politique locale et présenter une liste forte aux élections de cet automne. Le nouveau comité se compose de Dimitri Bregnard (président), Damien Paratte (vice-président), Roland Gogniat (caissier), ainsi que de Cédric Bossart, Frédéric Büchler et Samuel Miserez (membres). /mgo

Comme un air de tango argentin

Le Noirmont ■ Film et super musical pour clore la saison

Ce sont les films argentins qui ont égrené la saison hivernale du Ciné club du Noirmont. Pour terminer en beauté, les animatrices de CinéLucarne proposent, samedi, un final en deux volets.

Les cinéphiles sont tout d'abord invités à découvrir, à 17h30, le film «Todas las azafatas van al cielo» («Toutes les hôtesses de l'air vont au paradis»), une véritable révélation du nouveau cinéma argentin. Après quoi, chacun est convié à se retrouver à la salle sous l'église, au Noirmont, pour une soirée concert. Un apéro-repas argentin sera agrémenté par la

prestation d'un trio musical qui entraînera le public sur des airs de tango argentin. Se produiront Marcela Arroyo au chant, ainsi que Carlos Dorado et Quique Sinesi à la guitare, trois artistes riches d'une grande expérience du tango.

La soirée (film, repas et concert) est au prix de 40 francs (35 francs pour les membres des Mardis de CinéLucarne). /mgo

Inscriptions auprès de Myriam Simon (tél. 032 951 17 74, e-mail: myrisimi@hotmail.com), ou chez Monique Zahnd (tél. 032 953 11 57, e-mail: monique.z@bluewin.ch)



Le tango argentin, avec entre autres le guitariste Quique Sinesi, clôturera en beauté la saison du Ciné club du Noirmont.

PHOTO SP

Sur les traces de Maître renard

Les Breuleux ■ Jean-Steve Meia a étudié de près cet animal

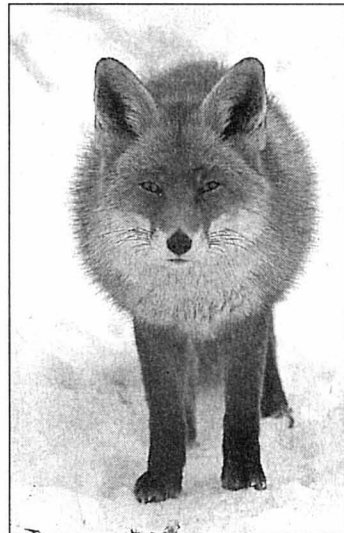
Durant des années, il a observé, suivi même, le renard avec des colliers émetteurs, dans le secteur de La Chaux d'Abel. Suite à la parution de son livre, fruit de ses observations, le Neuchâtois Jean-Steve Meia sera en conférence demain soir, aux Breuleux, à l'invitation des naturalistes francs-montagnards.

Biologiste, Jean-Steve Meia (il habite aujourd'hui à La Neuveville) se situe dans la mouvance de ces chercheurs de l'Institut de zoologie de Neuchâtel qui se sont penchés sur les carnassiers de notre région. Pendant des années, c'est le renard qu'il va observer, dans la région des marais de La Chaux d'Abel et la contrée du Mont-Soleil. Il va notamment suivre ses sujets avec des émetteurs pour tenter de définir leur terrain de chasse, leurs comportements et leur organisation sociale (est-ce vraiment un solitaire?).

Dix années d'études vont lui permettre de percer les secrets de leur vie, autant d'observations recueillies dans un superbe livre, publié chez Delachaux et Nestlé. L'auteur cherche à placer les informations relatives au renard, dans un cadre biologique et historique plus général. Ainsi la partie

consacrée à l'alimentation aborde les relations entre prédateur et proie et celle relative entre homme et renards. La question se pose aussi de savoir si goupil est trop abondant, s'il prélève trop de gibier sauvage ou s'il transmet des maladies. Autant de sujets à découvrir demain soir. /mgo

Conférence-diapositives de Jean-Steve Meia sur le renard, vendredi 30 avril à 20h15 à la Balance, aux Breuleux. Assemblée des naturalistes francs-montagnards à 19h30. Entrée libre



Le renard, un animal plutôt mal vu.

PHOTO ARCH-GALLEY

Mieux se profiler pour mieux résister

La Chaux ■ Les boulangers secoués par la concurrence

Les boulangers jurassiens, en assises mardi soir à La Chaux-des-Breuleux, sont sous le coup des turbulences d'une concurrence larvée. François Goudron, de Soyhières, leur président, a affirmé qu'il fallait réagir et mieux se profiler pour résister.

Les artisans boulangers-pâtisseries du Jura historique sont au nombre de 68, avec les membres passifs. Cinquante d'entre eux tiennent un commerce.

C'est un véritable cri du cœur qu'a lancé leur président en début de séance, en mettant en avant la dégradation des points de vente et la chute du chiffre d'affaires. «Le pain n'est plus un produit de première nécessité, a-t-il regretté. On assiste à une multiplication des points de vente, comme les stations-service, qui pratiquent des prix sacrifiés. Les produits «Coop Pronto» ont fait un bond de 23%, les surgelés et précuits sont partout».

En réponse à cette situation, François Goudron a souligné

qu'il faut privilégier la qualité, le savoir-faire bien sûr, mais pense aussi qu'il faut innover et se faire connaître. A ce titre, l'association débloque 6000 francs par an en publicité. Le président a de même préconisé à ses membres de participer activement au Swiss Bakery Trophy, qui se déroule durant le Salon des goûts du terroir, à Bulle. L'occasion de présenter des spécialités (toétschés ou truffes à la damassine) et de faire parler des artisans boulangers qui se distinguent. A noter qu'il est aussi question d'un partenariat des CJ pour la distribution de biscômes à la Saint-Nicolas.

Enfin, si des problèmes de discipline existent, la profession forme neuf apprentis de 3e année (dont deux filles), dix de 2e année (dont cinq filles) et neuf de 1ère année (dont trois filles). Problème: plusieurs d'entre eux arrêtent le métier au terme de leur pensum... /mgo

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

■ **Ambulances de Saignelégier:** tél. 144 ou 032 952 12 12.
■ **Médecins:** en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, tél. 032 952 12 12.
■ **Pharmacie des Franches-Montagnes:** service de garde, tél. 032 951 12 03 et 032 951 12 01 pour tout renseignement.

■ **Dépannages:** Centrale, tél. 032 955 14 12.
■ **Taxis:** piquet de nuit, tél. 032 951 21 18.

AGENDA

DEMAIN

■ **Delémont** Halle des expositions, «La poupée», par et autour de Simon Gerber, conte musical moderne, 20h30.

PUBLICITÉ



CREDIT SUISSE

L'essentiel pour vous et votre entreprise.

N'hésitez pas à m'appeler.

Patrick Schenk, Chef de team
Clientèle Entreprises Neuchâtel

Téléphone 032 720 96 01

coop

Offres valables du mardi 27 avril au samedi 1^{er} mai 2004,
dans la limite des stocks disponibles.

Fraîcheur oblige!



les 100 g

4.70

au lieu de 5.80

Escalopes de veau,
Suisse

TP 08-RomF W 18/04

**10%
de moins**

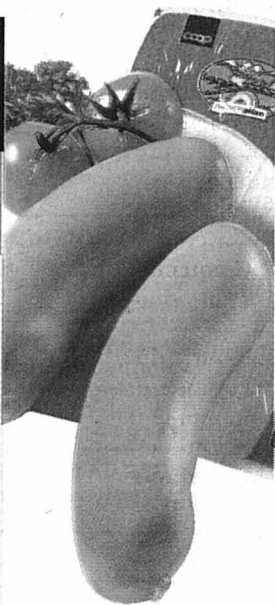


200 g

2.70

au lieu de 3.-

sur toute la charcuterie Coop Natura-plan, p.ex. Cervelas Coop Naturaplan



3 pour 2



3 x 100 g

4.60

au lieu de 6.90

Gendarmes
Coop Naturaplan



le kg

3.60

au lieu de 4.90

Pommes Golden
classe I, Suisse

le sachet de 1,5 kg
5.20 au lieu de 7.20



la pièce

1.20

Concombre,
Espagne/Italie/Suisse

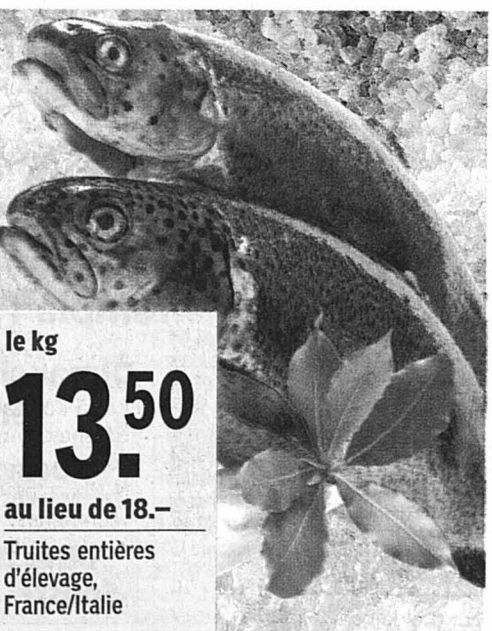


250 g

6.50

au lieu de 8.50

Salade Premium
Coop Betty Bossi,
déjà parée et lavée



le kg

13.50

au lieu de 18.-

Traites entières
d'élevage,
France/Italie



plaque de 250 g

2.70

au lieu de 3.10

Le Beurre



2 parts

4.80

au lieu de 5.80

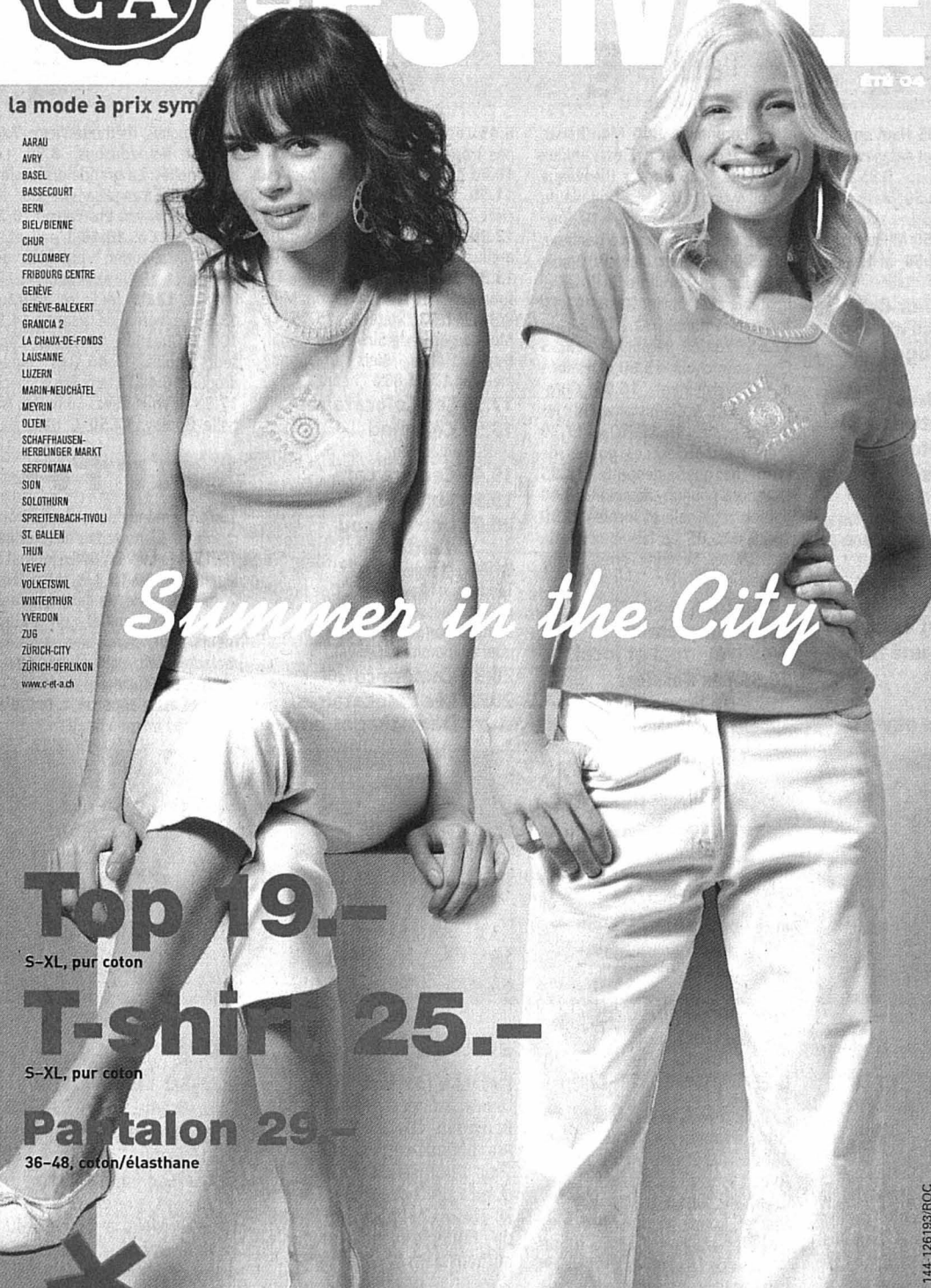
Tourte Forêt-Noire,
240 g



ESTIVALE

la mode à prix sym

AARAU
AVRY
BASEL
BASSECOURT
BERN
BIEL/BIENNE
CHUR
COLLOMBEY
FRIBOURG CENTRE
GENÈVE
GENÈVE-BALCHERT
GRANCIAS 2
LA CHAUX-DE-FONDS
LAUSANNE
LUZERN
MARIN-NEUCHÂTEL
MEYRIN
OLTEN
SCHAFFHAUSEN-
HERLINGER MARKT
SERFONTANA
SION
SOLOTHURN
SPREITENBACH-TIVOLI
ST. GALLEN
THUN
VEVEY
VOLKETSCHWIL
WINTERTHUR
YVERDON
ZUG
ZÜRICH-CITY
ZÜRICH-GERLIGNON
www.c-et-a.ch



Summer in the City

Top 19.-

S-XL, pur coton

T-shirt 25.-

S-XL, pur coton

Pantalon 29.-

36-48, coton/élasthane

SEMAINES DU T-SHIRT – MAINTENANT CHEZ C&A

144-126193/ROC

offres d'emploi

avis divers

La Maison des Jeunes de La Chaux-de-Fonds

Engage dès le 1er juillet 2004 ou date à convenir

Surveillant de maison Poste à 100%

Profil désiré:

- Personne dynamique ayant le sens des responsabilités;
- Surveillance générale des pensionnaires;
- Aptitude à travailler de manière autonome et participer à l'entretien de la maison.
- Horaires irréguliers, présence aussi en soirée et le week-end.
- Gardes de nuit et remplacements en l'absence de la direction.

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae complet sont à adresser à:

MAISON DES JEUNES

M. André Dubois, directeur

Rue du Parc 69 – 2300 La Chaux-de-Fonds
jusqu'au 13 mai 2004 au plus tard

Renseignements auprès de la Direction de la Maison des Jeunes, tél. 032 913 08 26.

132-148818

Société spécialisée dans l'agencement d'entreprises recherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

un(e) employé(e) de commerce

avec expérience, aimant et sachant travailler de façon indépendante pour assister le responsable dans des travaux variés liés au traitement des offres, commandes, livraisons, facturation débiteurs/créanciers et correspondance.

Ce poste conviendra à une personne sérieuse, précise et stable, intéressée par le domaine de l'agencement, ayant l'esprit d'initiative et désireuse de s'engager dans une petite organisation au service d'une clientèle exigeante.

Age idéal: 28-40 ans

Langues: maternelle française, bonnes notions d'allemand

Taux d'occupation: 80-100%

Adressez s.v.pl. votre dossier ainsi qu'une lettre de motivation à:

Mérieult-Donzé SA,
rue Jardinière 129, 2300 La Chaux-de-Fonds



Mérieult-Donzé sa

132-148830

L'Impartial

Editeur:

Fabien Wolfrath

Directeur des rédactions
et rédacteur en chef:

Mario Sessa

Tirage contrôlé: 20.940 exemplaires
(REMP, avril 2003)

Lecteurs 46.000 (Mach Basic 2003)

RÉCEPTION

14, rue Neuve,
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 00

Ouverture: du lundi au vendredi 7 h 45 - 12 h
et 13 h 45 à 18 h.

ABONNEMENTS

Tél. 032 910 20 40

Fax 032 910 20 49

Adresse E-mail: clientele@limpartial.ch

Tarifs pour la Suisse

3 mois 6 mois 12 mois

Fr. 88.- Fr. 166.- Fr. 312.-

Y compris TVA 2,4%.

PUBLICITÉ

Régie des annonces:

Publicitas SA – 14, rue Neuve,

2302 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 910 20 50

Fax 032 910 20 59

Ouverture: du lundi au jeudi 7 h 45 -
12 h et 13 h 45 - 17 h 45, vendredi
jusqu'à 17 h 15.

Délais: 2 jours avant la parution à 12 h.

Edition du lundi: jeudi à 12 h.

Avis mortuaires, naissances et tardifs:

Du lundi au vendredi, les avis susmention-

nés sont à remettre à la réception de

Publicitas. En dehors des heures d'ouver-

ture (jusqu'à 21 h) ainsi que les

dimanches et jours fériés, (de 16 h 30 à

21 h), ils doivent être communiqués par

téléphone au **032 723 53 00**, par fax

au **032 723 53 09** ou par e-mail à

l'adresse redaction@limpartial.ch.

C'est décidé...

Je m'abonne!

Je choisis le mode de paiement :

annuel Fr. 312.-
1 mois gratuit offert
à tout nouvel abonné.

semestriel Fr. 166.-

trimestriel Fr. 88.-

Je désire recevoir la carte LABEL BLEU réservée aux abonnés réguliers
et profiter de réductions pour divers spectacles et manifestations.

Merci d'écrire en majuscules !

Nom et prénom:

Rue et no:

NP/Localité:

Numéro de téléphone:

Date:

Signature:

Je réglerai ce montant au moyen du
bulletin de versement qui me par-
viendra ultérieurement. (Pour la pre-
mière période ce montant sera
déterminé au prorata.)

Coupon à retourner à L'IMPARTIAL service
clientèle, rue Neuve 14, case postale,
2302 La Chaux-de-Fonds. Formulaire
également disponible sur internet à
l'adresse www.limpartial.ch - rubrique
abonnés ou clientele@limpartial.ch.

L'Impartial

Regard sur les générations futures

Pâris à Paris, il ne craint aucun pari

Chant lyrique ■ Du théâtre du Châtelet au festival de Salzbourg, le ténor Bernard Richter a ouvert ses ailes dans les hautes sphères de l'opéra. A voir dès ce soir dans «Cosi fan tutte» à Bâle

Par
Yvonne Tissot

La valise à roulettes et les sacs de voyage, Bernard Richter connaît. «Il faut c'qui faut, avec la vie d'artiste, ma bonne dame», rigole-t-il en appuyant son accent neuchâtois. En partance pour Bâle, où il incarne dès ce soir le personnage de Ferrando dans «Cosi fan tutte» de Mozart, le ténor à la mèche blonde regarde quelques instants autour de lui, puis s'assied sur une terrasse de la place du Coq-d'Inde, à Neuchâtel. A quelques heures de la première au théâtre de Bâle, il témoigne d'une certaine excitation teintée d'anxiété. «Lorsque l'orchestre entame l'ouverture, je me dis toujours: «Pourquoi j'ai choisi ce métier?» (sourire). Mais ce que j'aime le calme, ici...»

Pigeon voyageur

De Francfort à New York, de «Don Giovanni» à «La veuve joyeuse», en passant par Paris et Copenhague, le musicien n'a lésiné ni sur les kilomètres, ni sur le répertoire depuis huit ans. «Lancer une carrière de musicien professionnel demande beaucoup d'investissement en temps et en argent. C'est un peu comme lancer sa petite entreprise...», sourit-il. Il travaille ses rôles - au début, surtout le répertoire mozartien - et tente de se constituer un réseau en se présentant à des auditions dans des théâtres au quatre coins de l'Europe: «Il faut alors accepter de faire six heures de train pour chanter trois minutes devant un chef... qui ne vous donnera ensuite peut-être aucune réponse». Mais il persévère, «la passion du chant et le plaisir de m'exprimer me permettent de me blinder dans les périodes difficiles», et se fait peu à peu sa place au soleil.

Il y a notamment eu le «Tannhäuser» en 2000 à l'Opéra de Leipzig, sous la direction d'Ascher Fisch. «Un grand homme, attentionné autant avec la diva qu'avec le souffleur. Sous sa baguette, j'ai eu l'impression que Wagner était aussi facile que Mozart», raconte le trentenaire.

Puis c'est la rencontre avec le chef d'orchestre Marc Minkowski et ses Musiciens du Louvre, «une grande famille au service de la musique. Du bonheur, rien que du bonheur.» Avec eux, il fait ses débuts, trois soirs durant, au théâtre du Châtelet, à Paris, dans le rôle de Pâris de «La belle Hélène» d'Offenbach pour les fêtes de fin d'année 2003. Le courant passe entre le Neuchâtois et les baroqueux qui «dépoussièrent la musique du XIXe et en font quelque chose de vraiment neuf». Il remplira donc cette année avec le rôle de Fritz dans «La Grande Duchesse de Gerolstein» d'Offenbach, en septembre à Grenoble, et décembre au Châtelet, «avec plus de représentations cette fois».

Installé depuis une année à Colombier avec son épouse Jessica Comeau, elle aussi chanteuse lyrique, Bernard Richter peut désormais se targuer de vivre de son art. «J'ai des projets jusqu'en 2006. Entre autres, un opéra pour le festival de Salzbourg sous la direction de Kent Nagano, et un autre à Lille et Paris, avec Casadesu!» Puis il relativise: «Cela ne repose que sur deux petits muscles dans ma gorge...» /YVT

«Cosi fan tutte», direction, Michael Hofstetter; mise en scène, Karin Beier. Dès ce soir, et jusqu'au 20 juin. Renseignements: 061 295 11 33 ou www.theaterbasel.ch/

Bon comme le pain

En coulisses ou dans la rue, Bernard Richter fait toujours preuve de gentillesse et d'un inaltérable esprit d'ouverture. Morceaux choisis.

La gentillesse: «Ça me vient de mon éducation. J'aime rencontrer du monde et j'adore le métier que je fais. Je ne vois donc pas pourquoi je serais désagréable...»

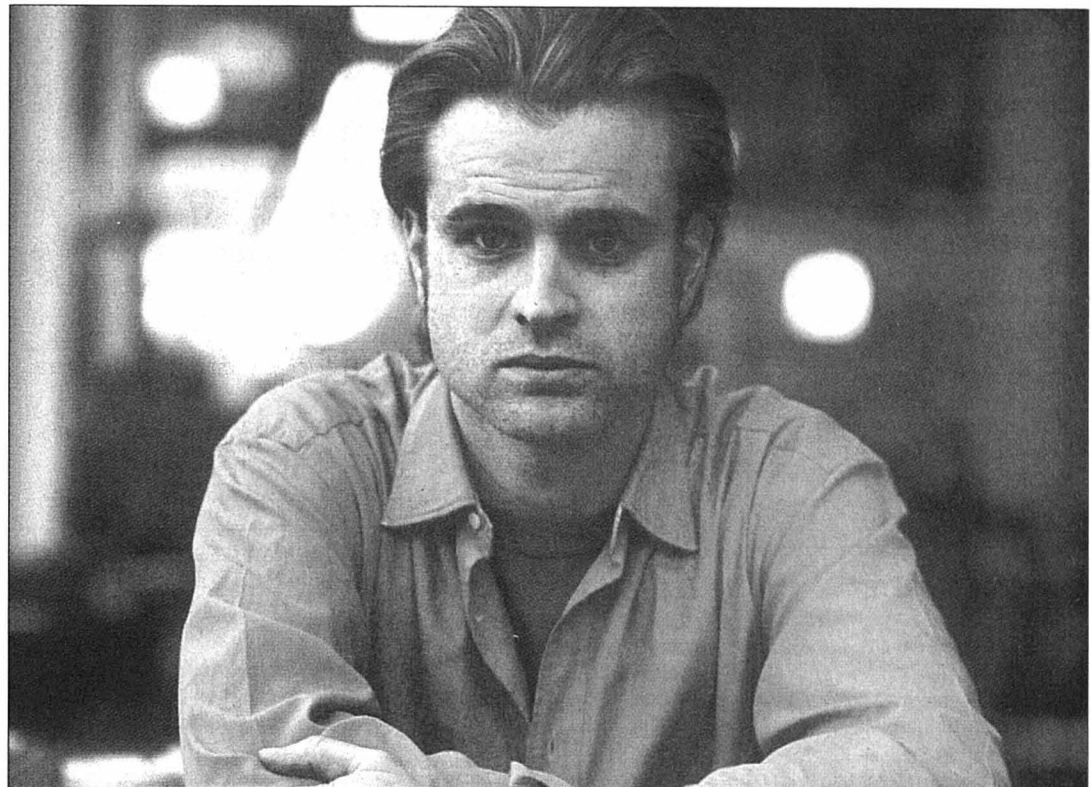
Le bonheur du musicien: «Lorsque la tante de ma femme, qui est sourde, vient au concert avec un ballon, pour le sentir vibrer entre ses mains. Quand les gens ont du plaisir à un de mes concerts, je me sens comme un boulanger à qui l'on dit que son pain est le meilleur de la ville.»

La renommée: «Ce n'est pas un but en soi, mais une conséquence nécessaire pour pouvoir décrocher des rôles intéressants.»

Le spectacle: «Je suis fasciné par ce monde éphémère. J'adore y retourner plusieurs fois pour en observer l'évolution. Et voir le chapiteau d'un cirque descendre à la vitesse éclair...»

Le milieu artistique: «Le monde de l'opéra n'est régi par aucune règle, il faut donc savoir ce que l'on veut. On y rencontre trop de personnes mues par l'angoisse de faire respecter leur ego plutôt que par la passion.»

Mozart: «La cuisine la plus équilibrée...» /yvt



Le ténor neuchâtois Bernard Richter, une voix d'or et un flegme naturel. L'étoffe rêvée du jeune premier... PHOTO SP

Premiers pas à L'Avant-Scène

Le secret de son succès? Bernard Richter s'en remet à son premier professeur de chant, le Neuchâtois Yves Senn, directeur de L'Avant-Scène Opéra, à Colombier, «tremplin» pour solistes en devenir. C'est lors des premiers balbutiements de la troupe que Bernard Richter monte pour la première fois sur les planches, à l'âge de 12 ans. Il interprète le rôle d'un réveil-matin dans «Alice l'opéra», sur une musique d'Offenbach et de Corbellari. «Finalement, mon rôle a été muet... j'avais commencé à muer.»

Mais les dés en sont jetés: il a décidé d'être chanteur d'opéra. «Je gardais cette vocation pour moi, car j'étais timide. Dans mon jardin secret, j'écoutais des disques et je m'amusais avec ma voix.» En attendant d'être assez âgé, le petit gars prend des cours de trompette et de batterie. A 18 ans, il commence, enfin!, ses études de chant avec Yves Senn, en parallèle d'un diplôme de commerce. Le seul titre qu'il obtiendra, puisqu'il est recalé aux examens d'entrée en classe professionnelle au Conservatoire de Neuchâtel. «En plus de son enseignement

technique de qualité, Yves Senn m'a inculqué l'essentiel: l'amour de la musique, l'enthousiasme pour me lancer dans des projets, ainsi que la confiance et l'honnêteté envers mes performances.» Son professeur, impressionné par son naturel vocal le pousse sur scène comme soliste: concerts avec l'orchestre des gymnases neuchâtois, opéras et récitals s'enchaînent. Cinq ans plus tard, il est admis à l'Opéra Studio de Bienne «et depuis, je suis en formation permanente, sur le tas, explique-t-il. Pour moi qui ne suis pas scolaire, c'est le meilleur des conservatoires...» /yvt

«Un paysage montagneux doux et féminin»

Petit écran ■ Tourné l'an dernier dans le canton de Neuchâtel, «Bonhomme de chemin» débarque sur la TSR. Frédéric Mermoud parle de son travail



Propos recueillis par
Dominique Bosshard

Remarqué et plusieurs fois primé l'an dernier, grâce à «L'escalier», le cinéaste Frédéric Mermoud s'est vu confier son premier long métrage à 35 ans, pour le compte de la Télévision suisse romande et de France 2. Tourné en été 2003 sur les hauts de La Chaux-de-Fonds, «Bonhomme de chemin» dépeint, avec beaucoup de justesse, les émois de Valentin, 12 ans. Privé de sa mère, l'enfant (Nicolas Marais) grandit dans une ferme isolée entre son père agriculteur (Bruno Todeschini) et le voisin (Rufus), un apiculteur qui lui prodigue son affection. Lors-



Pique-nique dans les Montagnes. A gauche, le cinéaste Frédéric Mermoud et son jeune interprète. PHOTOS TSR

que ce dernier recueille une jeune femme sortie de prison (Carole Richert), le cœur des deux hommes et du jeune garçon se met à battre plus vite... Un téléfilm visuellement très soigné, diffusé demain sur la TSR.

Aborder le long métrage par un téléfilm, ce n'est pas frustrant?

Frédéric Mermoud: Non. «L'escalier», mon court métrage, m'avait un peu vidé. C'était agréable d'enchaîner avec un scénario déjà écrit, un projet déjà mis en route. Ce téléfilm m'a permis d'éprouver une plus grosse machine, de me mettre à l'épreuve sur un «marathon» qui n'avait pas, non plus, l'importance de celui de New York! Travailler avec

des acteurs de renom et une équipe très professionnelle, c'était galvanisant. Ce n'est pas comme si j'avais ramé en vain pendant cinq ans pour tourner un long métrage, et que tout d'un coup j'avais obtenu cette carotte-là. Ce film est arrivé à un bon moment, il est entré dans une dynamique qui m'était favorable. Ce n'était pas frustrant dans la mesure où je n'ai jamais perdu de vue que ce film était destiné à deux chaînes généralistes et grand public. Je ne me suis pas dit: «Profite de cette opportunité pour faire un film d'auteur». Le mode de production, la durée du tournage, l'accessibilité au plus grand nombre font, bien sûr, que vous rentrez dans certains codes, différents de ceux du cinéma. Mais ne pas jouer le jeu, c'est frustrer tout le monde et, d'abord, le téléspectateur.

Pourquoi avoir tourné dans la région neuchâtoise?

F. M.: C'est un film qui se passe beaucoup en extérieur, il est lié à une atmosphère, d'où l'importance accordée au dé-

cor. Je voyais un paysage montagneux assez doux, féminin, plutôt qu'un paysage alpin plus abrupt (il est Valaisan, ndlr). Le canton de Neuchâtel me semblait adéquat de ce point de vue-là.

Les acteurs vous ont-ils donné plus que vous n'en attendiez?

F. M.: L'intrigue est assez classique, et je me suis rendu compte que le film jouerait beaucoup sur la qualité de la distribution. J'ai choisi très vite de privilégier le travail avec les acteurs. Chacun à sa manière a fait preuve d'une très grande générosité. C'était d'autant plus agréable que les trois interprètes adultes n'avaient rien à prouver. A priori, ils auraient pu s'installer dans une certaine routine. Mais ce n'est pas dans leur manière d'être, ils ont fait preuve d'un engagement très fort. Y compris lors de la phase de promotion, alors que le film ne sort pas au cinéma. /DBO

TSR 1, ve 30 avril, 20h40; France 2, me 5 mai, 20h55

THÉÂTRE L'Evangile selon Degotte

Aux amateurs d'humour évangélique plutôt libre, aux adeptes de la liturgie du tout et du rien, le metteur en scène belge Charlie Degotte propose «Et Dieu! (dans tout ça)», un spectacle déjanté et anticlérical, ce soir et demain au théâtre du Passage.

Qualifié par lui-même de «metteur en scène atypique de la Belgique joyeuse», Charlie Degotte puise dans la Bible afin de mieux dégommer par l'humour la capacité de nuisance des religions et de leurs fanatiques. De la création - non celle du monde, promet le dossier de presse, mais celle qui conduit du Big Bang au Big Mac - à saint Augustin en passant par la croix en kit à monter soi-même, la troupe de joyeux drilles de Charlie Degotte (au sein de laquelle officie Christian Hecq, fort remarqué lors de son apparition dans «Le cercle de craie caucasien» de Benno Besson) se mue en «une confrérie de derviches sauteurs qui célèbrent une tragédie acuménicomique au parfum de petits miracles et de grandes supercheries...» /sab

Neuchâtel, théâtre du Passage, je 29 avril, 20h, ve 30, 20h30

Un élargissement périlleux

Dix pays d'Europe centrale, orientale et méridionale adhéreront samedi à l'Union européenne. La grande famille communautaire s'installe dans l'incertitude

LE DOSSIER

De Bruxelles
Tanguy Verhoosel

C'est, pour l'Europe, un big bang. Le plus important élargissement de l'UE se produira samedi. Ce sera également le plus périlleux, car il est orienté vers plusieurs pays d'Europe centrale et orientale souvent désargentés, inconsistants et avides de vengeance sur l'Histoire, sinon sur les Quinze eux-mêmes.

Dix pays adhéreront le 1er mai à l'UE – leur entrée dans la zone euro et dans l'espace Schengen, en revanche, n'aura pas lieu avant 2006-2007.

Le centre de l'Union se déplace à l'est

Parmi eux, trois ex-républiques soviétiques (la Lituanie, l'Estonie et la Lettonie), quatre anciens pays satellites de l'URSS (Pologne, Hongrie, République tchèque et Slovaquie) et un Etat issu de l'éclatement de la Yougoslavie (Slovénie). Chypre et Malte, deux îles de la Méditerranée, complètent l'ensemble. Le centre de gravité de l'Union, qui comptera 75 millions de citoyens en plus (455 millions au total), va donc se déplacer vers l'est.

Une Europe réunifiée, une Union diluée?

Ce sera le quatrième et plus important élargissement de l'Union depuis la création, en 1951, de la Communauté européenne du charbon et de l'acier par la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. La Grande-Bretagne, le Danemark et l'Irlande les ont rejoints en 1973, la Grèce en 1981, le Portugal et l'Espagne en 1986, l'Autriche, la Suède et la Finlande en 1995.

Elargissement de l'Union européenne



	Population en millions	PIB 2002 en mrd. d'euros	PIB-moyenne par habitant*	Chômage taux en %	Inflation 2003 en %
Estonie	1,3	7	40	9,5	1,4
Lettonie	2,3	9	35	10,5	2,9
Lituanie	3,4	15	39	11,7	-1,1
Pologne	38,2	202	41	19,1	0,7
Rép. tchèque	10,2	78	62	8	-0,1
Slovaquie	5,4	26	47	16,6	8,8
Hongrie	10,1	69	53	5,9	4,7
Slovénie	2	23	69	6,4	5,7
Malte	0,4	4	69	8,8	1,3
Chypre	0,7	11	77	4,7	4
Total	74,0	444	*UE=100		
*en standards de pouvoir d'achat					
UE-15	380,8	9169	100	8	2
UE-25	454,9	9613	91	9	2
USA	291,4	11084	137	5,7	2,3
Suisse	7,4	287	117	4,3	0,1

Source: ANP, ats, Eurostat

ats-infographie

Ce sera le plus périlleux, aussi, car ce big bang, censé marquer la réunification du Vieux continent, laborieusement entamée après la chute du Mur de Berlin, en novembre 1989, risque paradoxalement d'affaiblir la construction européenne.

On a beaucoup glosé sur les coûts et bénéfices, économiques, sociaux et politiques, de l'opération.

En quinze ans, les pays de l'est ont cahin-caha réussi la gageure de se démocratiser tout en se convertissant à l'économie de marché, au prix, souvent, de lourds sacrifices socio-économiques – les laissés-pour-compte de l'élargissement ne se comptent plus.

C'est dans l'intérêt bien compris des Quinze, qui redoutaient après l'implosion du bloc de l'est qu'émerge à leurs frontières une vaste zone d'instabilité. Mais l'Union s'est-elle vraiment donné les moyens de ses ambitions?

Les Quinze se sont montrés pingres

Pour les Quinze, le coût financier net de l'adhésion des Dix est évalué à 32 milliards d'euros pour la période 1990-2006 (aides de «pré-adhésion» et dépenses «post-adhésion» confondues). Les crédits qui ont été réservés aux dix nou-

veaux sont beaucoup plus élevés (41 milliards d'euros en 2004, 2005 et 2006, par exemple), mais ils ne seront pas tous débloqués. Par ailleurs, les Dix paieront une contribution au budget de l'Union: plus de 17 milliards d'euros jusqu'à 2007. Nombre de spécialistes estiment que l'élargissement vers l'est s'est fait au rabais et l'Union risque de subir longtemps encore les conséquences de sa pingrerie, alors que la paix, c'est bien connu, n'a pas de prix. Elle risque de freiner le développement économique des pays adhérents (dont le produit intérieur brut atteint, en moyenne, 40% de celui des

Quinze) et, partant, d'y altérer un sentiment d'euro-scepticisme d'autant plus prononcé que les pays de l'est se sentent à juste titre mal accueillis dans la famille communautaire.

Des craintes fondées mais toujours exagérées

Aucun effort pédagogique n'a été entrepris par les gouvernements en vue de convaincre les citoyens des Quinze des chances de l'élargissement. Au contraire, on les a abreuvés de craintes – celles d'une invasion de travailleurs polonais, d'une délocalisation massive d'entreprises occidentales, d'une hausse

de la criminalité, d'une dilapidation des derniers européens, d'une insécurité alimentaire, etc. – souvent fondées mais toujours exagérées.

Gageons, donc, que les dix nouveaux Etats de l'Union seront avides de vengeance, notamment lorsque viendra l'heure de fixer les perspectives financières de l'UE pour la période 2007-2013. Les tensions sont déjà très perceptibles entre les Etats «riches», comme l'Allemagne et la France, qui veulent plafonner les dépenses communautaires à leur niveau actuel (1% du Produit intérieur brut européen), et les «pauvres» pays de l'est et du sud du continent.

Un espace géopolitique reste à définir

Ce n'est pas le seul problème qui s'annonce. Les Quinze ont privilégié l'élargissement de leur Union au détriment de son approfondissement préalable.

L'UE manque toujours d'un véritable projet politique, qui devra inévitablement être flanqué d'une décision sur les frontières de l'Europe – un espace géopolitique doit être défini si l'on veut éviter la dilution de l'Europe communautaire dans une zone de libre-échange floue.

Un égocentrisme logique, mais peut-être sous-estimé

Ce projet sera beaucoup plus difficile à définir à vingt-cinq qu'à quinze, ne fût-ce qu'en raison de l'égocentrisme et de l'instabilité politique de la plupart des pays de l'est. Ces difficultés sont somme toute logiques pour des Etats qui ont recouvré la liberté il y a une décennie à peine (et l'Europe n'y est pas pour grand chose...), mais l'UE les a sans doute sous-estimés, alors qu'ils se répercuteront dans tout le processus décisionnel communautaire – pourvu, au moins, que soit adoptée la Constitution européenne!

Pour toutes ces raisons, on se demandera toujours si l'élargissement de l'Union n'intervient pas trop tôt parce que les Quinze ont (ré)agi trop tard. /TVE

Le même régime pour tous

La Suisse appliquera le même régime douanier que pour les autres pays de l'Union européenne aux huit Etats de l'Est qui entreront dans l'UE le 1er mai. Le Conseil fédéral a annulé hier les accords de libre échange en vigueur jusqu'à présent avec ces pays.

Cette modification du système des préférences douanières est d'ordre pratiquement formel, il n'y aura pas de grand changement à partir de samedi, d'après le secrétariat d'Etat à l'économie (seco). La question des deux autres nouveaux membres de l'UE, Chypre et Malte, a déjà été réglée précédemment. /ats

Dix Etats d'Europe centrale, orientale et méridionale adhéreront samedi à l'Union européenne. Des quatre élargissements que l'UE a connus depuis 1973, c'est, clairement la Commission européenne, celui qui a été le mieux préparé. Laissons-lui le bénéfice du doute, même si le casse-tête auquel sont confrontés les Vingt-cinq depuis que le plan de réunification de Chypre a été rejeté par la communauté grecque de l'île témoigne de certaines lacunes et que subsistent nombre d'incertitudes sur l'application effective du droit communautaire à l'est du Vieux continent.

De toute façon, le respect des normes existantes compte désormais moins – Bruxelles et la Cour européenne de justice sont là pour sanctionner tout écart de conduite – que l'attitude qu'adopteront les nou-

veaux Etats membres quand il s'agira de développer le projet européen et la législation qu'il engendrera. On peut nourrir, à ce propos, de vives inquiétudes.

Saint Giscard, priez pour l'UE

Grands donneurs de leçons et orphelins de toute politique visionnaire, les Quinze ont cru pouvoir dompter facilement des pays que le joug communautaire avait rendu dociles. Ils se sont rendu compte assez vite que les Etats de l'est ne formaient pas un bloc monolithique et n'avaient plus en commun qu'une farouche volonté de défendre leur souveraineté nationale retrouvée. Mais il

était trop tard pour gommer l'impression de condescendance qu'ils ont laissée et corriger le tir – réformer l'Union avant de l'étendre.

Ce contexte difficile rend plus indispensable que jamais l'adoption d'une Constitution européenne qui, à défaut de doter l'Union d'un véritable projet politique, aurait l'immense mérite de simplifier le fonctionnement des institutions communautaires. Quitte, comme l'a récemment suggéré Valéry Giscard d'Estaing, à préserver jusqu'à 2012 le pouvoir de blocage décisionnel des Etats tels qu'il est défini dans le (banal) Traité de Nice, mais uniquement à condition que soit menacé leur «intérêt national».

Un compromis est possible sur cette base; il risque toutefois de faire long feu après que Tony Blair a pris la décision,

empreinte d'électorisme, de soumettre la Constitution européenne qui devrait être adoptée en juin à l'approbation du peuple britannique. On sait que les sujets de Sa Très Gracieuse Majesté sont dans leur grande majorité hostiles au projet de Constitution, que l'on craint donc mort-né.

Surtout, Tony Blair a rendu plus inconfortable encore la position de Jacques Chirac, en France, où les partisans d'un référendum se font de plus en plus pressants. Le danger, évident dans l'Hexagone, est qu'un vote populaire sur la Constitution se transforme en plébiscite contre l'entrée de la Turquie dans l'UE et soit donc négatif. Ce serait doublement catastrophique.

Tanguy Verhoosel

COMMENTAIRE

PUBLICITÉ

Cliquez sur :
cinéma
Les films à l'affiche des salles et nos critiques sur les dernières sorties.
www.limpartial.ch

A vendre

A louer

Un chez-soi à prix avantageux

143-778150/4x4

A vendre - Le Locle
Petit immeuble
3 APPARTEMENTS
et
1 COMMERCE
 Fr. 480 000.-
 Renseignements:
079 637 13 24

132-148166

À LOUER

LA CHAUX-DE-FONDS
Un appartement de 3 pièces
 Cuisine, salle de bains-WC, hall avec armoires, balcon.
Un appartement de 6 pièces rénové avec cachet
 Comprenant 5 chambres à coucher avec parquet, salon avec balcon, cuisine agencée, salle de bains-WC et salle de douches neufs, grand hall avec armoires.
 Situation calme. Idéal pour famille.
 L'immeuble possède des dépendances, une lessiverie et un jardin commun.
Libres tout de suite.
 Situation: Jardinière 131

Pour tous renseignements, s'adresser à:
 Gérancia & Bolliger S.A.
 Av. Léopold-Robert 12
 Tél. 032 911 90 90
 2300 La Chaux-de-Fonds
 info@gerancia-bolliger.ch

132-148775

A louer
 av. de la Gare 19 à Sion



bureaux de 270 m²
 climatisés, modulables, places de parc.
 Libres de suite.
Renseignements et visites:
079 796 35 14

036-219834/ROC

1 ImmoStreet
 Vous perdez espoir, il y a plusieurs mois que vous recherchez l'objet immobilier de vos rêves ? N'attendez plus, allez sur :
www.immostreet.ch
 Retrouvez en un seul click toutes nos offres exclusives !!!
 partenaire de unpi.ch partenaire de neuch.ch
 Vous n'avez pas Internet? ImmoVox vous répond au 0900 701 702 (Fr. 2.90 / minute)

avis divers

HÔTEL-RESTAURANT DU CERF
 2316 Les Ponts-de-Martel
 Tél. 032 937 11 08
Match aux cartes par équipes
 Vendredi 30 avril 2004
 dès 20 heures
 Collation chaude Inscrivez-vous!

132-148821/UDO

«J'ai perdu un proche... j'ai besoin d'en parler!»
 A votre écoute, tous les premiers mardis du mois de 19 heures à 21 heures à la Brasserie de l'Ancien Manège, La Chaux-de-Fonds.
Prochaine rencontre: 4 mai 2004.
 Marianne Guignard Fromont
 et Gérard Berney

132-148890

Rte de Brügg 1, Bienne, 8 h 00 - 21 h 00
INAUGURATION: samedi 1^{er} mai
JOHNNY'S PARADISE
 western - country - indian - biker,
 Johnny Elvis - Vynils - locations de costumes
10% DE RABAIS
 surprises - bar - duo Art & Lee
 WWW.JOHNNYPARADISE.CH

006-443692/ROC

Solution du mot mystère:
EMERAUDE

À VENDRE
 GHB GÉRANCE S.à.r.l.

Le Locle / Centre-ville
Immeuble locatif
 de 7 appartements entièrement rénovés
 Fr. 590 000.-

Nous sommes à votre disposition pour la vente et l'expertise de vos biens immobiliers
GHB Gérance S.à r.l.
 www.ghb-gerance.ch
 Patinage 4a - 2114 Fleurier
 Tél. 032 861 25 56 - Fax 032 861 12 75

SAINT-IMIER
 Baptiste-Savoie 62
Spacieux et lumineux appartement de 2 1/2 pièces de 51 m²
 Grand séjour, cuisine fermée, réduit.
 Loyer mensuel: Fr. 587.- charges comprises.
 Disponible: tout de suite.
 Places de parc à disposition.
 Renseignements: Mme C. Lütolf
CPM

CAISSE DE PENSIONS MIGROS IMMOBILIER
 Rovéréaz 5 - 1012 Lausanne
 Tél. 021 652 92 22

022-065613

À LOUER

LA CHAUX-DE-FONDS
Une villa rénovée de 7 pièces dans le quartier de Montbrillant
 Avec cuisine agencée et coin à manger, 6 chambres, 2 WC séparés, un carnotzet, un grand jardin arborisé, garage.
Loyer Fr. 2500.- + charges.
Libre tout de suite.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
 Gérancia & Bolliger S.A.
 Av. Léopold-Robert 12
 Tél. 032 911 90 90
 2300 La Chaux-de-Fonds
 info@gerancia-bolliger.ch

132-148819

A vendre
Bel immeuble
 Rue du Progrès 37 - Le Locle



Bel immeuble locatif rénové, composé de 8 appartements ainsi que de bureaux situés au rez-de-chaussée.
Il bénéficie d'un très grand jardin et de nombreuses places de parc extérieures.
Emplacement calme et ensoleillé.
Bon rendement brut!
 Demandez une notice, sollicitez un rendez-vous
 Pour plus d'informations: www.geco.ch

132-147915

Groupe GECO SA
 40, av. Léopold-Robert - 2300 La Chaux-de-Fonds - 032 911 15 15

Gérance Charles Berset SA
À LOUER

La Chaux-de-Fonds
2 pièces

Combe-Grieurin: logement libre de suite, cuisine agencée, salon, 1 chambre, salle de bains-WC. Loyer de Fr. 615.- charges comprises.

Rue de la Chapelle: appartement libre de suite, cuisinette agencée, salon, 1 chambre, salle de douches-WC. Loyer de Fr. 520.- charges comprises.

Temple-Allemand: logement libre de suite, cuisine, salon, 1 chambre, salle de bains-WC, vestibule. Loyer de Fr. 670.- charges comprises.

www.berset-gerance.ch
 Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 910 92 20 - Fax 032 910 92 29

MEMBRE UNPI

FIDIMMOBIL
 À LOUER à convenir
 Rue de la Gare 12 au Locle
Appartement de 3 pièces
 Cuisine agencée.
Fr. 625.- + charges
 Contact: Mme Mazzieri
 032 913 45 75
 Av. Léopold-Robert 83
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

028-438169

Une piqure aux grands effets:
 Donnez de votre sang

132-147920

A louer
 Rue du Marais 13
 Le Locle

2 appartements de 4 pièces
 • Dont un avec cuisine agencée
 • Lave-vaisselle • Lave-linge
 • Salles de bains/WC
 • Caves • Chambres-hautes • Buanderie

Libres de suite ou à convenir
 Liste des appartements vacants à disposition
 Pour plus d'informations: www.geco.ch

Groupe GECO SA
 27, rue du Temple, 2400 Le Locle - 032 931 28 83

MEMBRE UNPI

Vente de biens-fonds agricoles
 A vendre au plus offrant bien-fonds agricoles situés au Locle au lieu-dit «Aux Ravrières» (bien-fonds Nos 581, 5838 et 6541 du cadastre du Locle), soit une surface totale de 177 598 m². Estimation cadastrale totale: Fr. 120 000.-. Valeur de rendement: Fr. 105 000.-.
 Les biens-fonds ci-dessus forment une entreprise agricole affermée par parcelle. Le bâtiment d'habitation (Montperreux 13) est actuellement loué.
 L'acquisition des biens-fonds ci-dessus nécessite une autorisation de la Commission foncière agricole.
 Pour tout renseignement, s'adresser à:
Etude Oesch & Jacot, notaires, Grand-Rue 16, Le Locle
 (tél. 032 931 71 31) ou notaires.lelocl@bluewin.ch.

132-148393

CHAMBRES A COUCHER

25 nouveaux modèles à voir en exposition

Moderne - Classique - Rustique

Grand choix de literies SUPERBA

Vente directe du dépôt (8500 m²)
 Exposition sur 2 étages
 Sur demande, livraison à domicile
 OUVERT de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
 Samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Lundi matin fermé

AUTOMOBILISTES: dès le centre de Bôle, suivez les flèches MEUBLORAMA

Venez comparer...
 Un choix gigantesque...
 Des prix révolutionnaires

GRAND 60 P GRATUIT places

MEUBLES-MEYER
meublorama
 BÔLE (près de la Gare CFF de Boudry)

Des taux hypothécaires dès 1,65%.
 Cela vous intéresse-t-il?
 Téléphone 0800 888 666
www.postfinance.ch
 Une adresse pour votre argent.
PostFinance
 LA POSTE

4 X plus
4 QUOTIDIENS LEADERS DANS LEUR MARCHÉ!
L'EXPRESS **L'Impartial** **Le Quotidien Jurassien** **LE JOURNAL DU JURA**

Hôtel de la Couronne

Les Brenets - Tél. 032 932 11 37
Menu de dimanche
Filets de perche (NE) aux amandes, suprême de pintade au vin jaune et morilles, garniture, dessert, café. Fr. 27.50

Menu de la fête des Mères à disposition

offres d'emploi

Boulangerie du Stade cherche pour date à convenir un boulanger-pâtissier

Préférence serait donnée à personnes intéressées à reprendre l'entreprise par la suite.

Renseignements au: Tél. 032 725 31 75 jusqu'à 14 h.

Offres écrites à: La Boulangerie du Stade Pierre-à-Mazel 6, 2000 Neuchâtel

Aimez-vous les contacts humains? Etes-vous d'esprit indépendant? Nous cherchons dans votre région une personnalité dynamique et consciencieuse comme

Représentant

dans le domaine des vêtements professionnels et de loisirs. Nous disposons depuis plus de 30 ans d'un réseau de clientèle bien établi.

Nous offrons: commission et le remboursement des frais selon le chiffre d'affaires!

Une voiture combi ou un bus est indispensable!

Etes-vous intéressé par un emploi durable? Tél. 032 633 22 24.



Nous cherchons plusieurs:

Peintres en bâtiment

Minimum 2 ans d'expérience professionnelle.

Nous vous proposons des missions temporaires pour toute la saison 2004.

En cas d'intérêt, n'hésitez pas à contacter M. Sébastien Cometti ou passez à notre agence.

Av. Léopold-Robert 36 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 910 53 83 lachauxdefonds@adecco.ch www.adecco.ch

Making people successful

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

Nous cherchons pour date à convenir:

Un(une) collaborateur(trice) au service externe

Nos atouts:

- une compagnie indépendante avec une saine politique de développement;
- un travail dans un team restreint;
- un esprit d'équipe unique;
- un soutien permanent;
- des produits de qualité.

Nous offrons:

- une rémunération au-dessus de la moyenne en rapport avec votre engagement;
- des prestations sociales de premier ordre;
- une formation continue;
- une clientèle privée;
- un avenir prometteur.

Nous demandons:

- un CFC ou une formation équivalente, commerciale de préférence;
- un intérêt pour le conseil financier;
- une grande disponibilité envers notre clientèle;
- une bonne introduction dans le tissu économique et social de notre région.

Si notre offre vous intéresse, veuillez adresser en toute confidentialité, à Monsieur Yves Huguenin, agent général, votre dossier de candidature comprenant une lettre de motivation manuscrite, le curriculum vitae, copie de vos certificats et une photo.

Agence générale de La Chaux-de-Fonds Rue Jardinière 71 - 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 911 50 50 - www.nationale.ch



PME de la branche horlogère, spécialisée dans le domaine de la fabrication d'antichocs pour montres mécaniques

cherche pour renforcer son équipe, des personnes motivées, dynamiques et disponibles, avec l'envie de s'épanouir dans leur vie professionnelle.

Une visiteuse / contrôleuse qualifiée

Tâches principales: assurer le contrôle technique et qualité et le visitage de nos différents composants en cours de fabrication.

Vos atouts: expérience confirmée, bonnes connaissances des plans techniques, rigueur et minutie indispensables, avec une bonne utilisation des micros, binoculaires et brucelles, apte à prendre des décisions.

Une visiteuse expérimentée 100% aux binoculaires

Tâches principales: visitage de nos différents composants en cours de fabrication et produits finis.

Vos atouts: très bonne aptitude aux binoculaires, micros et brucelles, excellente acuité visuelle, minutie, polyvalence, rapidité et habileté.

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature écrite et détaillée accompagnée des documents usuels à:

incabloc s.a. • Rue de la Paix 129 Case postale • CH-2301 La Chaux-de-Fonds



Le Centre de Loisirs des Franches-Montagnes met au concours la

GÉRANCE du restaurant

- > Restaurant d'une capacité de 160 places
> Terrasse aménagée de 100 places
> Entrée en fonction à convenir.

Vous êtes motivé pour relever ce défi, vous avez une bonne expérience dans la gestion d'un restaurant, vous possédez la patente de restaurateur, alors envoyez votre postulation avec documents d'usage jusqu'au 14 mai 2004, à l'adresse suivante:

CLFM SA, chemin des Sports 10, 2350 Saignelégier Tél. 032 951 24 74, à l'attention de M. J.-R. Feuz

avis divers

Remettez-nous vos DETTES nous vous fixons 1 MENSUALITÉ soulagement assuré 021 903 02 04 www.gestifin.ch

Une piqure aux grands effets: Donnez de votre sang



Ecrivez lui avec votre Surprenez votre maman en lui disant tout l'amour que vous lui portez.

Remplissez sans tarder le bulletin de commande ci-dessous et votre déclaration sera publiée dans L'Express et L'Impartial le samedi 8 mai 2004.

Délai de retour du bulletin de commande: vendredi 30 avril 2004.

Une maman destinataire d'un message se verra remettre une montre Miss Balmain RC sortie de diamants.

offerte par les montres Pierre Balmain, après tirage au sort.



C'est promis, je ne ferai plus de bêtises car je sais que tu n'aimes pas. Je vais aussi ranger ma chambre pour que tu puisses te reposer. Bonne fête ma petite maman chérie.

Annonce avec texte et photo Fr. 40.-

Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du tirage au sort.

Ma chère maman, c'est aujourd'hui ta fête, et je voulais te dire, même si je ne parle pas encore, que tu es la plus gentille, la plus belle et, quand je pleure, la plus réconfortante des mamans. Bonne fête!

Ton petit point virgule

Annonce avec texte Fr. 20.-

Fête des Mères Bulletin de commande à découper

Grid for writing the message.

Signature: []

Lettres, ponctuations et espaces: chacun une case.

- Cocher ce qui convient:
Je souhaite publier le texte ci-dessus (Fr. 20.- + TVA)
Je souhaite publier le texte ci-dessus et la photo annexée (Fr. 40.- + TVA)

Toute responsabilité est déclinée en cas de perte de la photo.

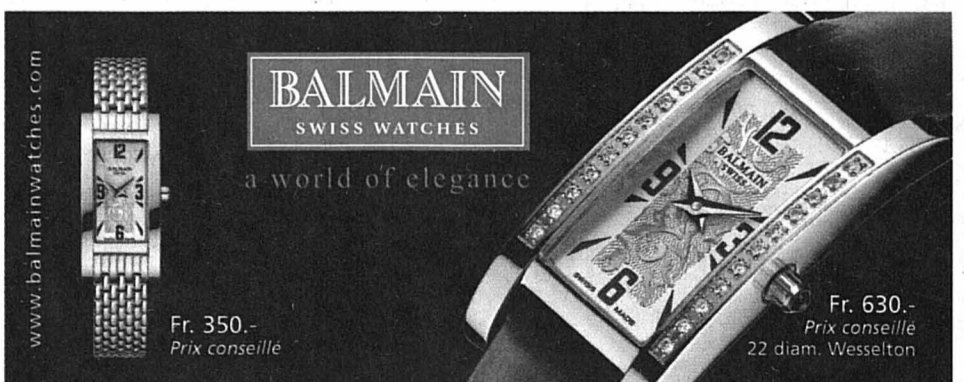
Date de parution: samedi 8 mai 2004

Nom: Prénom:

Rue/No: NPA/Localité:

Tél.: Signature:

PUBLICITAS Neuchâtel: rue Saint-Maurice 4, fax 032 729 42 43 La Chaux-de-Fonds: rue Neuve 14, fax 032 910 20 59



Les médicaments sont trop chers

Prix ■ Santésuisse présente une série de propositions

Les prix des médicaments ont augmenté de plus de 40% en cinq ans en Suisse. Santésuisse a tiré hier la sonnette d'alarme et demande des mesures dans la réforme en cours de la Lamal pour enrayer cette spirale à la hausse. L'association faitière des assureurs maladie propose notamment de supprimer la protection de prix des médicaments sous brevet et de ne plus rembourser que les génériques.

Une facture salée

Le prix des médicaments a renchéri de près de 60% depuis l'introduction de la loi sur l'assurance maladie (Lamal) en 1994 et de 43% depuis 1998, sans qu'aucune mesure ne soit prise au niveau politique pour enrayer cette spirale à la hausse. La réforme en cours de la loi sur l'assurance maladie ne comporte ainsi aucun remède dans ce domaine.

Assureurs et assurés en sont pourtant pour leurs frais. Les médicaments sont ainsi 20% plus cher en Suisse que dans le reste de l'Europe et leur remboursement constitue le plus gros des dépenses de l'assurance maladie de base. L'an dernier, la facture s'est élevée à quelque 4,5 milliards de francs, selon l'estimation de santé-

suisse. L'association faitière des assureurs maladie propose une série de mesures pour faire baisser les prix. A ses yeux, la protection de prix dont jouissent les médicaments sous brevet doit être supprimée. La Suisse est en effet le seul pays d'Europe où le prix des médicaments reste fixe durant quinze ans. L'autorisation des importations parallèles ramènerait en outre les prix au niveau de l'Union européenne.

Santésuisse remet par ailleurs en cause le supplément de prix pour innovation sur les nouveaux médicaments. Les fabricants tentent toujours de présenter leurs produits comme innovants afin de bénéficier de ce sucre et l'obtiennent souvent à tort.

Promotion des génériques

Les assureurs maladie proposent également de ne plus prendre en charge que les coûts des médicaments les moins chers, lorsque plusieurs produits avec la même substance active sont disponibles. Selon Santésuisse, une utilisation systématique des génériques permettrait d'économiser de 160 à 250 millions de francs par an. Enfin, Santésuisse veut donner aux assureurs voix au chapitre sur la liste des médicaments remboursés. /ap

Une révision de l'AI «énergique»

Invalidité ■ Pascal Couchepin présente un projet plutôt musclé. Histoire de rassurer le public à 20 jours du vote sur la TVA

De Berne
François Nussbaum

La 4e révision de l'assurance invalidité (AI) est en vigueur depuis moins de quatre mois que Pascal Couchepin annonce déjà les grandes lignes de la 5e. Il veut enrayer la spirale des dépenses de cette assurance et, accessoirement, inciter le peuple à voter la hausse de TVA le 16 mai, dont une part est destinée à l'AI.

Les recettes de l'AI (9,2 milliards l'an dernier) ne couvrent pas les dépenses (10,6 milliards). Les déficits cumulés atteignent 6 milliards, malgré plusieurs renflouements. Le nombre de nouvelles rentes continue d'augmenter fortement, notamment chez les jeunes et souvent pour des raisons psychiques.

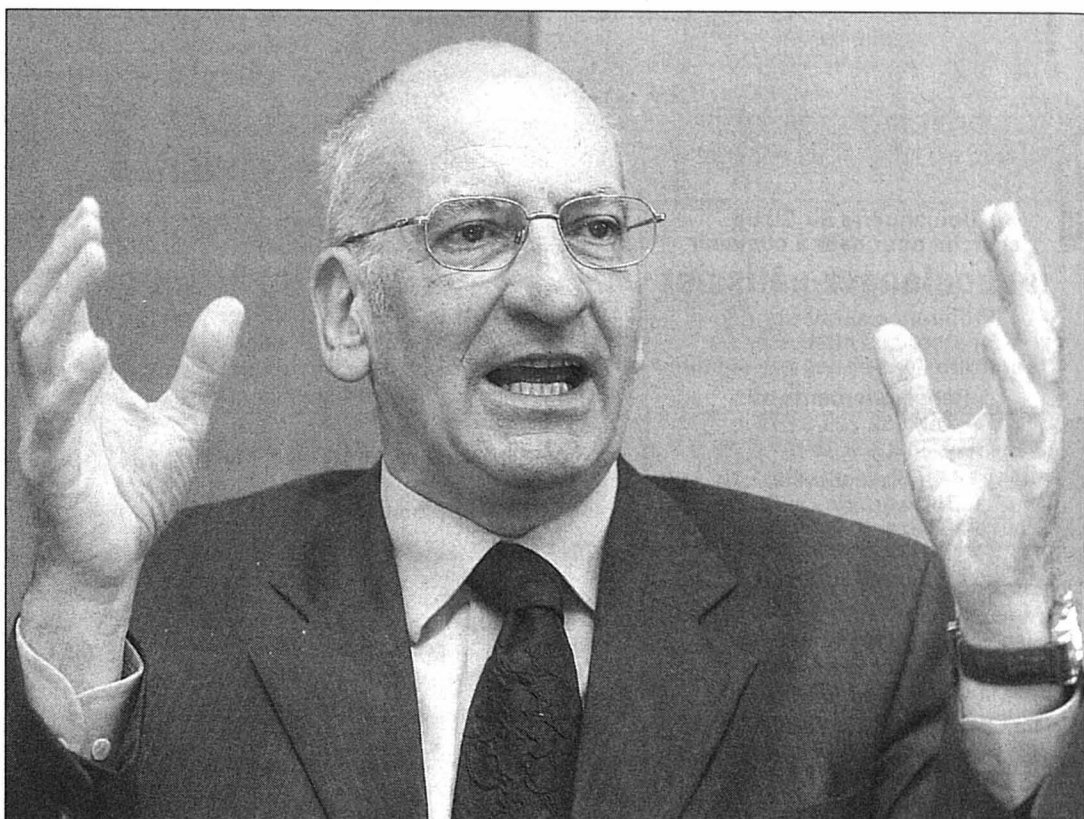
Economiser 500 millions

La 4e révision est nécessaire mais ne permet pas de contenir cette progression, a constaté hier Pascal Couchepin. La 5e révision, elle, doit arriver à réduire de 10% le nombre de nouvelles rentes et permettre, à terme, d'économiser 500 millions. Instruments clés: détection précoce, maintien en activité, intégration.

Détection précoce

Le dispositif actuel joue pour les accidents et les maladies professionnelles. Pour les maladies non professionnelles, en revanche, des centres de détection précoce et de suivi (DPS) doivent intervenir dès la constatation d'absences répétées. Ces DPS feront le lien entre l'assuré, l'employeur et les assurances sociales.

L'objectif est de maintenir, autant que possible, les gens en activité. Si on laisse aller les choses (perte de l'emploi, fin de droit, demande de rente AI), plusieurs années peuvent s'écouler: trop tard pour les efforts de réinsertion. Des projets pilotes de DPS seront menés dans différentes régions durant quelques années. Dans ce sys-



Les effets de cette 5e révision doivent être envisagés sur 20 ans, a expliqué hier à Berne, Pascal Couchepin.

PHOTO KEYSTONE

tème, l'octroi d'une rente AI n'intervient qu'en dernier recours. Mais les mesures actuelles (médicales, réadaptation, formation spéciale) ne suffisent pas, notamment parce que les assurés ne sont pas tenus de coopérer. Ce ne sera plus le cas avec les mesures d'intégration envisagées, également mieux ciblées.

Ces mesures ont pris l'assurance chômage comme modèle: l'AI devra proposer des placements, des thérapies, des occupations, avec la coopération obligatoire de l'assuré. Celui-ci recevra des indemnités journalières (80% du gain assuré). Seuls les médecins des offices AI pourront évaluer l'incapacité de travail.

Cumuler rente et emploi

Une mesure d'intégration est réexaminée après deux ans. Cette période n'ouvre aucun droit aux prestations du 2e pilier (ni aux prestations complémentaires AI). Le 2e pilier économiserait ainsi environ 500 millions. Ce qui permettrait, en contrepartie, de relever les co-

titisations AI de 0,1% (pour passer à 1,5%).

La 5e révision s'attaque aussi aux «incitations négatives». En prenant un petit emploi, un rentier AI ne verra plus sa rente diminuer (on veut encourager l'activité). En outre, le calcul de la rente AI sera davantage basé sur le revenu effectif. Quant aux rentes complémentaires en cours, elles se-

ront supprimées. Les effets de la révision doivent être envisagés sur 20 ans, explique Pascal Couchepin. Les mesures d'intégration et les indemnités coûteront d'abord 1 milliard. Mais, progressivement, la réduction du nombre de nouvelles rentes absorbera cette somme et, en 2025, on diminuera les dépenses de 500 millions. /FNU

PUBLICITÉ

Vous êtes locataires

Vous avez moins de 45 ans

C'est à vous que s'adresse le volet "logement" du paquet fiscal



- Pendant 10 ans vous pourrez déduire l'épargne destinée à l'achat de votre futur logement*
- Pendant 10 ans après avoir acquis votre logement, vous pourrez encore déduire les intérêts de la dette hypothécaire**

* Possibilité pour un couple de déduire en 10 ans jusqu'à 240'000.- francs pour acheter son propre logement

** Possibilité de déduire jusqu'à 15'000.- francs d'intérêts passifs par an pendant 5 ans, ce montant est ensuite réduit de 20% par an

Pour que la propriété de son logement ne soit plus un privilège, dites

oui au paquet fiscal

Le modèle Winterthur ne passe pas

Prévoyance professionnelle ■ Les syndicats veulent faire révoquer les conseils de fondation

Les syndicats FTMH, SIB et comedia ont déposé un nouveau recours contre le modèle Winterthur de prévoyance professionnelle. Ils demandent à l'Office fédéral des assurances sociales (Ofas) de révoquer les conseils de fondation de Winterthur Columna.

La composition des conseils de fondation de l'institution incriminée ne respecte pas la loi qui stipule que les employeurs et les employés ont le droit d'y déléguer un nombre égal de représentants, a expliqué hier devant la presse Colette Nova, secrétaire dirigeante de l'Union syndicale suisse. Or, les membres sont nommés par Winterthur Vie et travaillent pour l'assureur, ce qui exclut toute parité.

Le nouveau recours déposé par les syndicats demande à

l'Ofas de nommer de nouveaux conseils de fondation composés de personnes qui ne soient pas liées à l'assurance et représentant les intérêts des employeurs ainsi que des employés. Toutes les institutions de prévoyance doivent être autonomes ou du moins partiellement.

Loi enfreinte Les syndicats s'attaquent pour l'instant à Winterthur Columna, mais pourraient s'en prendre aux autres assureurs «qui enfreignent la loi avec leurs modèles». Le modèle Winterthur, qui prévoit une baisse des rentes et une hausse des primes, a été repris par d'autres sociétés. L'administration fédérale a donné son aval, ce que dénoncent aussi les syndicats.

En approuvant ce modèle, l'Ofas a brutalement fait basculer le système de la pré-

voyance professionnelle en faveur des assurances vie, a précisé André Daguét, vice-président de la FTMH. Les bénéfices de celles-ci sont garantis alors que les charges des employeurs et des employés augmentent au détriment des prestations, a-t-il dit.

Laxisme

L'administration fédérale fait preuve de laxisme dans ses décisions concernant la Winterthur, a encore dénoncé Felix Schmid, avocat saint-gallois représentant les syndicats. Elle a demandé à plusieurs reprises à Winterthur Columna de changer ses conseils de fondation, mais n'a pas pris de mesures pour que cela aboutisse, ni pour qu'elle cesse d'enfreindre certains règlements.

Ce recours est le cinquième déposé par les syndicats. /ats

Là, on a renoncé

Dans ce premier projet de 5e révision de l'AI, Pascal Couchepin a renoncé à une mesure d'économie réclamée à plusieurs reprises: l'adaptation des rentes versées à l'étranger, en fonction du pouvoir d'achat du pays concerné. Autre abandon: la réévaluation des rentes tous les deux ans.

Calculer l'adaptation au pouvoir d'achat à l'étranger serait déjà un gros travail. Et il faudrait contrôler la mobilité des assurés concernés (résident-ils vraiment dans tel pays?) et, surtout, renégocier de nombreuses conventions conclues avec ces pays. Pour un gain de moins de 100 millions.

Quant à la réévaluation, tous les deux ans, des 270.000 rentes versées actuellement, le travail administratif nécessaire ne vaudrait pas l'économie escomptée. D'autant que cet examen n'amènerait pas que des diminutions de rentes, mais aussi des augmentations. /FNU

2e PILIER

Des assurés chargés

Le tableau pourrait encore s'assombrir pour les assurés du deuxième pilier. Le Tribunal fédéral (TF) n'exclut pas la possibilité de leur imposer une prime additionnelle de risque, comme le suggèrent les assureurs.

Il a levé un veto de l'Office fédéral des assurances privées (Ofap). Ce dernier devra réexaminer une demande de Swiss Life. En 2002, l'assureur avait sollicité l'introduction d'une prime de risque spéciale. Son but était de consolider par une garantie non prévue dans la loi le financement du taux de rendement minimal et du taux de conversion du deuxième pilier. La requête avait été acceptée pour la partie surobligatoire du deuxième pilier mais avait été rejetée pour la part obligatoire. Saisi d'un recours, le TF a décidé d'annuler le veto de l'Ofap à qui il renvoie le dossier. /ats

SÉCURITÉ

Militaires et policiers bientôt réunis?

L'idée de regrouper les forces militaires et policières dans un Département fédéral de la sécurité fait son chemin. Le Conseil fédéral devrait se pencher sur le dossier «vraisemblablement au milieu de l'année», selon Samuel Schmid dans un entretien à la «Neue Zürcher Zeitung» paru hier.

Sans vouloir préjuger du résultat, le chef de la défense se dit convaincu de la nécessité de créer un département de la sécurité. Les expériences des dernières années ont montré qu'il existait un potentiel d'amélioration de la collaboration organisationnelle et opérationnelle, a-t-il souligné.

La situation actuelle et la menace terroriste plaident en faveur d'un regroupement des forces. «La frontière entre sécurité intérieure et extérieure ne peut en effet plus être délimitée clairement», selon Samuel Schmid. /ats

EN BREF

WEF ■ Ouverture du Sommet à Varsovie. Les représentants de quelque 45 pays, dont la Suisse représentée par Joseph Deiss, ont ouvert hier à Varsovie un Sommet économique européen de trois jours. Ils vont débattre de l'avenir du Vieux continent après l'élargissement de l'Union européenne. /ats

KLOTEN ■ Approches par le sud. Les avions pourront atterrir avec l'aide partielle des instruments sur la piste sud à l'aéroport de Zurich dès demain. Cette première étape de l'installation du système ILS devrait entraîner environ 15% d'approches par le sud en plus. /ats

VOTATIONS ■ Les objets de septembre. Le peuple se prononcera le 26 septembre sur le congé maternité payé durant quatorze semaines, sur la naturalisation facilitée des étrangers et sur l'initiative «services postaux pour tous». /ats

Rudolf Strahm incarnera M. Prix

Surveillance ■ Joseph Deiss a eu gain de cause. Il a imposé le conseiller national socialiste bernois à ce poste. La fonction, menacée par l'UDC, n'est pas en danger

De Berne
Christiane Imsand

Le suspense aura duré une semaine: Le chef du département de l'économie Joseph Deiss a confirmé hier la nomination du conseiller national Rudolf Strahm (PS/BE) à la tête de la surveillance des prix. Il entrera en fonction le 1er août prochain. Son mandat sera relativement bref car le sexagénaire Rudolf Strahm n'a pas l'intention de travailler au-delà de son soixante-cinquième anniversaire, en 2008.

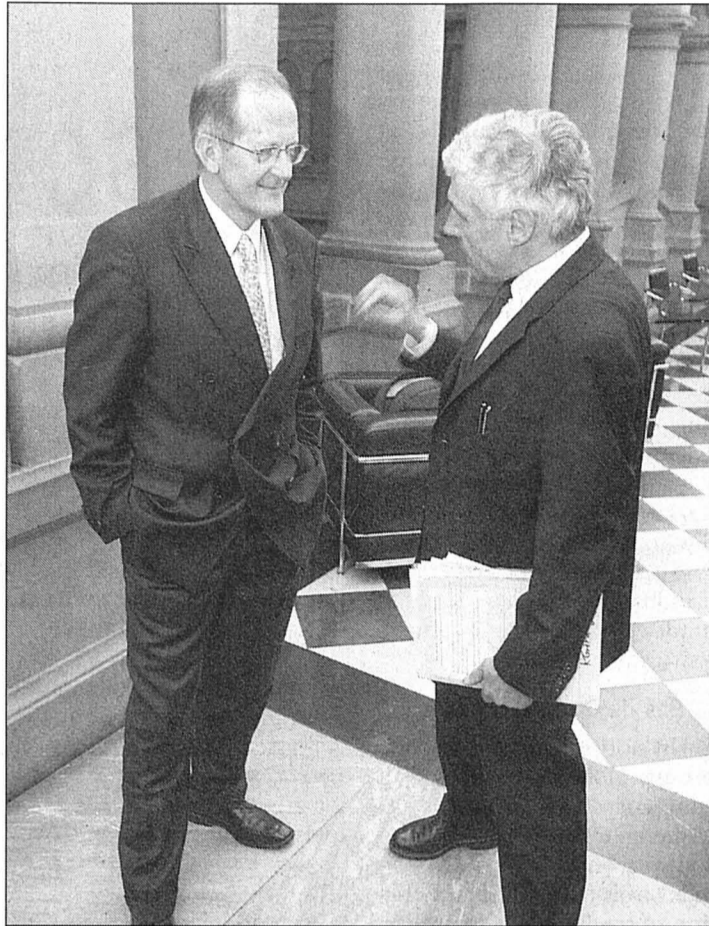
C'est une question de principe pour un socialiste mais cela lui permet aussi d'accepter sans arrière-pensée un poste dont l'existence reste controversée. D'ici à la fin de l'année, Joseph Deiss doit remettre au Conseil fédéral un rapport sur les différentes formes d'organisation possible de la surveillance des prix.

Mandat constitutionnel

Le choix se fera entre le statu quo et une intégration partielle ou totale dans la Commission de la concurrence (Comco). Il n'est en revanche pas question de supprimer la fonction car elle répond à un mandat constitutionnel.

Si une réforme du mandat de M. Prix devait être décidée à la suite de ce rapport, le poste de Rudolf Strahm ne serait pas menacé car les modifications législatives nécessaires prendraient plusieurs années. Son avenir professionnel est donc assuré jusqu'à sa retraite. Il peut aussi compter sur le soutien du chef du département de l'économie qui n'est pas près de lâcher le morceau.

Joseph Deiss se battra pied à pied pour le maintien d'une fonction qu'il a lui-même occupée, de 1993 à 1996. «La loi sur les cartels dont dépend la Comco exclut les monopoles et les prix administrés», souligne-t-il.



Le nouveau M. Prix, Rudolf Strahm, en discussion avec Joseph Deiss hier à Berne. PHOTO KEYSTONE

Ceux-ci sont en revanche de la compétence de la surveillance des prix. Par ailleurs, la Comco s'intéresse à la structure des marchés, aux alliances et aux fusions, mais pas au niveau des prix». Et de souligner que la loi sur les cartels a été révisée deux fois sans que le Parlement éprouve le besoin de remettre en cause cette répartition des tâches.

Hans Stöckli au National

Joseph Deiss est persuadé d'avoir trouvé l'homme de la situation avec Rudolf Strahm. «Il est essentiel de placer un économiste à la tête de la surveillance des prix», estime-t-il. Le socialiste bernois a par ailleurs prouvé qu'il partageait les objectifs du Conseil fédéral en s'engageant devant le Parlement pour le

renforcement de la loi sur les cartels.

Contrairement à son prédécesseur Werner Marti, il a l'intention de renoncer à son mandat de conseiller national afin d'éviter tout risque de conflit d'intérêt. Cela permettra au maire de Bienne, Hans Stöckli, de faire son entrée au Parlement.

Rudolf Strahm n'ignore pas que sa nomination a suscité des résistances, notamment du côté de l'UDC. «Ce sont les mêmes qui combattaient les pouvoirs accrus attribués à la Comco depuis le 1er avril», note-t-il. En passant outre, le Conseil fédéral a selon lui donné un signal politique courageux contre l'ilot de cherté que constitue la Suisse. /CIM

Le prix des médicaments

Propos recueillis par
Edgar Bloch

Quelle a été votre motivation à vous porter candidat?

Rudolf Strahm: A titre d'économiste, je suis préoccupé par «l'ilot de cherté» constitué par les prix en Suisse. Président la Commission de l'économie et des redevances entre 1999 et 2001, je me suis intensément occupé de la révision de la loi sur les cartels, j'ai vu dans la surveillance des prix une opportunité de continuer le travail entamé.

Que pensez-vous d'une intégration partielle ou totale de la surveillance des prix dans la Commission de la concurrence?

R.S.: La surveillance des prix doit se poursuivre, mais son organisation peut être discutée dans le cadre de la loi sur les cartels.

Dans quel sens irait une réorganisation?

R.S.: Je ne veux pas m'exprimer à ce stade. Je pense qu'on peut s'interroger sur qui doit recevoir exactement les plaintes quant un abus est soupçonné. Le mode de répartition du travail mérite aussi d'être revu. Aujourd'hui, près de 700 plaintes sont déposées par année.

N'est-ce pas étrange d'occuper un poste qui pourrait être limité dans le temps?

R.S.: Le Conseil fédéral a décidé de me nommer, sachant qu'une transformation de la surveillance des prix nécessite un changement simultané de la loi ici et de celle des

cartels. Il faut bien compter de trois à quatre ans à cet effet. Ma nomination n'a donc rien d'une solution provisoire

Où voyez-vous en priorité votre champ d'intervention?

R.S.: Je reste très irrité par le prix des médicaments. Leurs ventes s'élèvent à cinq milliards de francs en Suisse. La loi sur les cartels a voulu supprimer les ententes verticales. Nous les payons toujours encore 20 à 30% plus cher qu'à l'étranger, ce qui représente au moins un milliard de francs de trop. Je relève d'ailleurs que ce sont les mêmes milieux qui s'opposent à la surveillance des prix qui se sont montrés hostiles au durcissement contre les cartels, en s'opposant à l'instauration d'un régime des sanctions.

Je pense aussi au secteur des réseaux (telecom, Cablecom, internet, taxe radio et TV, SMS, etc.). Les charges additionnées ici pèsent de plus en plus lourd dans le budget des consommateurs et sont bientôt supérieures à celles de l'alimentation. Je rappelle qu'au sein de mon parti, j'ai été parmi les rares à m'engager en faveur de l'entrée en matière pour la libéralisation du dernier mile.

Vous allez renoncer à votre mandat de conseiller national et quitter la présidence de l'association des locataires. Pourquoi?

R.S.: Avoir un mandat politique constituait jusqu'alors une tradition, mais je suis depuis toujours un adversaire résolu des doubles casquettes. En toute logique, j'ai donc décidé d'abandonner ces fonctions. /EDB

PUBLICITÉ

chaque mois jusqu'à
100 minutes incluses

Recevez plus, payez moins.
Avec les plans tarifaires attrayants de Orange:

- Personal 30 avec, chaque mois, 30 minutes de conversation ou Personal 100 avec 100 minutes de conversation incluses vers tous les réseaux en Suisse*

De plus, gratuite pendant un mois:

- Option Orange World** avec 20 SMS et 20 MMS inclus chaque mois et bien plus encore

Rejoignez Orange maintenant et profitez.



Appareil photo digital intégré avec zoom

1.-*
Motorola V500
Personal 100/24 mois

- Appareil photo digital intégré avec zoom
- Quadband
- Photo Messaging/MMS
- Ecran TFT 65536 couleurs
- Fonction e-mail/Bluetooth
- Services Orange préconfigurés



Plan tarifaire	12 mois	24 mois
Personal 100	89.-	1.-
Personal 30	149.-	49.-
Sans plan tarifaire 499.-		



Ecran TFT haute définition

1.-*
Sony Ericsson T-630
Personal 100/24 mois

- Appareil photo digital intégré
- Triband
- Photo Messaging/MMS
- Ecran TFT 65536 couleurs
- Bluetooth
- Services Orange préconfigurés



Plan tarifaire	12 mois	24 mois
Personal 100	89.-	1.-
Personal 30	149.-	49.-
Sans plan tarifaire 499.-		

* Tous les prix TVA incluse. Cette offre est valable jusqu'au 31.08.04 pour toute nouvelle souscription au plan tarifaire Personal 100 (CHF 45.-/mois) pour 24 mois. Hors carte SIM d'une valeur de CHF 40.-. Valable dans la limite des stocks disponibles. En plus un crédit de CHF 50.- pour votre ancien téléphone mobile (en parfait état de marche, avec batterie et chargeur). Pas de versement en espèces. Les minutes de conversation mensuelle sont valables uniquement pour les appels en Suisse. Des suppléments seront facturés pour les appels, les SMS/MMS vers les numéros au tarif majoré. Les crédits de conversation ne peuvent pas être reportés sur la période de facturation suivante.

** L'option Orange World est gratuite pendant un mois dès l'activation pour toute nouvelle souscription au plan tarifaire Personal, Personal 30, Personal 100 ou Advanced jusqu'au 31.08.04. Ensuite CHF 9.-/mois. Inclus dans la taxe mensuelle: 20 SMS et 20 MMS. SMS/MMS uniquement pour la transmission de données en suisse. Des suppléments seront facturés pour les SMS/MMS vers les numéros au tarif majoré.

Maintenant chez Orange près de chez vous: La Chaux-de-Fonds Av. Léopold-Robert 50-52

orange™

Développer les régions grâce aux villes

Politique ■ *Le gouvernement propose et consulte*

De Berne
Erik Reumann

La plupart des instruments de développement des régions actuellement utilisés arrivent au bout de leur existence. Arrêté Bony, Interreg, Regio Plus: autant de mots mystérieux derrière lesquels se cache l'action de la Confédération en faveur des régions économiquement défavorisées. Ils vont bientôt disparaître. L'arrêté Bony, le plus connu, visait par exemple à diversifier les monocultures industrielles en offrant des incitations directement aux entreprises.

La relève

A partir de 2007, la Nouvelle politique régionale (NPR) prendra la relève. Le Conseil fédéral en a arrêté hier le contenu et entamé la procédure de consultation.

Le ministre de l'économie Joseph Deiss a souligné que l'adoption de la NPR marquerait la fin du système d'aide directes aux régions les plus défavorisées. Cette tâche est désormais dévolue à la nouvelle péréquation financière entre cantons et la Confédération. A noter que la péréquation doit encore passer devant le peuple et que sa mise en place demandera encore du temps.

Dans le modèle présenté par Joseph Deiss, chef du Département fédéral de l'économie, ce concept est abandonné au profit d'un développement intégré de la région. Elle table sur l'effet d'entraînement que peut avoir une ville active sur toute une région. Il s'agit en gros de favoriser partout où c'est possible la coopération entre zones urbaines et rura-

les. On essaie de susciter dans les régions des mises en réseau. Ainsi, le gouvernement saint-gallois cherche à constituer dans la région du lac de Constance un pôle de nanotechnologie en tissant des liens entre l'EPFZ et les centres d'innovation et entreprises situés autour de Munich. De leur côté, la Haute-Ecole spécialisée et l'Institut Icare de Sierre travaillent en coopération avec l'EPFZ sur le projet Auto-ID qui vise au remplacement du traditionnel code barre par une puce électronique.

Tout en favorisant les projets qui transcendent les intérêts locaux, le Conseil fédéral n'a pas voulu abandonner entièrement les plus petites entités territoriales. Elles pourront recourir à une Fondation de développement régional, encore à créer.

Système autosuffisant

Le gouvernement propose aussi un nouveau mode de financement qui devrait rendre ce système de développement autosuffisant. Il prévoit de financer le tout à hauteur de 70 millions par an. 30 millions iraient aux programmes des grandes entités. Les 40 millions restants seront versés à la Fondation. En principe elle serait financée à raison de deux tiers (1,2 milliard de francs) par le transfert du Fonds d'aide d'investissements et par les versements des cantons bénéficiaires dans les 20 années à venir. La Confédération n'aurait alors plus qu'à verser les 30 millions d'aides directes, a expliqué Joseph Deiss. Le président de la Confédération espère que la NPR pourra entrer en vigueur au but de 2007. /ERE

Encore des réticences

Bilatérales ■ *Le sommet prévu le 7 mai pour finaliser les négociations sera sans doute reporté*

De Bruxelles
Tanguy Verhoosel

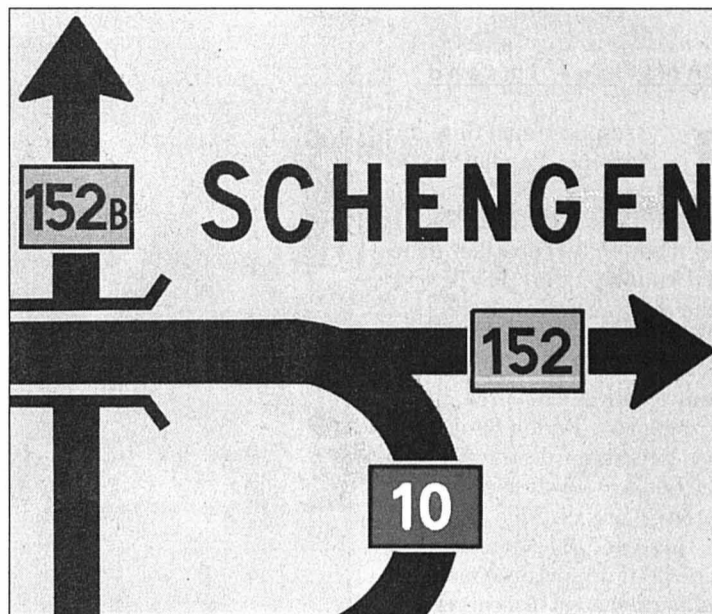
Le Luxembourg a joint sa voix, hier, aux pays nordiques qui refusent d'accorder un traitement de faveur à la Suisse dans le domaine de l'entraide judiciaire en matière fiscale. Ce problème, lié à l'entrée de la Suisse dans l'espace Schengen, retardera sans doute la conclusion du deuxième cycle de négociations bilatérales, que Berne et Bruxelles avaient agendée le 7 mai.

La Commission européenne a communiqué hier au Comité des représentants permanents de l'Union le résultat des négociations qu'elles a menées lundi et mardi avec les autorités suisses.

Pas de droits de douane

Un nouveau projet de compromis global a été rédigé; il concerne les bilatérales II (Schengen/Dublin et lutte contre la fraude), mais également trois autres sujets de friction entre Berne et Bruxelles: la libre circulation des travailleurs de l'est (la Suisse se montrera plus souple à partir du 1er mai 2011, comme les Quinze), la contribution financière de la Suisse à la politique européenne de cohésion économique et sociale (Berne a promis de faire une «offre substantielle», mais ne l'a pas encore chiffrée) et les taxes européennes à la réimportation de produits finis (Berne a obtenu gain de cause; il n'y en aura pas).

Le «projet de conclusions» confirme ce qu'on savait. La Suisse apportera sa «pleine coopération», judiciaire et administrative, à l'Union pour lutter contre les délits et infractions dans le domaine de la fiscalité



Par principe, la Suisse ne pourra pas déroger à l'application des accords de Schengen.

PHOTO KEYSTONE

indirecte. Dans le domaine de la fiscalité directe, en revanche, la Suisse bénéficiera d'une «période de transition» pour s'adapter aux développements éventuels de «l'acquis Schengen».

Pas d'exclusion

Par principe, la Suisse ne pourra jamais déroger à l'application des accords de Schengen. Toutefois, dans le «cas spécifique» où l'obligation d'accorder l'entraide judiciaire s'étendrait dans l'UE à toutes les infractions fiscales, la Suisse n'y serait pas automatiquement soumise. Une décision devrait être prise au sein du comité mixte chargé de gérer l'accord bilatéral, où la Suisse disposerait d'un droit de veto sans courir le risque d'être exclue de l'espace Schengen. Elle serait privilégiée par rapport à la Norvège et l'Islande qui, elles, sont soumises à une «clause guillotine»: c'est tout Schengen ou rien du tout. Les ambassadeurs des Quinze auprès de l'Union ont réclamé plus de

temps pour examiner cette solution. Dans ce contexte, la réunion politique à haut niveau que la Suisse et l'Union avaient agendée le 7 mai pour consacrer leur accord, avant qu'il soit soumis à l'approbation formelle des ministres européens des Finances et de l'Intérieur sera très probablement reportée de quelques semaines. Si tout va bien, car de nouvelles difficultés sont apparues hier.

L'Allemagne et l'Autriche ont émis une opinion favorable sur le compromis. Le Danemark, en revanche, a estimé «qu'il faut traiter la Suisse» comme la Norvège et l'Islande. La surprise est venue du Luxembourg. Son représentant a invité les Quinze à «se montrer très prudents, car on joue l'avenir du système Schengen». Comprenez: «Le Luxembourg ne veut octroyer aucune dérogation à la Suisse», car il craint une fuite des capitaux dont sa place financière pâtirait. Retour à la case départ? /TVE

EN BREF

CORRUPTION ■ Dispositif pénal bien accueilli. Le renforcement du dispositif pénal contre la corruption est en bonne voie. Le projet mis en consultation en août en vue de l'adhésion de la Suisse à une Convention du Conseil de l'Europe dans ce domaine a été globalement bien accueilli. Le Conseil fédéral a estimé hier que les résultats de la consultation le conforte dans sa décision de soutenir les efforts visant à intensifier la lutte contre la corruption et la collaboration internationale en la matière. Les cantons, économistes, le PRD et le PS se sont notamment prononcés pour, au contraire de l'UDC et du PDC, qui jugent de nouvelles dispositions inutiles. /ats

ÉLECTRICITÉ ■ Un record. La consommation d'électricité en Suisse a augmenté de 2% en 2003, atteignant un nouveau record. La production des centrales indigènes a progressé de 0,4% par rapport à 2002 pour atteindre 65,3 milliards de kilowattheures (kWh). La production des cinq centrales nucléaires suisses a aussi atteint un nouveau record, a annoncé hier l'Office fédéral de l'énergie. /ats

ÉNERGIE SOLAIRE ■ Une fête en mai. L'énergie solaire sera fêtée sur près de 80 sites en Suisse les 7 et 8 mai. Des communes, des fabricants d'installations solaires et des fournisseurs d'énergie informeront le public sur l'exploitation de l'énergie solaire. Fribourg, Lausanne, Delémont seront de la partie. /ats

ÉTAT CIVIL ■ Données informatisées. Les données de l'état civil seront informatisées dans toute la Suisse d'ici le 1er juillet. Le Conseil fédéral a fixé hier à cette date l'entrée en vigueur du code civil révisé et de ses ordonnances d'application. /ats

PUBLICITÉ



Honda CR-V: la liberté.

Le CR-V est un puissant tous-chemins de 150 ch, très polyvalent, doté d'une traction intégrale à enclenchement automatique qui vous permet de rouler où vous voulez, quand vous voulez, en toute sécurité. **CR-V 4WD: 2.0i série spéciale 30^{ème}, CHF 33'600.- net. 2.0i LS, CHF 35'900.-*. 2.0i ES (iii.), CHF 38'900.-. 2.0i Executive, avec système de navigation et intérieur cuir, CHF 43'900.-.**

*Consommation mixte (99/100/CE): 9,1 l/100 km. Emission mixte de CO₂: 216 g/km. Catégorie de rendement énergétique: D.



La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie des Eplatures, Jean-Denis Haag SA, Boulevard des Eplatures 25-27, Tél. 032 926 04 55.

Le sud de la Thaïlande s'embrase

Pattani ■ Les affrontements entre forces de l'ordre et rebelles musulmans se transforment en véritables scènes de guerre

Le sud de la Thaïlande ressemblait hier à un pays en guerre avec des cadavres dans des mares de sang jonchant les rues. Des combats entre forces de l'ordre et rebelles musulmans ont fait 112 morts, dont 107 rebelles.

Les dernières violences dans cette région où vit l'essentiel de la minorité musulmane d'un pays à majorité bouddhiste se sont produites autour de la mosquée de Kreasae, aux portes de Pattani, où des rebelles s'étaient retranchés.

Les militaires ont donné l'assaut après un face-à-face de six heures. Bilan: 32 morts et aucun survivant dans le petit édifice de briques dont s'échappait de la fumée, après ce qui ressemble à un massacre. «Nous avons entendu des tas de tirs et des explosions de grenades», a raconté un témoin, Saroni Duereh.

Massacrés

Quelque 600 curieux arpentaient les lieux après que la police eut emmené les derniers corps enveloppés dans des linceuls tachés de sang. Des tapis de prière étaient encore rangés, avec des copies du Coran, dans des niches des murs maculés de rouge.

«La police devait agir mais nous sommes choqués que tout le monde ait été tué et qu'aucun survivant de l'assaut ne puisse nous dire ce qui s'est passé», déclare un ouvrier de 40 ans. Sunai Phasuk, porte-parole du groupe thaïlandais de défense des droits de



Un policier thaïlandais devant les corps de militants musulmans présumés, abattus par les forces de l'ordre dans la ville de Yala, dans le sud du pays. Les combats ont fait au moins 112 morts, dont 107 rebelles.

PHOTO KEYSTONE

l'homme Forum Asia, explique que la mosquée était un lieu sacré pour les musulmans du Sud-Est asiatique. «Nous étions en contact avec le gouvernement et nous leur avons demandé d'agir avec précaution», dit-il, ajoutant que les imams étaient prêts à jouer un rôle de médiateurs. Les violences de la journée ont éclaté quand des jeunes gens se sont lancés à l'attaque de postes de police et barrages routiers. Armés seulement de machettes pour la plupart, ils ont

été fauchés par une police bien préparée et secondée par des renforts de l'armée.

Des images de télévision ont montré des barrages en flammes et des policiers ensanglantés transportés pour être soignés. Certains des cadavres dans les rues portaient des couvre-chefs musulmans ou des passe-montagnes, d'autres seraient encore leur machette. Les corps maculés de sang étaient jetés sans cérémonie dans des camions pour être

examinés par des médecins légistes. Dans d'autres endroits de la région, des camions ont débarqué des dizaines de soldats en tenue de combat pour renforcer un dispositif de sécurité déjà dense. Dans les rues de Pattani, des camions et des cars de soldats lourdement armés circulaient, de même que des transports de troupes blindés. L'accès aux barrages et aux postes de police qui ont été attaqués a été interdit par les autorités. /ats-afp-reuters

NUCLÉAIRE ■ Visite en Israël. Le directeur général de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) Mohamed El-Baradei se rendra cet été en Israël, pays qui détient selon certains experts le sixième arsenal nucléaire mondial. Ce déplacement sera l'occasion pour Mohamed El-Baradei de «promouvoir la non-prolifération et l'instauration d'une zone dénucléarisée au Proche-Orient». L'Etat hébreu a refusé de signer le Traité de non-prolifération nucléaire. Israël, membre de l'AIEA, n'a jamais confirmé ni démenti les informations sur son programme nucléaire. /ap

WASHINGTON ■ Témoignages cruciaux. Le président George Bush et son vice-président Dick Cheney seront entendus à huis clos aujourd'hui à la Maison-Blanche par les dix membres de la commission d'enquête fédérale sur le 11-Septembre. Bien qu'il ne leur sera pas demandé de prêter serment, les deux hommes d'Etat sont censés dire tout ce qu'ils savaient avant les attentats de 2001 aux Etats-Unis, pour savoir s'ils auraient pu être déjoués. /ap

BRUXELLES ■ Accord sur Chypre. Les gouvernements de l'Union européenne sont parvenus hier à un accord sur Chypre. Le texte permettra de faciliter le transit des biens et des personnes à travers la ligne de démarcation entre les parties grecque et turque. /ats-reuters

KOSOVO ■ Pas de preuve. L'ONU au Kosovo a assuré hier qu'il n'existait aucune preuve d'implication serbe dans la noyade de trois enfants albanais, le mois dernier, dans le nord du Kosovo. Ces noyades avaient été à l'origine d'une vague de violences sans précédent depuis 1999. /ats-afp

IRAK ■ Militaires accusés. Six militaires de la coalition ont été accusés de «crimes» en Irak, a affirmé hier le général américain Mark Kimmitt. Cette mise en accusation fait suite à une enquête sur des abus présumés contre des prisonniers. Les six militaires ont été accusés à la suite de plaintes formulées par un soldat de la coalition. /ats-afp

DAMAS ■ Violences. Des affrontements entre policiers et hommes armés ont fait quatre morts mardi soir dans le quartier des ambassades à Damas, selon le gouvernement syrien, qui parle d'une opération «terroriste» et a annoncé hier la saisie d'explosifs (photo keys-



tone) dans une cache des assaillants. /ap

ANTISÉMITISME ■ Politique israélienne dénoncée. La politique israélienne a une influence directe sur la forte augmentation du nouvel antisémitisme, a déclaré hier à Berlin Sigi Feigel, président d'honneur de la communauté israélite de Zurich, en marge de la Conférence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur l'antisémitisme. /ats

PARIS ■ Sarkozy accuse. Nicolas Sarkozy a violemment accusé la gauche hier d'avoir laissé monter l'antisémitisme en France, provoquant un grave incident pendant la séance de questions au gouvernement à l'Assemblée nationale. Ulcérés, les députés socialistes se sont aussitôt levés pour manifester leur colère au pied du perchoir. /ap

Falloujah pilonné par les Américains

Irak ■ Négociations et bombardements se succèdent, mais le bastion sunnite n'est pas tombé et de nouveaux combats éclatent

Les forces américaines tentent toujours de reprendre le contrôle en Irak. Elles ont bombardé hier Falloujah tout en négociant pour lever le siège du bastion sunnite, alors que d'autres insurgés les menaçaient de «violente riposte» si elles entraient dans la ville chiite de Najaf.

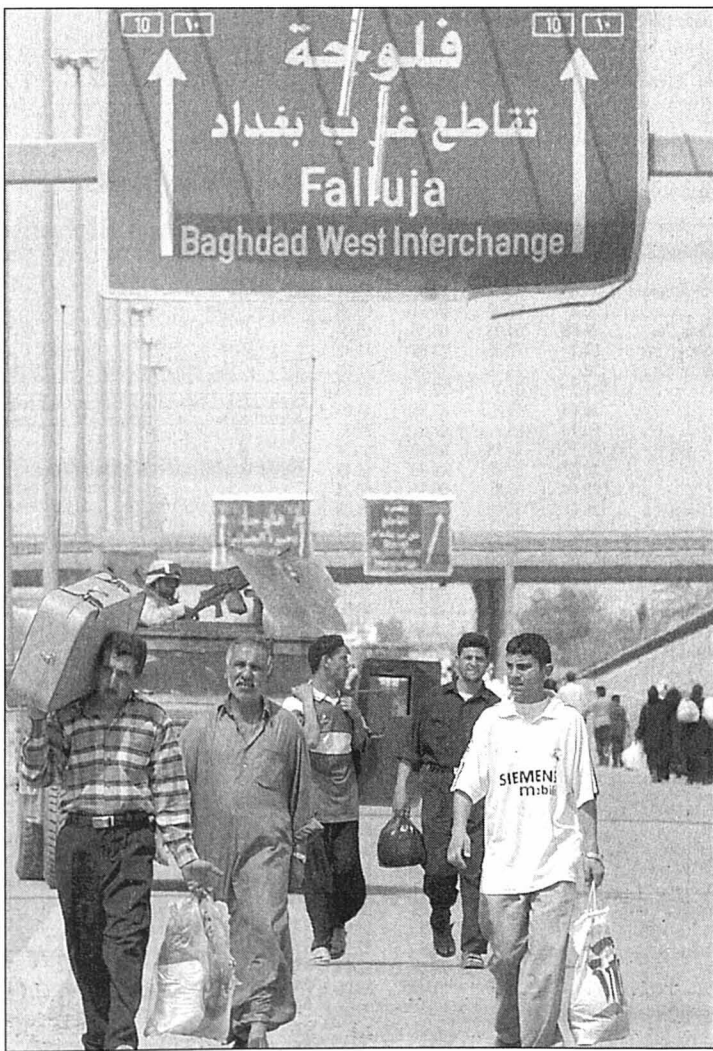
Des tirs et des explosions étaient entendus à Falloujah (50 km à l'ouest de Bagdad), où de nouveaux combats ont éclaté entre marines et membres de la guérilla anticoalition.

L'armée américaine a effectué ces dernières 24 heures plusieurs bombardements aériens contre la ville, devenue le symbole de la lutte contre l'occupation. Les officiers américains évaluent à 2000 environ le nombre de combattants, dont plusieurs dizaines de volontaires islamistes étrangers, retranchés dans la cité.

Deux morts

Selon le chef adjoint des opérations militaires américaines en Irak, le général Mark Kimmitt, deux membres de la guérilla ont été tués dans les bombardements qui ont visé dans la nuit de mardi à hier un véhicule et un bâtiment utilisés par des rebelles contre la coalition.

D'après le ministère irakien de la Santé, 280 personnes, dont 24 femmes et 30 enfants, ont été tuées au total depuis le



Des habitants quittent Falloujah bombardé. PHOTO KEYSTONE

déclenchement des hostilités à Falloujah le 5 avril. Le nombre de blessés s'élève à 820.

Selon le porte-parole des marines, l'intensité des combats n'empêche pas les négoc-

iations qui se poursuivent entre forces américaines et chefs locaux pour tenter d'amener les rebelles sunnites à rendre leurs armes à Falloujah. Un cessez-le-feu signé il y a deux se-

maines prévoit en effet le ramassage des armes lourdes ainsi que des patrouilles communes entre les forces de la coalition et la police locale. Elles devaient commencer mardi mais ont été reportées à demain.

L'état-major américain en Irak prendra toutes les mesures nécessaires pour «sécuriser» Falloujah, a précisé hier George Bush. Le président américain a assuré que «la majeure partie de Falloujah connaît un retour à la normale».

Riposte annoncée à Najaf

A Najaf, autre point chaud de la résistance anticoalition à 160 km au sud de Bagdad, un adjoint du chef chiite radical Moqtada Sadr, Houssam al-Moussaoui, a promis une «violente riposte» aux Américains en cas d'entrée de leurs soldats dans la ville sainte.

Toujours dans la zone chiite, deux soldats ukrainiens ont été tués et deux autres blessés dans une embuscade à 180 km au sud-est de Bagdad. Deux autres soldats de la coalition ont été tués et un troisième blessé dans une attaque à la roquette.

En dépit de l'intensité des affrontements sur le terrain, l'envoyé spécial de l'ONU Lakhdar Brahimi estime que les Irakiens devraient composer leur gouvernement intérimaire d'ici à fin mai, pour permettre le transfert de souveraineté un mois plus tard. /ats-afp-reuters

PUBLICITÉ

www.non-au-paquet-fiscal.ch

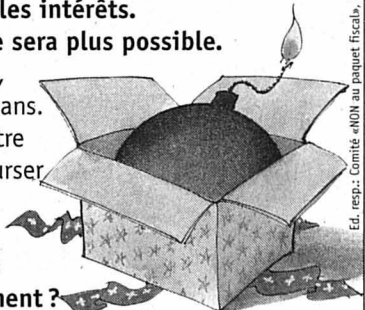
Rendre plus difficile l'accès à la propriété?

Actuellement les jeunes propriétaires, souvent très endettés, peuvent déduire les intérêts.

Avec le paquet fiscal, ce ne sera plus possible.

Un correctif est certes prévu, mais seulement pendant dix ans. C'est trop court pour permettre à un jeune couple de rembourser sa dette.

Voulons nous vraiment rendre plus difficile l'accès à la propriété de son logement?



NON!
au paquet fiscal

EN BREF

RIRE ■ Impensable de l'interdire. Un Allemand qui poursuivait en justice sa voisine du dessus parce qu'elle riait trop fort devra s'y faire. Le tribunal a jugé qu'il ne pouvait pas bannir le rire, a rapporté mardi la presse allemande. Agé de 52 ans et sans emploi, un homme accusait sa voisine, 47 ans, de l'avoir empêché de dormir pendant plus de quatre heures un soir où elle recevait des convives à son domicile berlinois, indique le quotidien «Bild». Le juge n'a retenu aucun motif de tapage nocturne et a estimé que «le rire (était) un son usuel de la vie. Il ne peut être interdit.» /ats-afp

CALMY-REY ■ Chaussures aux enchères. La conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey vend aux enchères les chaussures avec lesquelles elle a franchi la frontière entre les deux Corées dans le quotidien allemandique «Blick». Le produit de la vente sera utilisé au bénéfice des victimes de la catastrophe de Ryonghon. Les souliers, de fabrication suisse, sont rouges avec une croix blanche. /ats

GENÈVE ■ Ce que mangeaient les Grecs il y a 4000 ans. Le Muséum d'histoire naturelle de Genève propose jusqu'au 4 juillet une exposition sur l'alimentation chez les Grecs d'il y a 4000 ans. L'acroschage présente les résultats d'une enquête scientifique réalisée à partir de restes organiques trouvés dans des poteries. Leur régime se composait d'olives, de miel, de viande, de légumineuses et de céréales. Ils buvaient déjà du vin résiné produisant des huiles essentielles à des fins thérapeutiques et cosmétiques. /ats

ORQUES ■ Dérangés par les touristes. La multiplication des bateaux d'observation des orques se traduit par un bruit croissant. Ces nuisances sont susceptible de les perturber dans leurs communications, selon une étude à paraître aujourd'hui dans le magazine «Nature». Les orques en présence des bateaux augmentent de 15% la longueur de leur chant. /ats-afp

CORÉE DU NORD ■ Secours du Sud. Un bateau a quitté hier la Corée du Sud pour apporter des vivres (photo keystone) et autres secours à la Co-



rée du Nord après l'explosion dévastatrice de deux trains la semaine dernière. Pyongyang a refusé l'acheminement d'une aide par la route qui aurait été plus rapide. Selon les agences humanitaires, les priorités sont l'alimentation, les couvertures et les médicaments. /ats-afp

0,5 pour mille dès janvier 2005

Alcool ■ L'arsenal répressif sera renforcé dans les contrôles routiers. Tolérance zéro pour le cannabis et les autres drogues

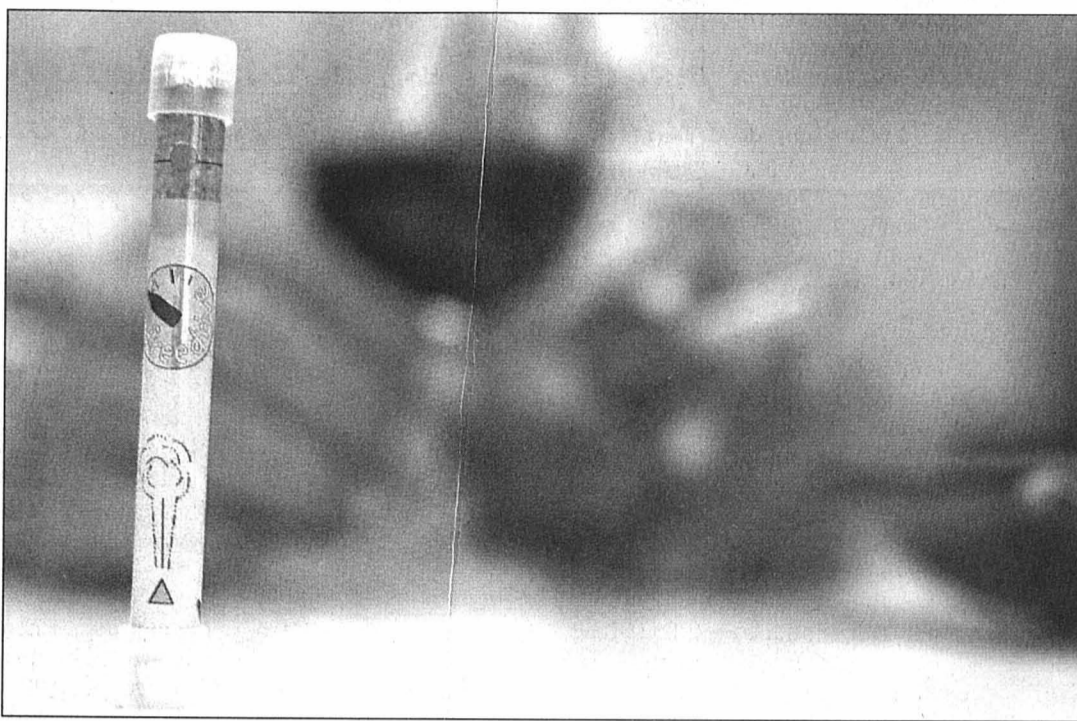
Dès le 1er janvier 2005, le taux d'alcoolémie au volant autorisé en Suisse passera de 0,8 à 0,5 pour mille alors que la tolérance zéro sera appliquée en matière de cannabis et d'autres drogues. La police pourra également effectuer des contrôles même sans indice d'ébriété. En passant de 0,8 à 0,5 pour mille, la Suisse aura la même limite que la France, l'Allemagne ou l'Autriche.

Ces mesures s'inscrivent dans une nouvelle politique qui vise à réduire de moitié d'ici à 2010 le nombre des tués sur nos routes, a rappelé le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (Detec).

Comme le préconisait le ministre des transports Moritz Leuenberger, les contrôles seront renforcés. «La police aura le droit d'effectuer partout et n'importe quand des contrôles de l'air expiré sur la voie publique». Les policiers pourront ainsi passer à l'action quel que soit le type de contrôle effectué, qu'ils soient de grande envergure ou de routine.

Analyse de sang

Ainsi, dès le début de l'an prochain, «est réputée incapable de conduire toute personne présentant une alcoolémie d'au moins 0,5 pour mille ou dont l'organisme contient une quantité d'alcool entraînant un tel taux». En principe, c'est l'analyse du sang qui cons-



Les cristaux de la pipette virent du jaune au vert en présence d'alcool. Une ligne noire indique la limite des 0,5 pour mille.

PHOTO ARCH-MARCHON

titue «le moyen de preuve approprié pour constater l'ébriété». Toutefois, la police pourra se contenter d'une valeur mesurée à l'éthylomètre si elle se situe entre 0,50 et 0,79 pour mille et si la personne contrôlée la reconnaît par sa signature. Au-dessus, la prise de sang est obligatoire.

Les sanctions seront différenciées en fonction du degré d'ébriété. Un taux compris entre 0,50 et 0,79 pour mille entraînera une amende ou une peine d'arrêts. L'autorité administrative pourra cependant se

contenter de lui infliger un avertissement si la réputation de l'automobiliste est sans tache. Sinon, ce sera le retrait de permis pour un mois. Avec un taux égal ou supérieur à 0,8 pour mille, le fautif doit s'attendre à une amende ou à une peine d'emprisonnement. Son permis de conduire lui sera retiré pour trois mois au minimum.

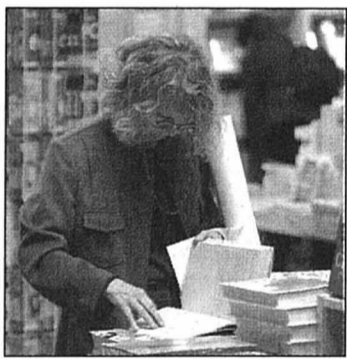
La tolérance zéro va s'appliquer en matière de drogues, comme le cannabis, l'héroïne, la cocaïne, la morphine, et de drogues de synthèse comme

l'ecstasy. La personne contrôlée sera réputée incapable de conduire lorsque la présence d'une de ces substances dans le sang est établie.

Un système de sanctions en cascade sera appliqué aux récidivistes. Le conducteur, qui commet trois infractions graves ou quatre infractions de gravité moyenne en l'espace de dix ans, se verra retirer son permis pour une durée indéterminée (au minimum deux ans). S'il commet une nouvelle infraction, il lui sera retiré à titre définitif. /ap

Quand les mots deviennent des ponts

Salon du livre ■ La culture et la littérature sont des outils précieux de la politique étrangère, selon Micheline Calmy-Rey



Genève, hier. PHOTO KEYSTONE

La culture et la littérature en particulier sont des outils précieux de la politique étrangère suisse. En inaugurant hier le 18e Salon du livre de Genève, Micheline Calmy-Rey a insisté sur l'importance des échanges culturels pour la paix dans le monde.

Dans son discours prononcé au Grand Café littéraire du salon, la cheffe du Département

fédéral des affaires étrangères (DFAE) a rappelé que les Suisses comptent parmi les lecteurs les plus assidus du monde. La conseillère fédérale s'est réjouie du goût des lecteurs pour les documents portant sur la politique internationale.

«Le rayonnement d'un Etat ne dépend pas uniquement de sa puissance économique», a aussi affirmé la Genevoise, visiblement contente de se retrouver sur ses

terres. Les manifestations littéraires fournissent un cadre idéal pour la promotion du dialogue interculturel et du rapprochement entre les êtres humains. «Les mots deviennent ponts.» La conseillère fédérale a visité le stand du Chili, hôte d'honneur, la grande exposition consacrée à l'univers de Jules Verne et a inauguré le Salon africain du livre, une nouveauté. /ats

«Crimes d'honneur»

Turquie ■ Débat après le viol d'une ado tuée par ses parents

L'exécution d'une jeune fille par son père, parce qu'elle avait été violée, a lancé le débat en Turquie. Ankara veut adhérer à l'Union européenne, mais mentalités familiales et traditions juridiques ne correspondent pas toujours aux normes occidentales.

La dernière victime en date n'a que 14 ans et ce n'est pas seulement son âge qui a provoqué l'émoi de la presse mais le fait que le crime eut été décidé par un «conseil de famille» qui ont agi pour préserver leur «honneur».

Fin mars, la jeune fille est enlevée par un homme d'une vingtaine d'année, à Avclar, un quartier populaire d'Istanbul. Violée pendant quatre jours,

elle finit par s'échapper et son violeur est arrêté.

Mais la famille, originaire de Van, une province où les traditions ancestrales sont très respectées, estimant que l'honneur du groupe a été sali, décide de l'éliminer. Elle charge son père Mehmet et son frère Alaattin, âgé de 17 ans, de l'exécuter. La jeune fille est étranglée avec une corde électrique et le corps enterré dans une forêt.

En juillet 2003, le parlement turc a aboli les réductions de peine à l'encontre de personnes coupables de crimes dits «d'honneur».

Cependant, des dizaines de «crimes d'honneur» sont commis chaque année en Turquie. /ats-afp

LE DESSIN DU JOUR

BIENTÔT LE 0,5‰: AUTOMOBILISTES, MODÉREZ VOS FRUSTRATIONS!



Elzingre

Un succès au forceps

Football ■ *Après deux défaites peu glorieuses, la Suisse de Köbi Kuhn a relevé la tête devant la Slovanie. Une victoire qui lui vaudra de retrouver la sérénité*

Devant une assistance misérable – 7500 spectateurs –, la Suisse a cueilli sa première victoire en 2004. Elle s'est imposée 2-1 au Stade de Genève devant la Slovanie. Menée au score à la pause, elle a renversé la situation grâce à Celestini et Hakan Yakin.

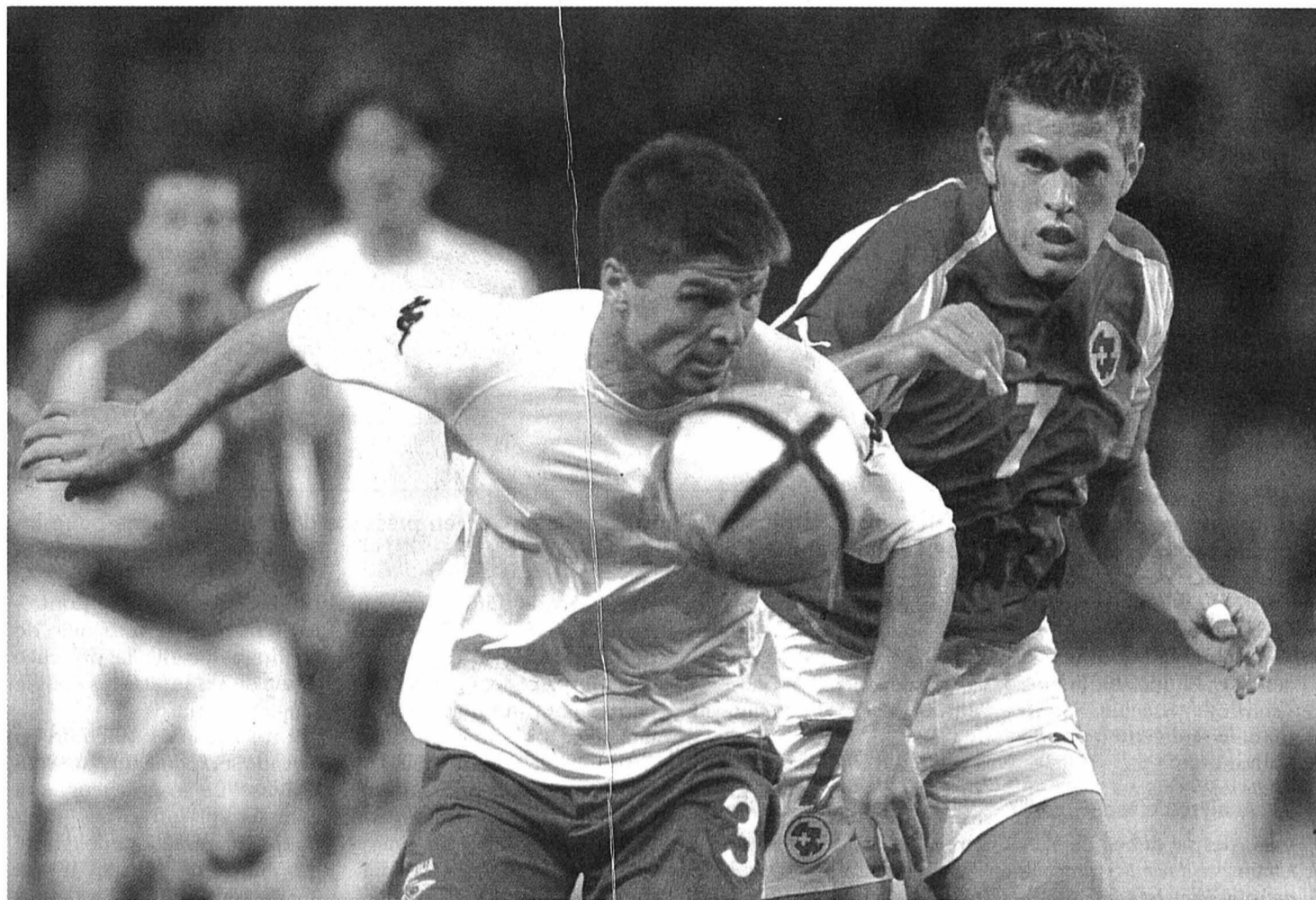
Le Marseillais a égalisé à la 66e minute, quelques secondes seulement après son introduction pour Vogel. A l'orée de la surface, il reprenait un service de Hakan Yakin pour trouver le coin droit de la cage de Mavric. A la 85e, le cadet des Yakin surgissait pour reprendre de la tête un centre de Gygax.

Même s'il n'a pas réussi tout ce qu'il a entrepris, Hakan Yakin a démontré à Genève qu'il était sur la bonne voie. Ses statistiques parlent en sa faveur : un but, son treizième en sélection, et un assist. Il a maintenant 45 jours devant lui pour s'affûter avant le match capital du 13 juin contre la Croatie.

L'apport des remplaçants

La performance de Hakan Yakin n'est pas le seul motif de satisfaction que Köbi Kuhn peut retirer de cette rencontre. Bien terne en première période, le jeu de l'équipe de Suisse s'est bonifié avec l'apport des remplaçants. Köbi Kuhn a procédé à neuf changements, seuls Henchoz et Hakan Yakin disputant l'intégralité de la rencontre.

On pense en premier lieu à Johann Lonfat. Le Sochalien, qui a relayé un Huggel décevant, a très certainement gagné sa place dans la liste des vingt-trois. Introduit pour Müller à la pause, Stéphane Griching a également marqué des points pour sa grande « première » en équipe A. Enfin avec son assist



Benjamin Huggel ne semble pas en position favorable devant Amir Keric, mais la Suisse finira par passer l'épaule tout en fin de rencontre pour retrouver un peu de sérénité. PHOTO KEYSTONE

de la 85e minute, Daniel Gygax a très certainement convaincu de manière définitive Köbi Kuhn.

Une bronca méritée

Le dénouement heureux de la partie ne doit pas occulter une première période bien décevante. Face à un adversaire limité, les Suisses ne sont pas parvenus à emballer véritablement le match. Malgré un ascendant très net, ils ont été piégés dans les arrêts de jeu par une reprise du gauche de Zahovic. La bronca qui a accom-

pagné leur retour aux vestiaires était méritée. On pouvait craindre une mauvaise surprise comme à Rabat ou à Heraklion, où la Suisse avait essuyé deux défaites peu glorieuses.

On devait, ainsi, noter une seule véritable chance à leur crédit dans cette première période : une tête piquée de Wicky sur un centre de Chapuisat (32e). Idéalement placé au second poteau, le Valaisan manquait de résolution dans son geste final. Sa reprise finissait, en effet, dans les bras du gardien Mavric. Wicky, qui fê-

ta sa cinquantième sélection mercredi, attend toujours de marquer son premier but sous les couleurs de l'équipe de Suisse.

La Suisse livrera encore deux matches avant son départ pour le Portugal. Elle affrontera l'Allemagne le 2 juin à Bâle et le Liechtenstein quatre jours plus tard à Zurich. Cette victoire au forceps tombe à pic. Köbi Kuhn et ses joueurs pourront aborder la dernière ligne droite de leur préparation pour l'Euro avec une sérénité quelque peu retrouvée. /si

SUISSE - SLOVANIE 2-1 (0-1)

Stade de Genève: 7500 spectateurs.
Arbitre: Vink (Hol).
Buts: 46e Zahovic 0-1. 66e Celestini 1-1. 85e H. Yakin 2-1.
Suisse: Stiel (46e Zuberbühler); Haas (78e Meyer), Henchoz, Müller (46e Griching), Berner (58e Spycher); Huggel (46e Lonfat), Vogel (65e Celestini), Wicky (58e Gygax); H. Yakin; Frei (46e Rama), Chapuisat (81e Cabanas).
Slovanie: Mavric; Bulajic, Knavs, Cesar; Acimovic, Pavlin, Ceh, Keric (63e Kokot); Zahovic (89e Tanijca), Cimirovic (46e Koren); Siljak (87e Jakomin).
Notes: la Suisse sans M. Yakin, Magnin, Streller ni Zwysig (blessés).

Si l'on se réfère à Rudi Völler contraint de faire des excuses en direct à la TV après la terrible cabossée ramassée par l'Allemagne en Roumanie, Köbi Kuhn aura passé une soirée royale. Néanmoins, on doute que le sélectionneur national ait rapidement trouvé le sommeil après la rencontre face à la Slovanie.

Le principal

Un rythme de sénateur en première mi-temps, une légère amélioration après le changement de camp qui a débouché sur une victoire somme toute méritée: telles sont à l'état brut les conclusions de ce match amical disputé contre un adversaire idéal pour se retaper.

C'était exactement ce que la Suisse avait besoin. A défaut de la manière, elle a assuré le résultat. Soit le principal, car bien jouer et perdre laisse toujours des traces.

Tous les regards étaient braqués sur Hakan Yakin. A court de compétition, le socié-

taire du VfB Stuttgart s'en est bien sorti. Son coup de patte demeure, son coup d'œil est toujours aussi perçant, quand bien même le cadet des Yakin a marqué de la tête.

Pour le reste, on a assisté à une sorte de réchauffé. Soit que Stiel nous fera passer un été portugais torride, que les latéraux n'ont pas le niveau, que Wicky et Huggel seront toujours des besogneux. Les valeurs sûres que sont Chapuisat et Frei, mal alimentés, n'ont pas eu l'occasion de se distinguer. On sait toutefois que l'on peut compter sur eux dans les grands moments.

Contrairement au public romand? Arrêtons de prendre les gens pour des idiots. S'ils n'ont pas envie de se rendre au stade, c'est qu'ils ont de bonnes raisons. Relayés par une presse servile, les jérémiades répétées du staff helvétique sont plus énervantes qu'autre chose. Qui devait se réveiller: la Suisse ou le public?

Gérard Stegmüller

COMMENTAIRE



Raphaël Wicky (ici face à Miran Pavlin): un succès pour une cinquantième sélection, succès qui a comblé Köbi Kuhn: «Je suis satisfait. Du résultat bien sûr mais aussi de la manière. Il était important de faire un pas en avant. J'ai vu une progression très sensible par rapport à nos deux premiers matches de l'année. Je suis toutefois con-

scient que cela ne suffit pas pour l'Euro. Mais le temps travaille pour nous. Nous avons choisi un adversaire qui a manqué de très peu sa qualification pour l'Euro. Il était ainsi important pour le moral de mes joueurs de battre une telle équipe» déclarait le coach national à l'issue de la rencontre. PHOTO LAFARGUE

AUTRES MATCHES

ROUMANIE - ALLEMAGNE 5-1 (4-0)

Bucarest: 15.000 spectateurs.
Buts: 21e Plesan 1-0. 23e Rat 2-0. 35e Danculescu 3-0. 43e Danculescu 4-0. 84e Caramarin 5-0. 88e Lahm 5-1.

Allemagne: Kahn (46e Hildebrand); Friedrich, Ramelow, Jeremies, Lahm; Hamann, Ernst (77e Kehl), Schneider, Frings (46e Freier); Bobic (61e Neuville), Kuranyi.

BULGARIE - CAMEROUN 3-0 (1-0)

Sofia: 14.707 spectateurs.
Arbitre: M. Verbist (Be).
Buts: 8e Berbatov 1-0. 53e Berbatov (penalty) 2-0. 55e Lazarov 3-0.

POLOGNE - IRE 0-0

ISRAËL - MOLDAVIE 1-1 (1-0)
Buts: 32e Kovalenko (autogol) 1-0. 69e Rogaziov 1-1.

ARMÉNIE - TURKMENISTAN 1-0 (0-0)
But: 67e Hakopian 1-0.

BÉLARUS - LITUANIE 1-0 (0-0)

But: 75e Blizniuk 1-0.

RÉP. TCHÈQUE - JAPON 0-1 (0-0)

Prague: 11.802 spectateurs.
Arbitre: M. McKeon (Irl).

KAZAKHSTAN - AZÉBAÏDJAN 2-3 (0-1)

Buts: 31e Nabiev 0-1. 57e Karpovitch 1-1. 59e Guliev 1-2. 80e Lunev 2-2. 85e Sadigov 2-3.

CORÉE DU SUD - PARAGUAY 0-0

BOSNIE-HERZÉGOVINE - FINLANDE 1-0 (0-0)

ESTONIE - ALBANIE 1-1 (0-0)

BELGIQUE - TURQUIE 2-3 (1-1)

PAYS-BAS - GRÈCE 4-0 (0-0)

Philips-Stadion, Eindhoven: 31.000 spectateurs.

Arbitre: M. Bolognino (It).
Buts: 50e Makaay 1-0. 58e Zenden 2-0. 61e Heitinga 3-0. 89e Van Hooijdonk 4-0.

Pays-Bas: Van der Sar; Heitinga, Stam (46e Reiziger), Bouma, Van Bronckhorst; Seedorf, Van Bommel (46e Sneijder), Van der Vaart (65e Van Hooijdonk), Zenden; Makaay, Kluyvert (70e Bosvelt).

Grèce: Nikopolidis; Seitiridis (82e Georgiadis), Dabizas, Dellas, Fyssas (65e Venedidis); Giannakopoulos (46e Tsiartas), Karagounis (46e Basi-nas), Goumas, Zagorakis (46e Chalkias); Vryzas (46e Charisteas), Nikolaidis (46e Papadopoulos).

KAZAKHSTAN - AZÉBAÏDJAN 2-3 (0-1)

UKRAINE - SLOVAQUIE 1-1 (1-0)

Buts: 13e Venglinski 1-0. 65e Varga 1-1.

LETTONIE - ISLANDE 0-0

SAINT-MARIN - LIECHTENSTEIN 1-0 (0-0)

HONGRIE - BRÉSIL 1-4 (0-3)

ITALIE - ESPAGNE 1-1 (0-0)

Gènes: 45.000 spectateurs.
Arbitre: M. Poll (Ang).
Buts: 53e Fernando Torres 0-1. 56e Vieri 1-1.

Italie: Buffon (46e Peruzzi); Panucci, Cannavaro (46e Ferrari), Materazzi, Zambrotta; Perrotta (46e Ambrosini), Pirlo (75e Nervo), Fiore (75e Diana), R. Baggio (86e Miccoli); Vieri (75e Corradi), Di Vaio (66e Favalli).

Espagne: Casillas (78e Canizares); Salgado, Juanito, Helguera (65e Cesar), Raul Bravo; Extiberria, Xabi (46e Xavi), Albelda (77e Baraja), Vicente (46e Pablo); Raul (46e Valeron), Morientes (46e Torres).

MACÉDOINE - CROATIE 0-1 (0-1)

Skopje: 15.000 spectateurs.
Arbitre: M. Arznan (Tur).
But: 33e Klasic 0-1.
Croatie: Butina (Didulica); Tokic, Simunic, Tomas, Tudor (Bjelica); Zivkovic, Rapajic, Srna, Kovac; Sokota (Rosso), Klasic (Olic).

NORVÈGE - RUSSIE 2-3 (2-0)

Oslo: 11.435 spectateurs.
Arbitre: M. Wegereef (Ho).
Buts: 25e Andresen 1-0. 43e Rushfeldt 2-0. 62e Solli 3-0. 85. Radimov 3-1. 90e Kiritchenko 3-2.

DANEMARK - ECOSSE 1-0 (1-0)

Copenhague: 22.885 spectateurs.
Arbitre: M. Ingvarsson (Su).
But: 17e Sand 1-0.

AUTRICHE - LUXEMBOURG 4-1 (2-0)

Innsbruck: 9400 spectateurs.
Arbitre: M. Skomina (Sln).
Buts: 5e Kirchler 1-0. 9e Kiesenebner 2-0. 63e Huss 2-1. 85e Haas 3-1. 88e Kollmann 4-1.

IRLANDE DU NORD - SERBIE-MONTENEGRO 1-1 (1-1)

Buts: 7e Paunovic 0-1. 18e Quinn 1-1.

PIGNONS SUR ROUES

Eisenring dans la course

Pierre-Yves Eisenring est venu faire un tour sur le Tour de Romandie. Hier, l'entraîneur du HCC était invité par un ami d'une radio locale lausannoise à suivre l'étape dans sa voiture. Une invitation que le Loclois a acceptée très volontiers et il n'était pas mécontent de sa journée. Surtout que son directeur technique lui avait appris une très bonne nouvelle avant le départ.

Voilà un hockeyeur qui n'a pas regretté de manquer le match de l'équipe de Suisse face au Canada.

La pression du patron

Andy Rihs, patron de Phonak, a fait son arrivée hier sur le TdR. L'homme d'affaires a rapidement fait part de ses ambitions. «Ne pourrait-on pas prendre le maillot jaune aujourd'hui?» a-t-il demandé à son directeur sportif Alvaro Pino. L'Espagnol a expliqué à son patron que cette mission allait s'avérer difficile en raison du profil du parcours, favorable aux sprinters. Andy Rihs a compris, mais il a tout de même mis la pression d'emblée. Et le message a sûrement été reçu cinq sur cinq par Hamilton et ses coéquipiers. Cela même si dans le très multinational groupe zurichois les langues officielles (français et espagnol) ne sont pas comprises par tout le monde.

Zülle remis

Victime de la seule chute enregistrée dans le prologue de mardi, Alex Zülle s'est bien remis de sa glissade sur les pavés genevois. «C'est un dur» rigole son patron. «Il a surtout l'habitude de ce genre d'accident», glisse un mécanicien d'un air narquois. En tous les cas, dans sa formation, le Saint-Gallois a la cote. «Nous voulons tous qu'il participe au Tour de France», souligne Oscar Sevilla. Son expérience et ses qualités de rouleur nous seraient très précieuses dans la Grande Boucle. Si le brave Alex évite les chutes d'ici là, il devrait être présent au départ de Liège le 3 juillet.

Gendarmerie pas commune

Comme pour tous les organisateurs de course cycliste, la sécurité demeure le principal casse-tête des responsables du Tour de Romandie. En Suisse, cela se complique lorsqu'il faut travailler avec plusieurs cantons. Cette année, il a ainsi été impossible de mettre sur pied une gendarmerie commune sur la boucle romande. Chaque canton doit assumer sa part de la course et bien sûr facturer ses services, qui ne sont pas bon marché. Certains politiciens amoureux de la petite reine ont tenté d'arranger la situation, mais cela s'est avéré vain. Merci d'avoir essayé!

Choix révélateur

Francisco Mancebo, leader de Iles Baléares-Banesto, a débarqué au dernier moment sur le Tour de Romandie. «J'avais le choix entre cette course suisse ou le tour de Castille-Léon, indique-t-il. Comme le plateau et le parcours était plus intéressants ici, j'ai choisi de venir sur le TdR.» Précision, l'ancien meilleur jeune du Tour de France est originaire d'Avila en Castille. Son choix est d'autant plus révélateur de l'importance qu'il accorde à la boucle romande. «Cela dit, je ne suis actuellement pas en condition de viser la victoire finale» affirme le coureur espagnol. Ses rivaux sont rassurés. /JCE

Yverdon
Julian Cerviño

L'année 2004 n'a pas très bien commencé pour le cyclisme. Les disparitions subites de José Maria Jimenez et Marco Pantani ont été suivies des révélations de Philippe Gaumont (Cofidis) et de Jesús Manzano (Kelme). Des pratiques de dopage très graves ont été dénoncées et ont jeté le discrédit sur un sport déjà gangréné par ce fléau. Dirigeants et coureurs se sentent persécutés, mais tous ne nient pas la réalité. Il y a comme un certain malaise au sein du peloton. Pour aborder ce sujet délicat, il vaut mieux y aller sur la pointe des pieds.

Le loquace Martial Gayant n'évite pas la question. «Évidemment que l'ambiance n'est pas sereine», reconnaît le directeur sportif de la Française des Jeux. Une minorité de gens de notre milieu n'ont pas compris le virage qu'il fallait prendre depuis 1998. Malheureusement, cette attitude porte préjudice à tout le peloton. On a vraiment l'impression que dans

notre milieu certains aiment donner le bâton pour être battus. Comme de nombreux médias sont friands de ce genre d'affaires, les gens ont tout de suite tendance à exagérer l'importance de ce genre d'informations. Les coquins!

Une part de vérité

Eusebio Unzué abonde dans ce sens. «Les révélations faites par des ex-coureurs comme Manzano sont très graves et désagréables, car elles ont tendance à englober tout le monde, regrette le directeur sportif de

Iles Baléares-Banesto. Je pense que les conséquences de ces affaires sont disproportionnées par rapport à la réalité. Cela dit, si quelqu'un a commis une erreur, il doit en assumer les conséquences. Mais je le répète, le cyclisme n'est pas aussi pourri que ces ex-coureurs le décrivent. Hélas, il semble que nous sommes les victimes idéales pour ceux qui cherchent toujours des scandales.» Reste à savoir pourquoi...

Ex-directeur sportif de Kelme, actuellement chez Phonak, Alvaro Pino fait part de son inquiétude: «Si ce genre d'affaires sont dévoilées, c'est qu'il doit bien y avoir une part de vérité. Même si dans ce qu'a dit Manzano, il y a en-

core beaucoup de choses à prouver. J'émet d'ailleurs de nombreux doutes sur ses révélations. On verra bien si tout est vrai. Si c'est le cas, la situation est très grave.» Et comment!

Drôle de conclusion

Quant à l'ambiance, le dirigeant espagnol ne cache pas qu'elle n'est pas rose. «Il y a comme un malaise, c'est certain, avoue-t-il. Tout le monde se pose des questions. Heureusement, le public

du cyclisme semble fidèle.» Pour combien de temps? «Je crois que les gens ne doutent pas de la probité de la majorité des coureurs», estime Alvaro Pino. On aimerait en être aussi sûr que lui. «Visible-ment, certains médias sont intéressés à alimenter la polémique» ajoute-t-il. Décidément, ces journalistes quelle bande de vilains!

On le voit, chacun adopte un système de défense assez semblable. Martial Gayant se distin-

gue tout de même par son optimisme et nous offre une drôle de conclusion. «J'espère que le combat contre le dopage que nous menons dans le cyclisme va nous permettre de nettoyer notre sport et que cela servira aussi à d'autres disciplines pour éradiquer ce fléau» délivre-t-il. Comme si les cyclistes étaient des braves cobayes.

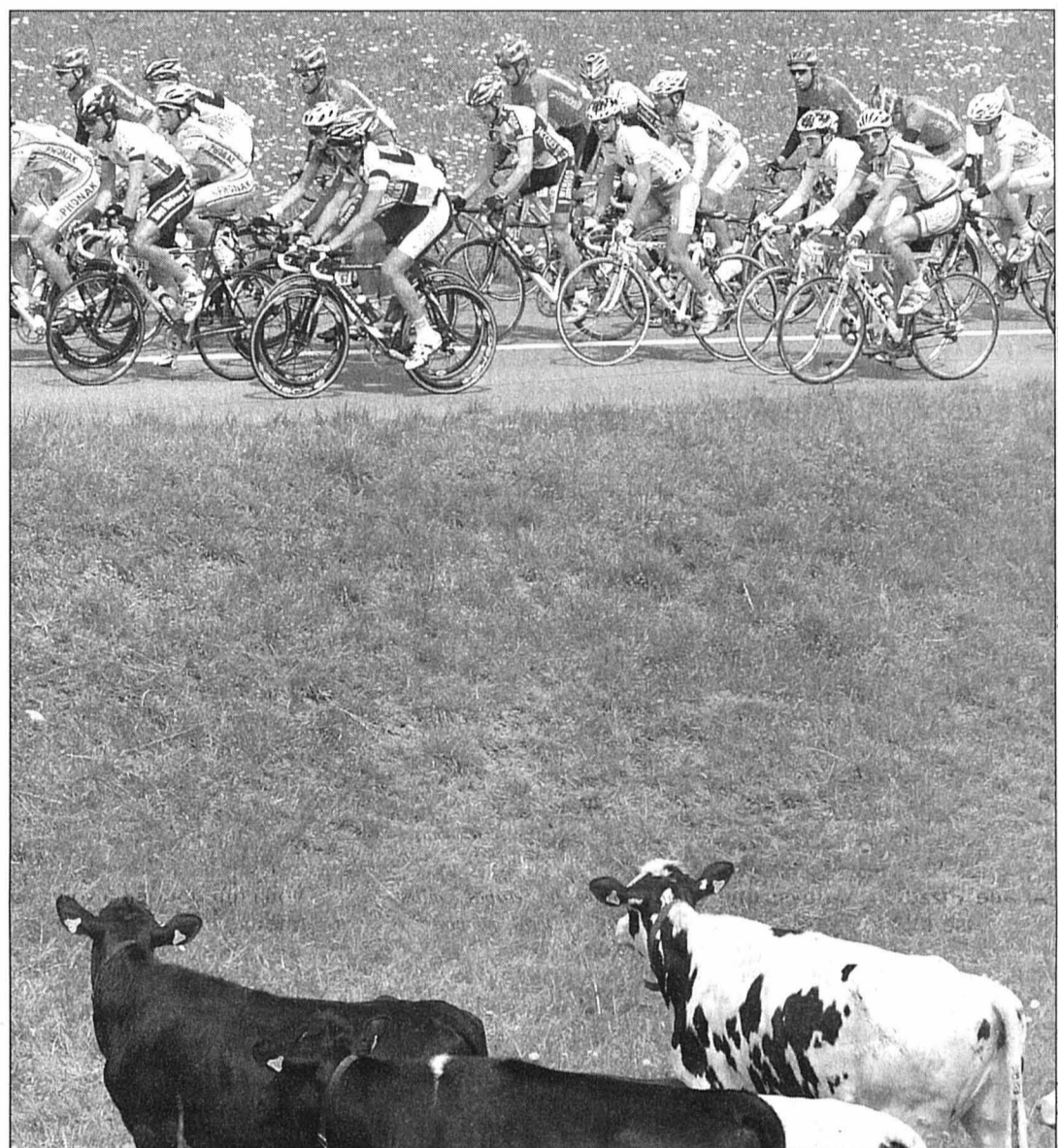
Voilà une jolie pirouette, gare tout de même à la gabelle! /JCE



tour de romandie

les Baléares-Banesto. Je pense que les conséquences de ces affaires sont disproportionnées par rapport à la réalité. Cela dit, si quelqu'un a commis une erreur, il doit en assumer les conséquences. Mais je le répète, le cyclisme n'est pas aussi pourri que ces ex-coureurs le décrivent. Hélas, il semble que nous sommes les victimes idéales pour ceux qui cherchent toujours des scandales.» Reste à savoir pourquoi...

Ex-directeur sportif de Kelme, actuellement chez Phonak, Alvaro Pino fait part de son inquiétude: «Si ce genre d'affaires sont dévoilées, c'est qu'il doit bien y avoir une part de vérité. Même si dans ce qu'a dit Manzano, il y a en-



Le malaise au sein du peloton est perceptible par tous.

PHOTO KEYSTONE

Sevilla le chanceux

Après six saisons passées chez Kelme, Oscar Sevilla a eu la très bonne idée de quitter le groupe sportif espagnol à la fin de l'année 2003. «Mon départ n'a rien à voir avec l'affaire qui a éclaté», affirme le grimpeur de chez Phonak. C'est vrai que j'ai de la chance d'être parti, mais les motifs de mon changement sont purement sportifs. J'avais besoin de changer d'air et l'idée de retrouver Alvaro Pino me tentait beau-

coup. D'accord, mais que pense notre homme des révélations de son ex-coéquipier Jesús Manzano? «Tout cela est très étrange», commente-t-il. Il faudra voir ce que ça va donner, mais je pense que Kelme s'en sortira. C'est un très bon et ancien groupe sportif qui ne mérite pas de disparaître à cause d'une affaire comme celle-là.»

En attendant, Oscar Sevilla semble s'être sorti d'un drôle de guépier... /JCE

Tchèque à Petacchi

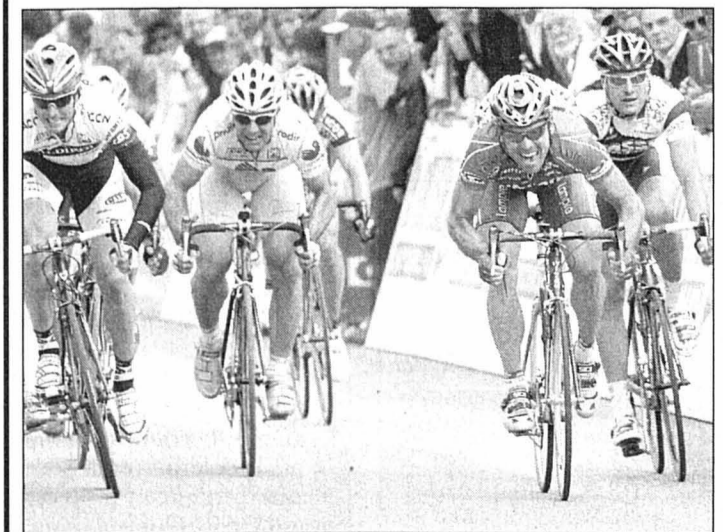
Comme prévu, la première étape du Tour de Romandie s'est jouée au sprint. Seule et importante variante, la victoire n'est pas revenue au grand favori Alessandro Petacchi. Le sprinter italien (5e) a été dépassé par les événements et ses rivaux à Yverdon. Le Tchèque Jan Svorada (35 ans) l'a mis mat. Le représentant de Lampre a ajouté un 72e bouquet à son palmarès. Il figurera en bonne place dans sa collection aux côtés de deux

autres récoltés sur le TdR en 1992 (à Courtételle) et en 1994 (à Bulle). Sachant que cet homme a enlevé trois étapes du Tour de France, en 1994 (au Futuroscope), en 1998 (à Cork/Irl) et en 2001 (à Paris), cinq au Giro et deux à la Vuelta, on s'aperçoit que ce n'est pas n'importe qui a enlevé l'étape d'hier.

Mis à part cette arrivée – plutôt dangereuse – au sprint, la course fut surtout animée par l'échappée solitaire (d'environ 150 km) de

l'Ukrainien Yuriy Krivtsov. Parti après 10 km, le coureur de l'AG2R a été repris à 17 km de l'arrivée après avoir compté plus de 13 minutes d'avance. Pour se consoler, il ne lui est même pas resté le classement par points ni celui de la montagne. Après avoir crevé en début de journée, Bradley McGee a profité du dernier sprint pour grappiller quelques points et secondes qui lui ont permis de consolider sa position de leader. Le vert a été revêtu par Jan Svorada. Pour sa part, Tyler Hamilton s'est quelque peu rapproché au classement en se glissant dans un sprint à bonifications.

Steve Zampieri, lui, n'est pas passé inaperçu en disputant les Grands Prix de la montagne. Une fois deuxième (premier derrière Krivtsov) puis troisième, le Neuchâtelois est troisième de ce classement spécial. «J'ai voulu me tester aux sommets de ces côtes, raconte-t-il. Finalement, je trouve que ça ne va pas si mal. On verra les prochains jours si je peux me battre avec les meilleurs.» Première réponse aujourd'hui dans une étape casse-pattes et piègeuse à souhait, autour de Romont. /JCE



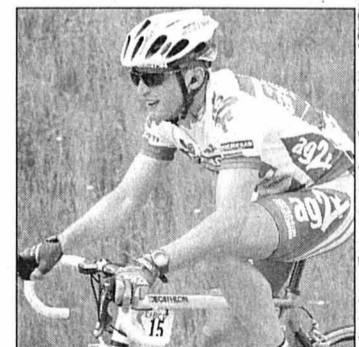
Jan Svorada (deuxième depuis la droite) n'a laissé aucune chance à ses rivaux, parmi lesquels Alessandro Petacchi (tout à droite). PHOTO KEYSTONE

CLASSEMENTS

Première étape, Yverdon - Yverdon, 175,2 km: 1. Svorada (Tch), 4 h 15'12" (41,191 km), bon. 10". 2. Zanotti (It), bon. 6". 3. Pagliarini (Bré), bon. 4". 4. Strazzer (It). 5. Petacchi (It). 6. Reyes (Esp). 7. Glomser (Aut). 8. Rudenko (Ukr). 9. Calcagni (S). 10. Kostyuk (Ukr). **Puis:** 11. McGee (Aus). 12. Pollack (All). 26. Zaugg (S). 28. Hamilton (EU). 34. Montgomery (S). 36. Beuchat (S). 40. Jeker (S). 47. Loosli (S). 49. Zülle (S). 51. Moos (S). 53. Elmiger (S). 67. Zampieri (S). 77. Schneider (S). 81. Bourquenoud (S). 85. Camenzind (S). 88. Bertogliati (S) tous même temps. 114. Krivtsov (Ukr) à 10'30". 117 partants, 115 classés. **Abandons:** Zandio (Esp), Bethoud (Fr).

Général: 1. McGee (Aus) 4 h 19'31". 2. Pollack (All) à 7". 3. Hamilton (EU) à 11". 4. Elmiger (S) à 12". 5. Moos (S) m.t. 6. Zanotti (It) à 14". 7. Lastras (Esp). 8. Schneider m.t. 9. Sanchez (Fr) à 16". 10. Zülle (S) à 17". **Puis les Suisses:** 24. Camenzind à 20". 25. Jeker m.t. 43. Loosli à 22". 47. Bertogliati. 51. Calcagni m.t. 57. Montgomery à 24". 67. Zampieri à 25". 75. Bourquenoud à 27". 89. Beuchat à 31". 90. Zaugg m.t.

Par points: 1. Svorada (Tch) 25. 2. McGee (Aus) 20. 3. Zanotti (It) 20. 4. Pollack (All) 16. 5. Pagliarini (Bré) 16. **Montagne:** 1. Moos (S) 3. 2. Krivtsov (Ukr) 3. 3. Zampieri (S) 3. 4. Loosli (S) 2. 5. Grychenko (Rus) 1. /si



Yuriy Krivtsov, le héros du jour. PHOTO KEYSTONE

AUJOURD'HUI

AUJOURD'HUI 2^e ÉTAPE

607 Romont 12h35
658 Lantigny 12h59
694 Romont 13h26
891 Bouloz 13h39
680 Oron-la-Ville 13h44
640 Rue 13h51
800 Sviriez 14h04
782 Romont 14h24
689 Villaz-St-Pierre 14h29
840 Vuisternens-en-Ogoz 14h40
760 Le Bry 14h50
800 Soreaux 15h05
1040 Gülüx 15h14
797 Mézières 15h25
782 Romont 15h34
865 Bouloz 15h50
811 Esments 15h58
740 Sarzens 16h15
762 Romont 16h30

ROMONT

Départ 12h35 Arrivée 16h30 Distance 156,2 km Dénivellation 1630 m

Source TDR - Infographie A. Sälman

Pas de miracle à Prague

Hockey sur glace ■ Sans avoir démerité, l'équipe nationale n'a pas pu faire plier le Canada et toutes ses stars. Deux jours de repos bienvenus pour les hommes de Krüger

De notre envoyé spécial
Laurent Kleisl

Un tout malin, Mike Babcock. Coach du Canada pour la quinzaine tchèque, il est surtout entraîneur des Anaheim Mighty Ducks le solde de l'année. Et sous le soleil californien, il soigne un deuxième gardien au doux patronyme de Martin Gerber. «Babcock nous a bien renseignés sur le jeu de Gerber, sourit Brendan Morrison, l'habile attaquant des Vancouver Canucks. Pendant l'action qui a mené à mon but, j'ai pensé à ses conseils...»

Un petit tour derrière Gerber et Morrison, 60 points en NHL cette saison, marquait le deuxième but canadien. La Saskia Arena et ses nombreux supporters suisses vivaient la 32e minute et la fin des espoirs suisses. «Au deuxième tiers, le Canada a monté son niveau d'un cran, note Ralph Krüger, le coach national. Nous n'avons pas pu suivre leur rythme.»

Manque d'énergie

Au début, pourtant, l'intention y était. Des bonnes charges, des bandes qui vibrent, les Suisses voulaient poser leur

empreinte sur le plexiglas. Cela a duré 10 minutes. Allez, sympa, on ira jusqu'à 15! Ensuite, pour les émotions, pour l'envie: fini. Contre un Canada toujours en rodage, la «Nati» a joué sans «feeling». «Le match contre l'Autriche nous a coûté énormément d'énergie, admet Krüger. En plus, nous prenons trop de pénalités. Cette indiscipline coûte beaucoup d'influx à mes joueurs clés.»

D'accord, en face, il y avait le Canada avec, comme à cha-

que fois, quelques grandes stars: Dany Heatley, Glen Murray, Ryan Smyth et surtout Scott Niedermayer, candidat à l'obtention du trophée Norris, récompense remise au meilleur défenseur de la saison de NHL. N'empêche que la Suisse n'a pas été bonne. Trop souvent, les bras noueux ont regardé leurs patins plutôt que les yeux de leurs adversaires. Ils ont eu la poisse de jouer les Canadiens à leur troisième sortie. C'est bien connu, plus le tournoi avance et plus la feuille d'éraable prend des couleurs. «Clairement, nous avons joué notre meilleur match, reprend Morrison. Avant d'entrer sur la glace, nous nous sommes dit que maintenant, il fallait vraiment que l'on s'y mette!» Contre l'Autriche et la France, c'est vrai, ils n'ont pas rigolé, les «Canucks».

Les quarts ou les comptes

La Suisse a maintenant deux jours de repos devant elle. Le tour intermédiaire, avec ses matches contre la République

tchèque, la Lettonie et l'Allemagne commence samedi. Avec un point de départ, celui arraché à l'Autriche, Krüger peut songer aux quarts de finale. «Dans cet optique, à 1-3, je n'ai pas sorti Gerber de ses buts, précise-t-il. Je ne voulais tout simplement pas prendre le risque d'encaisser un quantième but.» Bien vu! Au décompte final, un tout petit but pourrait coûter la qualification.

Pour la suite des opérations, Reto Kobach et Marc Reichert seront qualifiés et Goran Bezina jouera en défense. C'est définitif. «Reto et Marc amèneront un peu plus de concurrence, se félicite Krüger. Je suis satisfait du travail des blocs de Rütthemann et de Plüss. Par contre, les deux autres lignes ne se sont pas encore trouvées.» Cela fait tout de même la moitié de l'équipe qui se cherche...

Si la Suisse passe à côté des quarts de finale, Krüger aura des comptes à rendre. Se rater après avoir affronté la France, l'Autriche, la Lettonie et l'Allemagne, cela ferait tache! /LKL

CANADA - SUISSE 3-1 (0-0 2-0 1-1)

Sazka Arena, Prague: 14.892 spectateurs.
Arbitres: MM. Larking (Su), Pouzar (Tch) et Lesnjak (Sln).
Buts: 21e (20'44") Heatley (S. Niedermayer, Brière) 1-0. 32e Morrison (Cooke) 2-0. 44e Heatley (Morrison, Brière, à 5 contre 4) 3-0. 54e Jenni (Bezina, Ziegler) 3-1.
Pénalités: 4 x 2' contre le Canada, 9 x 2' + 10' (Vauclair) contre la Suisse.
Canada: Luongo; Staios, Brewer; S. Niedermayer, Bouwmeester; Morrison, Schultz; R. Niedermayer, Hor-

coff, Smyth; Murray, Morrison, Morrow; Brière, Heatley, Friesen; Bergeron, Williams, Cooke; Dumont.
Suisse: Gerber; Seger, Forster; Keller, Streit; Vauclair, Bezina; Hirschi, Steingegger; Paterlini, Ziegler, Rütthemann; Della Rossa, Plüss, Wichser; Wirz, Ambühl, Jenni; Fischer, Cereda, Jeannin.
Notes: La Suisse avec Bühner comme gardien remplaçant mais sans Rüeger, Reichert ni Kobach (surnuméraires). Tir de Bezina sur le poteau (54e). La Suisse demande un temps mort (59'12").

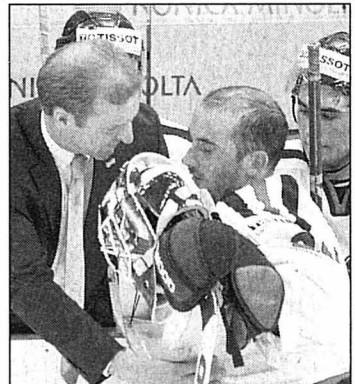


Glen Murray et le gardien Roberto Luongo font barrage devant Martin Plüss (dessous): le Canada était trop fort pour la Suisse. PHOTO KEYSTONE

Par ici les qualifs JO 2006 ■ Le chemin de Turin sera long pour la Suisse

Turin, Turin, Turin: un «hit» pragoïse! Au terme des championnats du monde en République tchèque, l'IIHF officialisera les noms des huit nations directement qualifiées pour les Jeux olympiques 2006. Pour opérer son choix, la Fédération internationale s'appuiera sur un classement prenant en compte les compétitions planétaires depuis 2001. Un peu courte, la Suisse risque de crever au poteau. Au «ranking» officiel, elle ne figure qu'au neuvième rang. Darné! Pour espérer éviter le tournoi de qualification olympique, l'équipe de Ralph Krüger devra compter, à Prague, au moins cinq places de mieux que l'Allemagne et les Etats-Unis. Autant dire que cela s'annonce très difficile. A

moins d'un miracle...
Meilleure nation classée des viennent ensuite, la Suisse pourra, si elle le désire, organiser sur ses terres le tournoi de qualification. La date: février 2005. «Après les Mondiaux, quand les données seront plus claires et que nous connaîtrons le visage de nos adversaires, nous choisirons la ville organisatrice» note Peter Zahner, directeur de la Ligue suisse. Bâle, Zurich (Schluefweg) et Lausanne sont les possibilités les plus souvent envisagées.
Le tournoi olympique de Turin n'aura sans doute pas le prestige de ses prédécesseurs. Tant à Nagano qu'à Salt Lake City, la NHL avait dépêché ses stars. Le marché japonais en 1998 et l'autopromotion sur ses terres en 2002: la grande ligue sait où se trouvent ses intérêts. Et Turin n'est pas sa priorité. «Nous aurons bientôt la réponse de la NHL, convient René Fasel, président de l'IIHF. Mais si la grève en Amérique du Nord devait s'éterniser au-delà de janvier 2005, la NHL ne laissera pas ses joueurs rejoindre Turin. Elle ne voudra pas perdre 16 jours de rentrées financières supplémentaires.» En plus, en 2010, avec les Jeux à Vancouver, la NHL jouera à domicile. «Je ne la vois pas ne pas participer en 2010, reprend Fasel. C'est comme ça: la NHL a son propre business et nous, nous avons notre propre jeu.» Bien dit. /LKL



La route vers Turin est encore longue pour Ralph Krüger, Martin Gerber et la Suisse. PHOTO KEYSTONE

FESTIVAL DE CANNES

Solution amiable

La Suisse est passée à deux doigts d'une situation très cocasse. Un match nul 2-2 face au Canada et elle se retrouvait à égalité parfaite avec l'Autriche. Du coup, une séance matinale de tirs aux buts aurait dû être organisée aujourd'hui, aux premières heures. En accord avec la délégation autrichienne, c'est la solution du tirage au sort, déterminant le classement de chacun, qui a finalement été retenue. Joueurs dans l'âme, Allemands et Lettons avaient agendé, au cas où, un petit rendez-vous à 9 h pour dispenser leurs salves de pénalités.

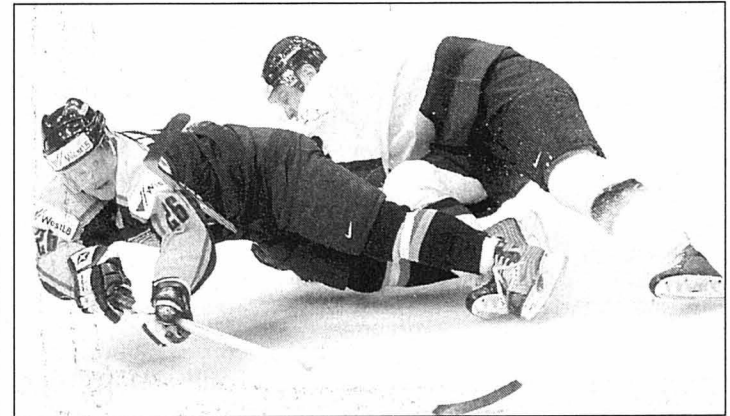
Forte légion étrangère

Ils sont 11, les mercenaires suisses à avoir fait le déplacement en République tchèque. Dans le désordre, la «swiss connection» comprend quatre Finlandais - Petteri Nummelin et Ville Peltonen (Lugano), Jukka Hentunen (FR Gottéron) et Kimmo Rintanen (Kloten Flyers) -, le «Français» Sébas-

tien Bordeleau (Berne), le gardien allemand Robert Müller (Bâle), le Letton Leonids Tambijevs (Coire), le Russe Andrei Bashkirov (Lausanne), le Suédois Jonas Hoglund (Davos), l'Américain Brett Hauer (GE Servette) et, bien sûr, l'insusable Valeri Chiriaev (Berne). Entraîneur assistant de l'Ukraine, l'ex-défenseur de Bienne et de La Chaux-de-Fonds est, à 40 ans, le joueur le plus âgé du tournoi.

Ajoulots en vadrouille

Pas moins de 55 Ajoulots ont fait le déplacement de Prague pour soutenir l'équipe de Suisse. Trente-trois d'entre eux sont les heureux gagnants de la tombola organisée en cours de saison par le HC Ajoie. Et parmi les vainqueurs du concours, trois joueurs de l'équipe locale du Voyebœuf: l'attaquant Yann Voillat, le gardien Olivier Gigon et le défenseur Martin Schüpbach. Un quatrième lardon du HCA a aussi eu droit au séjour à l'œil. Julien Staudenmann doit cet honneur à



Daniel Kunce (à gauche) et Agris Saviels: Allemands et Lettons avaient prévu de se retrouver ce matin. Au cas où... PHOTO KEYSTONE

HCC Bobillier a dit oui

C'est, à n'en pas douter, une bonne nouvelle pour le HCC: Frédy Bobillier a donné son accord à Patrick Barberon pour un retour à la compétition aux Mélézes. «Le contrat (réd.: il portera sur une saison avec une option pour une deuxième) n'est pas signé, mais j'ai obtenu l'accord verbal de l'intéressé» se félicite le directeur technique du HCC. Si l'on fait abstraction du second étranger - Barberon rencontre ce midi un «sérieux candidat» - et des trois renforts en provenance de FR Gottéron, le contingent qui sera à la disposition d'Yvain Jeanneret pour la préparation d'été est donc au complet. Et, pour ne rien cacher, Patrick Barberon en est plutôt fier. /JFB

LE POINT

Tour préliminaire

GROUPE A

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE - ALLEMAGNE 5-1 (1-0 0-1 4-0)

Buts: 19e Prospal (Rucinsky, Spacek, à 5 contre 4) 1-0. 38e Kathan (Retzer) 1-1. 44e (42'33") Jagr (F. Kaberle, à 5 contre 3) 2-1. 44e Hlavac (Dopita, Beranek, à 5 contre 4) 3-1. 54e. (53'15") Rucinsky (Dvorak) 4-1. 54e (53'55") Hejduk (Rucinsky, Beranek) 5-1.
Pénalités: 8 x 2' contre la République tchèque, 10 x 2' contre l'Allemagne.

Classement final

1. Rép. tchèque*	3	3	0	0	15-2	6
2. Lettonie*	3	1	1	1	5-5	3
3. Allemagne*	3	1	1	1	6-8	3
4. Kazakhstan+	3	0	0	3	3-14	0

GROUPE B

SLOVAQUIE - FINLANDE 5-2 (2-1 1-1 2-0)

Buts: 7e Gaborik (Stümpel) 1-0. 10e Hentunen (Pärssinen) 1-1. 12e Bar-tecko (Demitra, M. Hossa) 2-1. 24e V. Peltonen (Nummelin) 2-2. 27e Satan 3-2. 57e Gaborik (Granak) 4-2. 60e Satan 5-2 (dans le but vide).
Pénalités: 3 x 2' contre la Slovaquie, 2 x 2' contre la Finlande.

UKRAINE - ÉTATS-UNIS 1-7 (0-3 0-2 1-2)

Buts: 9e Sloan (D. Brown, Cullen) 0-1. 12e Malone (Drury, à 5 contre 4) 0-2. 18e Park (Roach, à 5 contre 4) 0-3. 29e Mara (Halpern, à 5 contre 4) 0-4. 35e Sloan (D. Brown) 0-5. 46e Ballard (Drury, Westrum) 0-6. 49e Grier (Mara, Westrum) 0-7. 60e (59'22") Salmikov (Chachraitchuk, à 5 contre 4) 1-7.
Pénalités: 6 x 2' contre l'Ukraine, 3 x 2' contre les Etats-Unis.

Classement final

1. Slovaquie*	3	2	1	0	10-5	5
2. Finlande*	3	2	0	1	11-8	4
3. Etats-Unis*	3	1	1	1	12-8	3
4. Ukraine+	3	0	0	3	2-14	0

GROUPE C

RUSSIE - JAPON 6-1 (4-1 1-0 1-0)

Buts: 3e (2'03") Afinogenov (Butsajev) 1-0. 3e (2'41") Morozov (Guskov) 2-0. 5e Skopinzev (Afinogenov) 3-0. 11e (10'11") Kovaltchuk (Zelepukin, Prochkin) 4-0. 11e (10'49") Yule 4-1. 28e Suschinski (Kovaltchuk, Yachin) 5-1. 47e Guskov (Skugarev) 6-1.
Pénalités: 1 x 2' contre la Russie, 3 x 2' contre le Japon.

Classement final

1. Suède*	3	3	0	0	13-4	6
2. Russie*	3	2	0	1	14-6	4
3. Danemark*	3	1	0	2	7-14	2
4. Japon+	3	0	0	3	5-15	0

GROUPE D

Classement final

1. Canada*	3	2	1	0	8-3	5
2. Autriche*	3	1	2	0	12-6	4
3. Suisse*	3	1	1	1	11-7	3
4. France+	3	0	0	3	0-15	0

* = Qualifié pour le tour intermédiaire.
+ = Disputera le tour contre la relégation.

Tour intermédiaire

GROUPE E

Demain 16.15 Canada - Lettonie
20.15 Rép. tchèque - Autriche

Classement

1. Rép. tchèque	2	2	0	0	8-2	4
2. Canada	2	1	1	0	5-3	3
3. Autriche	2	0	2	0	6-6	2
4. Suisse	2	0	1	1	5-7	1
5. Lettonie	2	0	1	1	2-4	1
6. Allemagne	2	0	1	1	2-6	1

Ordre des matches de la Suisse. Samedi 1er mai. 16 h 15: Lettonie - Suisse. Dimanche 2 mai. 16 h 15: Suisse - République tchèque. Mardi 4 mai. 16 h 15: Allemagne - Suisse.

GROUPE F

Demain 16.15 Suède - Finlande
20.15 Slovaquie - Russie

Classement

1. Suède	2	2	2	0	9-4	4
2. Slovaquie	2	1	1	0	8-5	3
3. Russie	2	1	0	1	8-5	2
4. Finlande	2	1	0	1	6-7	2
5. Etats-Unis	2	0	1	1	5-7	1
6. Danemark	2	0	0	2	3-11	0

CONTRE LA RELÉGATION

Demain 12.15 Kazakhstan - France
Ukraine - Japon
Les deux derniers sont relégués en division 1.

SPORT-TOTO

CONCOURS N°18

Table of sports events and odds: 1. Aarau - Young Boys X, 2; 2. Thoune - Bâle X, 2; 3. Wil - Servette 1, 2; 4. NE Xamax - Saint-Gall 1; 5. Zurich - Grasshopper 1, X, 2; 6. AC Milan - AS Roma 1; 7. Sampdoria - Udinese 1; 8. Lecce - Inter Milan X; 9. Lazio - Reggina 1; 10. K'lautern - B. M'gladbach X; 11. W. Brême - Hambourg 1; 12. Stuttgart - Bochum 1; 13. Schalke 04 - H. Berlin 1

JEUX

LOTÉRIE À NUMÉROS

6-13-14-22-28-40

Numéro complémentaire: 36

JOKER

655 368

EXTRAJOKER

044 723

GAINS

LOTÉRIE À NUMÉROS

1 x 6 Fr. 3.362.200,80

4 x 5 + cpl. 79.466,60

141 x 5 6576,-

6956 x 4 50,-

109.760 x 3 6,-

Somme approximative au premier rang du prochain concours Fr. 900.000,-

JOKER

1 x 6 Fr. 500.946,60

7 x 5 10.000,-

33 x 4 1000,-

301 x 3 100,-

3084 x 2 10,-

Somme approximative au premier rang du prochain concours Fr. 180.000,-

EXTRAJOKER

5 x 5 10.000,-

20 x 4 1000,-

229 x 3 100,-

2282 x 2 10,-

Somme approximative au premier rang du prochain concours Fr. 1.000.000,-

Tony Parker persiste et signe

Basketball ■ Le Français des champions en titre San Antonio Spurs brille plus fort que jamais en play-off. Confirmant sa formidable prestation de l'an dernier

Par Nicolas Huber

Étonnant Tony Parker! Gravissant comme une fusée la montagne NBA jusqu'à son sommet l'an dernier, le rookie avait épaté son rugueux coach Gregg Popovich, impressionné les observateurs et fait chavirer le cœur de tous les Français. Être bombardé meneur de jeu titulaire dès sa première année et conduire jusqu'au sacre les San Antonio Spurs, c'est en effet pas mal pour un petit frenchy. Avec un naturel et un culot désarmant, il avait même été l'homme clé dans plusieurs matches de la finale face aux New Jersey Nets. Le plus beau: ces exploits ne lui ont pas grillé les ailes.

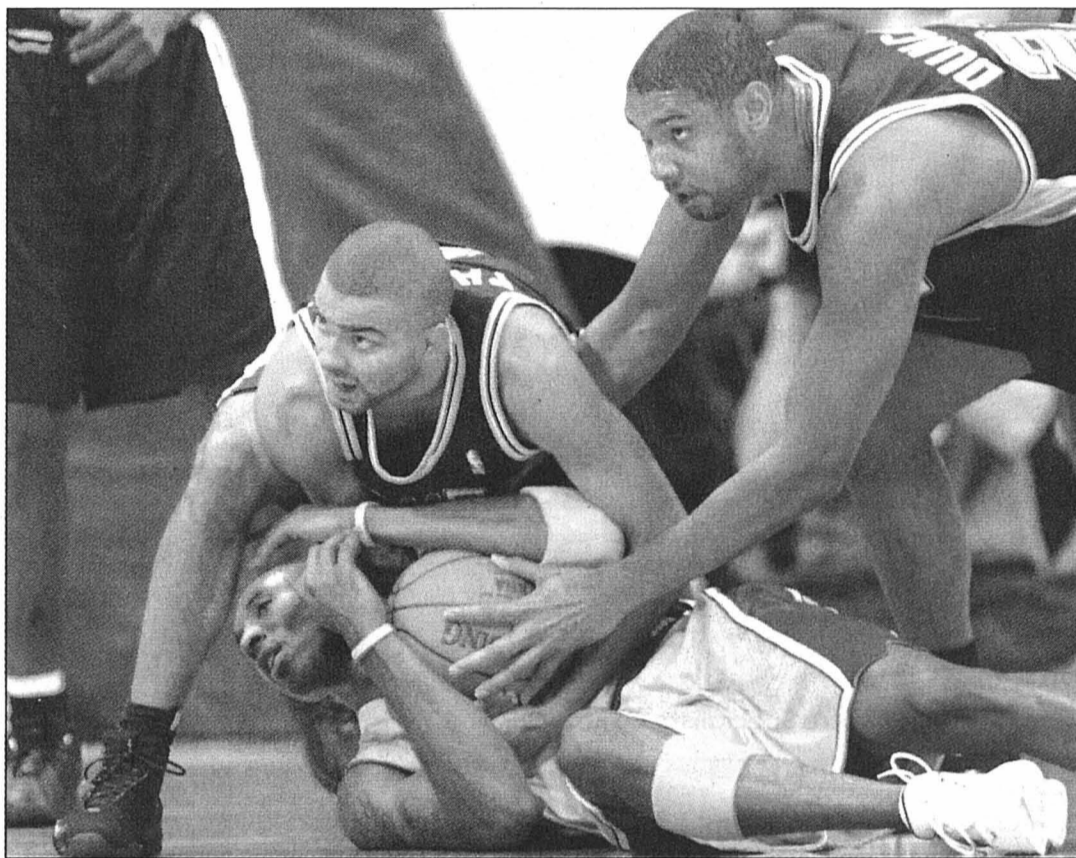
Celui que les Yankees ont affectueusement raccourci à ses initiales TP (prononcez «tupi») n'a pourtant pas évolué dans une saison 2003-04 de tout repos. Le championnat américain impose un rythme d'enfer (82 matches en saison régulière) ainsi que quelques solides et vindicatives

montagnes de muscles. Alors Tony a manqué quelques parties pour blessure. Tout comme la méga star de l'équipe Tim Duncan. Mais les Spurs se sont accrochés. Ils

ont tenu bon. Jusqu'à retrouver leur alchimie et terminer la saison sur une irrésistible série de 11 victoires, synonyme de troisième place – tant pis pour l'avantage du

terrain. Avec 14,7 points et 5,5 passes décisives par match, le Français a rendu des tableaux comparables à celles de l'an dernier (15,5 points, 5,3 passes). C'est, en soi, déjà une sacrée performance: les débutants brillants sont attendus au virage de leur deuxième année – autant par les médias que par les défenseurs adverses. De plus, la qualité des équipes de la conférence ouest (contre lesquelles les Spurs ont joué le plus grand nombre de parties) a été impressionnante cette année.

Au tour des Lakers
Mais peu importe la saison régulière: en NBA, une star n'est une star que si elle sait élever son niveau de jeu en play-off. Là encore, Tony Parker a répondu aux attentes. Dans le premier tour sans défaite qui a opposé les siens aux Memphis Grizzlies, il a inscrit 10 points, puis 27, puis 18 et enfin 29, assortis de 8,5 passes décisives en moyenne. Ses champions en titre ont ainsi même le temps de souffler un peu avant d'accueillir leur prochain adversaire, très probablement des Los Angeles Lakers qui auront faim de revanche. /NHU



Le culotté Tony Parker (à gauche), aidé de Tim Duncan, plaque au sol la superstar Kobe Bryant: peut-être l'image de la série qui s'annonce entre Spurs et Lakers. PHOTO KEYSTONE

LE POINT

Play-off. Quarts de finale de conférence (au meilleur de sept matches). Conférence est: New Orleans Hornets - Miami Heat 96-85 (2-2 dans la série). Conférence ouest: Minnesota Timberwolves - Denver Nuggets 84-82 (3-1).

SPORT RÉGION

AUTOMOBILISME

La Chaux-de-Fonds. Slalom sur glace. Messieurs: 1. Michael Béring (La Chaux-de-Fonds) 1'07"80. 2. Oswald Schumann (Neuchâtel) 1'09"40. 3. Jean-Claude Béring (La Chaux-de-Fonds) 1'10"70. 4. Raphaël Schümperli (Anet) 1'11"00. 5. Yann Müller (La Chaux-de-Fonds) 1'11"10. 6. Rafael Rosa (La Chaux-de-Fonds) 1'11"90. 7. Yves Petermann (Le Locle) 1'13"40. 8. Alex Von Gunten (Bevaix) 1'15"20. 9. Mitch Schneider (Le Locle) 1'17"30. 10. Morgan Racine (Lignières) 1'17"80. **Dames:** 1. Annie Stalder (Bevaix) 1'20"40. 2. Pamela Fankhauser (Lignières) 1'27"50. 3. Céline Jaccoud (Lausanne) 1'34"30. /réd.

BASKETBALL

Dames. Deuxième ligue: Villars - Bulle II 62-40. **Classement:** 1. Elfic FR III 15-30. 2. La Chaux-de-Fonds 13-22. 3. Uni Bern 14-18. 4. Villars 15-18. 5. Eagles 14-16. 6. SWB Bern 15-14. 7. Femina Bern II 14-4. 8. Bulle II 15-4. 9. Hümbasket 13-0. **Messieurs. Deuxième ligue:** Hümbasket - SWB Bern 80-64. **Classement:** 1. Uni Bern 14-26. 2. Soleure 14-26. 3. UCLA 96 15-22. 4. Val-de-Ruz 15-16. 5. Marin 15-14. 6. Hümbasket 16-10. 7. Rapid Bienne 15-8. 8. Université 15-8. 9. SWB Bern 15-0. **Juniors: Moutier - Marin** 83-63. Marin - Schlieren 204 forfait. **Classement:** 1. STB Bern 13-24. 2. Berthoud 14-22. 3. Soleure 14-22. 4. Moutier 13-12. 5. La Chaux-de-Fonds 13-12. 6. Buchsibasket 14-8. 7. Marin 14-6. 8. Schlieren 13-(4). **Cadets: Berthoud - Schlieren** 55-56. Hümbasket - La Chaux-de-Fonds 63-77. Hümbasket - STB Bern 52-101. Rapid Bienne - UCLA 96 53-77. **Classement:** 1. STB Bern 15-28. 2. Berthoud 15-24. 3. UCLA 96 15-18. 4. La Chaux-de-Fonds 14-16. 5. Hümbasket 14-12. 6. Schlieren 15-12. 7. Val-de-Ruz 14-10. 8. Rapid Bienne 15-2. 9. Langenthal 15-(30). **Benjamins. Places 1-4:** Rising Stars - Université 61-66. **Classement:** 1. Université 4-8. 2. Berthoud 4-6. 3. Rising Stars 5-4. 4. La Chaux-de-Fonds 5-(2). **Places 5-11:** UCLA 96 - Rapide Bienne 62-94. Fleurier - Rapid Bienne 55-53. Marin - Val-de-Ruz 101-39. STB Bern Union NE 82-39. **Classement:** 1. STB Bern 15-18. 2. Fleurier 13-14. 3. Rapid Bienne 16-14. 4. Marin 14-12. 5. UCLA 96 15-10. 6. Union NE 14-4. 7. Val-de-Ruz 15-0. /réd.

FOOT CORPO

Groupe A: La Source - Commune 0-3. **Classement:** 1. Commune 14-34. 2. EM-Microelectronic 11-31. 3. Police Cantonale 12-21. 4. Casa d'Italia 11-19. 5. Philip Morris 11-16. 6. Migros 12-11. 7. Nexans 9-9. 8. Boulangers 11-9. 9. Coral 12-9. 10. La Source 13-7. **Groupe B:** Chip Sport - Mikron 2-4. **Classement:** 1. Raffinerie 10-22. 2. Chip Sport 11-20. 3. Mikron 10-19. 4. La Gon-

dola 10-19. 5. New Look 9-13. 6. Sporeta 9-12. 7. OFSport 8-9. 8. Vitrierie Schleppey 10-9. 9. La Poste-Swisscom 11-6. /réd.

FOOTBALL FÉMININ

Première ligue: Etoile - Renens 5-0. Buts: S. Sillère (3), S. Veya et S. Sallin. **Classement:** 1. Viège 12-33. 2. Bern 11-28. 3. Worb 11-27. 4. Etoile 10-22. **Deuxième ligue:** Colombier - ABAG 7-2. Couvet - Chénos II 1-0. Saint-Sulpice - Neuchâtel Xamax 3-3. **Classement:** 1. Stade Yvonnois 6-16. 2. Colombier 4-12. 3. Concordia 4-9. Puis: 7. Neuchâtel Xamax 5-6. 10. Couvet 4-3. /réd.

GOLF

Neuchâtel. Coupe des débutants. Stableford. Mixte. Handicap 0-14.4: 1. Rolf Altorfer 34 points. 2. Serge Galley 33. 3. Hadrien Graf 33. Handicap 14.5-

24.4: 1. Stefan Volery 37. 2. Denis Kissling 34. 3. Alan Daly 34. Handicap 24.5-36.0: 1. Adrien Thuillard 43. 2. Daniel Rebetez 39. 3. Gabrielle Lauber 34. Brut: 1. Rolf Altorfer 26. 2. Serge Galley 24. 3. Hadrien Graf 24.

Coupe Mauler. Strokeplay et stableford. Messieurs. Handicap 0-14.4: 1. Gerd Zapf 72 coups. 2. Daniel Hladky 74. 3. Jürgen Grohmann 74. Handicap 14.5-24.4: 1. Tony Allemand 69. 2. Hans-Rudolf Winiger 72. 3. Yves Marioni 76. **Dames. Handicap 0-24.4:** 1. Gabrielle Desaulles 73. 2. Michèle Criblez 75. 3. Françoise Beyner 79. **Juniors. Handicap 0-24.4:** 1. Morgan Meier 78. 2. Amandine Lauber 80. 3. Marc Schindler 82. **Mixte. Handicap 24.5-36.0:** 1. Monique Röthlisberger 37. 2. Lionel Allemand 33. 3. Hans-Ruedi Moser 32. Brut: 1. Daniel Hladky 79. 2. Michèle Criblez 83. 3. Marc Tschäppât 83. /réd.

Les Bois. Parcours des Fins Gourmets. Net. Handicap 0-15.9: 1. John Moser 38 points. 2. Gérard Bourquard 36. 3. Michel Horsberger 35. Handicap 16.0-24.9: 1. Frédy Wenger 38. 2. Werner Hediger 37. 3. Pierre-Yves Theurillat 36. Handicap 25.0-36.0: 1. François Falik 45. 2. Rémy Erba 44. 3. Josette Frésard 38. Brut dames: 1. Viviane Bouille 21. Brut messieurs: 1. John Moser 31. **Ladies Rigner Score. Net. Handicap 0-36.0:** 1. Corinne Küng 71 coups. 2. Catherine Moser 75. 3. Elisabeth Bernard 76. Brut: 1. Marie-Claude Leuba 85. **Ladies 1. Net. Handicap 0-36.0:** 1. Françoise Boillat 73. 2. Heidi Hauser 74. 3. Helga Basebier 87. Brut: 1. Françoise Boillat 95. **Seniors. Compétition d'ouverture. Net. Handicap 0-36.0:** 1. Urs Schnyder 41. 2. Eric Saurer 37. 3. Gian-Ambros Gotsch 36. Brut: 1. Pierre Lauppi 27. /réd.

JUDO

Dans le championnat de LNA, Cortaillod s'est rendu à Wetzikon. Lors de leur première rencontre, les Carcoies croyaient avoir fait le plus dur en menant 6-2. Hélas, les victoire de Sébastien Joss (-60 kg), Damien Haldi (-73 kg) et Mathieu Pahud (-81 kg) ne suffirent pas. Brugg réalisa une spectaculaire remontée pour finalement s'imposer 8-6. Lors de son deuxième match, contre Wetzikon, Cortaillod a dû retenir son souffle car la décision s'est faite au dernier moment. Finalement les visiteurs se sont imposés 8-6. Un succès qui permet aux hommes de Stéphane Guye de continuer de rêver et d'accrocher une des quatre premières places, qualificatives pour la finale suisse. De son côté, la deuxième garniture s'est imposée 8-2 à Renens face à la formation locale et 10-0 par forfait face à l'association neuchâteloise. La promotion en première ligue est toujours dans la ligne de mire de Cortaillod II. /CPI

LUTTE SUISSE

Rocheftort. Championnat de l'association cantonale. Espoirs: 1. Nicolas Zurbrugg (La Chaux-de-Fonds). 2. Alexandre Kocher (Val-de-Travers). 3. Arnaud Cand (Val-de-Travers). 1989-1990: 1. Bastien Torche (Val-de-Ruz). 2. Nicolas Krähenbühl (Val-de-Ruz). 3. Sébastien Dänzer (Val-de-Travers). 4. Christophe Lauper (Vignoble). 5. Jérémy Brun (Val-de-Ruz). 6. Jimmy Pluquet (Val-de-Travers). 7. Marc Yerly (Vignoble). 8. Nicolas Vidal (Vignoble). 1991-1992: 1. Jérémy Bank (Vignoble). 2. Johnatan Kocher (Val-de-Travers). 3. Romain Leuba (Val-de-Travers). 1993-1995: 1. Florian Krähenbühl (Val-de-Ruz). 2. Thierry Matthey (Val-de-Travers). 3. Josuha Richter (Vignoble). 4. Grégory Vuille (Val-de-Travers). 5. Vincent Fankhauser (Vignoble). 6a. Dylan Javet (Vignoble). 6b. Cyril Yerly (Vignoble). /réd.

ROCK'N'ROLL ACROBATIQUE

Winterthur. Winti Cup. Juniors A: 13. Mélanie Petracca-Bastian Baudin (Boudry). 15. Floriane Guye-Raphaël Guye (Neuchâtel). **Catégorie B:** 5. Simona Beyerler-Fabien Roprax (Neuchâtel). **Catégorie C:** 9. Célia Baillole-Yannick Baillole (Boudry). 10. Jennifer Linder-Thierry Grünig (Neuchâtel). /réd.

RUGBY

NEUCHÂTEL - BÂLE 14-11 (7-0)
Neuchâtel: Steyner, Da Silva, Meigniez, Kübler (50e Lietta), Jamin (50e Blondon), Roösli (60e Keravec), Prébandler (60e de Chambrier), Gbané (65e Bryois), Schiau, Martinetti, Jovanovic, Lasalmonie, Wilkinson, Potavin, Moenne-Loccoz. **Classement:** 1. Yverdon 5-23. 2. Bern 5-19. 3. Neuchâtel 5-15. 4. Bâle 5-13. 5. Albaladéjo Lausanne 5-10. 6. Stade Lausanne 5-6. /HST

SKATER-HOCKEY

GISVIEZ - LA NEUVEVILLE 8-9 (4-0 3-2 1-7)
La Neuveville: Stähli, Liechti, Li Sen Lie (1), Sieber (2), Ghiggia, Siegfried (1), Reinhard (1), El-labbane, Dipietro (3), Borle, Jaberg (1). **Juniors: Avenches - La Neuveville** 20-2. /réd.

TWIRLING

La Chaux-de-Fonds. Demi-finale du championnat de Suisse. Cadets. Par équipes: 1. Arc-en-Ciel 26,2 points. 2. Genève 24,6. 3. Bellinzzone 20,76. 4. Floralies La Chaux-de-Fonds 20,6. /réd.

MSIE AU NET

Il a commencé avant-hier, il se terminera dimanche, il attire les foules au bord des routes et il bouge tout le temps. Il s'agit bien sûr du Tour de Romandie. Un prologue et cinq étapes: le menu est copieux. Pour en savoir plus, il n'y a qu'une seule adresse, à savoir www.2.letourderomandie.ch, le site officiel de l'épreuve.

Où voir les champions?

Que ce soit en famille, entre passionnés du vélo ou par curiosité, il est toujours bon de savoir quel est le meilleur endroit pour voir les champions en plein effort. Sur le site, il est possible de connaître les lieux de passage de la caravane publicitaire et du peloton. Mieux: il y a aussi le profil de chaque étape. Voir passer des coureurs à la montée, c'est nettement mieux que de tenter de deviner qui est qui lorsque des «fusées» sont lancées à pleine vitesse dans la descente.

La partie des « news » permettra à ceux qui ne sont pas des experts du cyclisme à y voir un peu plus clair. Les visiteurs y trouveront des articles complets qui expliquent très bien les enjeux en fonction des forces en présence. Pour les nostalgiques, il est même possible de retrouver des articles datant de 2003 ou 2002.

Enfin, les joueurs y trouveront aussi leur compte avec une section réservée aux pronostics où il s'agit de prédire via un SMS qui sera le vainqueur de l'étape et cela au minimum une heure avant la fin de cette dernière. Les prix à gagner? Des maillots de cyclistes bien sûr! Avec plein de sponsors dessus. C'est à ce prix qu'il est encore possible de mettre des grandes manifestations sportives sur pied! /TTR



Les cadettes des Floralies La Chaux-de-Fonds: une quatrième place à domicile. PHOTO LEUENBERGER

AUTO


Durb

132-148296

Espace et dynamisme.

Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.

NOUVEAU: VECTRA CARAVAN



www.opel.ch

- Système de chargement FlexOrganizer*
- Capacité de chargement max. de 1850 litres
- Grand confort pour les passagers
- 4 moteurs à essence et 2 moteurs diesel (de 122 à 211 ch)
- Opel «all-in» (service gratuit pendant 10 ans ou 100 000 km, réparations gratuites pendant 3 ans ou 100 000 km)
- Vectra: à partir de Fr. 33 750.- (Essentia 1.8i)

A venir découvrir chez votre Spécialiste OPEL.

Garage et carrosserie Maurice Bonny

Depuis 75 ans avec vous sur toutes les routes.

Maurice Bonny sa
24-29, rue du Collège
2300 La Chaux-de-Fonds

Téléphone 032 967 90 90
Téléfax 032 967 90 91
www.bonny.ch
info@bonny.ch

75 ans
1929-2004

OPEL

132-147700

VRAIMENT SEULE EN TÊTE

Symmetrical AWD (permanente)	
SUBARU BOXER 4 cylindres 16V en alliage léger	
1994 cm ³	137 ch (101 kW)
Dual-Range 2x5 vitesses	
ABS avec distribution électronique de la force de freinage	
Airbags conducteur, passager et latéraux (AV)	
Prétensionneurs de ceintures et limiteurs de la force de retenue (AV)	
Appuis-tête actifs (AV)	
Ancrages de fixation Isofix pour sièges d'enfants	
1649 litres de capacité de chargement (VDA)	
Consommation mixte: 7,7 l/100 km	Catégorie B

La nouvelle Subaru Legacy 2.0i AWD.
Fr. 29'900.- net.



25 YEARS SUBARU SWITZERLAND

Garage et Carrosserie Emil Frey SA

Rue Fritz-Courvoisier 66
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 97 77

SUBARU
Think. Feel. Drive.

Cliquez sur :

FORUM

- La place publique qui traite des thèmes d'actualité qui vous passionnent et vous interpellent. Donnez votre avis et participez au débat. Enrichissez son contenu.
- Les forums permanents des supporters du HC La Chaux-de-Fonds et du FC Neuchâtel-Xamax.
- En discussion actuellement :
Vos coups de cœur et vos coups de gueule

www.limpartial.ch

Elle joue dans la cour des grandes

Subaru Outback H6 ■ Puissance, confort et luxe

Par
Alain Marion

Il fut un temps où Subaru représentait la gamme populaire des 4x4 : cette gamme s'arrêtait dans la liste des prix au niveau où débutait la gamme Audi, le « must » des tractions intégrales per-

manentes. Le constructeur japonais a maintenant sauté la frontière qui le séparait de la prestigieuse allemande : sa gamme Legacy et Outback s'est enrichie d'une version H6 (lisez boxer 6 cylindres à plat), dont le moteur 3 litres développe 245 chevaux. De quoi inquiéter les constructeurs Audi et Volvo dont les grands breaks SUV coûtent au moins 20.000 francs de plus à équipement égal.

La voiture testée était une Subaru Outback AWD équipée du moteur H6 de 3 litres et d'une boîte automatique à 5 rapports avec possibilité de pilotage manuel par impulsions. Cette mécanique nous a vraiment comblé : le moteur est très silencieux, il émet un beau feulement à l'accélération et possède une puissance énorme à bas régime. Ce n'est pas un grand nerveux, mais ses prestations, notamment son accélération de 0 à 100 km/h en 8,5 se-

condes, en remontent à bien des sportives. Les performances sont élevées, quel que soit le mode de commande de vitesses utilisé : personnellement, nous préférons le mode purement automatique qui permet à la gestion électronique de la boîte de choisir toujours le meilleur rapport. Souple, agréable et puissant, ce moteur H6 est aussi sobre, ce qui n'est pas évident avec un boxer : nous avons mesuré une consommation moyenne de 11 litres, avec de nombreux parcours montagneux, ce qui est très raisonnable.

L'atout majeur des Subaru est leur aptitude à sortir des sentiers battus et à se moquer de l'hiver : cette Outback H6 se rit de toutes les difficultés, grâce à la gestion électronique de sa transmission 4x4 permanente, et grâce aussi à son importante garde au sol. Cette élégante à l'intérieur garni de cuir beige ou gris clair (comme



Une élégante qui adore se promener hors des chemins battus.

PHOTO MARION

Subaru Outback 3.0R AWD

Moteur : 3000 cmc, boxer 6 cylindres, 180 kW (245 ch) à 6600 t/min ; couple maxi 297 Nm à 4200 t/min.
Transmission : intégrale permanente
Poids à vide : 1660 kilos.
Performances : 224 km/h ; 0 à 100 km/h en 8,5 secondes.
Consommation : 11 l. / 100 km (test).
Prix : 52.500 francs.

Des dimensions généreuses

Opel Vectra 3.0 CDTI ■ Le diesel lui va bien

Par
Henri Jeanneret

Impatiemment attendu après la sortie des berlines quatre et cinq portes ainsi que de la version dérivée Signum, le break Vectra a immédiatement séduit par sa généreuse capacité de chargement. Un atout qui fera certainement se réaliser la prévision selon laquelle 40 % des Vectra vendues seront des Caravan.

Pour loger confortablement cinq occupants et volume de charge de 530 litres la Vectra Caravan accuse une longueur de 482 cm, soit 23 cm de plus que la berline. Sièges arrière rabattus la capacité de chargement passe à 1070 litres, elle peut même atteindre 2240 litres en configuration optimale. L'allongement de la carrosserie étant dû pour moitié à celui de l'empattement, ce grand break fait preuve d'une grande stabilité, pouvant induire un léger sous-virage immédiatement corrigé par le contrôle électronique de stabilité ESP. Le 3 litres

V6 turbodiesel à injection directe par rampe commune, d'origine Isuzu et retravaillé à Rüsselsheim, devait avoir le confort comme première exigence de son cahier des charges. Il est onctueux mais guère vigoureux, on ne l'entend pas à l'intérieur de l'habitacle mais on ne le sent pas vraiment non plus. Bien rempli au-dessus de 1800 t/min et disponible sur une large plage, ce paisible diesel V6 n'a rien de rageur. Il est vrai qu'un poids à vide de près de 1700 kilos avec quelques options ne favorise pas les accélérations.

La boîte automatique à 5 rapports participe aussi au confort, c'est avec une grande douceur qu'elle monte les rapports ou les rétrograde à l'accélération ou au freinage. Pour ceux que la main droite démange, la commande additionnelle par impulsions permet une sélection manuelle également empreinte de douceur. Par contre les sièges ne relèvent pas de la même philosophie, leur fermeté assure certes un bon maintien du buste mais pas des cuis-

ses. Quant à leur assise haute, elle impose une position de conduite relativement droite pas forcément appréciée de tous les conducteurs. Mais forcément appréciée des passagers arrière auxquels elle dégage une espace particulièrement remarquable aux jambes. L'aménagement de l'habitacle privilégie un appréciable sérieux, des emplacements de commandes ergonomiques, des matériaux de qualité et des finitions de très bon niveau.

A l'inverse, des excès d'appel à la prudence nous ont irrité. Dès que la température extérieure descend à 3 degrés, l'écran d'affichage se bloque sur un court texte et un pictogramme dénonçant une chaussée glissante, quand au radar de parcage, en option, ses signaux sonores sont si précoces qu'ils perdent toute crédibilité et utilité. /HJE

Opel Vectra Caravan 3.0 V6 CDTI Automat

Moteur : 2959 cmc, 6 cylindres en V 130 kW (177 ch) à 4000 t/min ; couple maxi 330 Nm à 1600 t/min.
Transmission : roues AV.
Poids à vide : 1660 kilos.
Performances : 220 km/h ; 0 à 100 km/h en 10,1 secondes.
Consommation : 8,4 l. / 100 km (test).
Prix : 53 650 francs.



Un des plus grands breaks du marché actuel. PHOTO JEANNERET

Voiture de l'année 2004

Fiat Panda ■ Ne l'appellez pas Baby

Depuis bon nombre de décennies, Fiat connaît l'essentiel de ses succès avec ses petits modèles. Engagée depuis quelques années dans une périlleuse traversée du désert, la marque de Turin fait reparler d'elle positivement avec sa nouvelle Panda élue Voiture de l'année 2004.

En passant d'une génération à l'autre la Panda a pris un petit embonpoint, qui ne remet pas en cause son statut de citadine mais lui permet d'offrir une plus grande polyvalence. Cette modularité ne repose pas seulement sur des dossiers arrière rabattable, mais aussi sur une banquette coulissante qui peut faire passer le volume du coffre de 206 à 236 litres tandis que le rabattement du dossier libère 775 litres, malheureusement sur deux niveaux bien distincts. Les lignes

originales de la Panda évoquent celles d'un SUV compact, ce que suggère également l'assise haute des sièges principalement destinée à réduire l'encombrement longitudinal. L'aménagement de l'habitacle aux coloris inédits met en exergue une imposante console centrale supportant un sélecteur de vitesse en position haute. Les finitions sont d'un bon niveau, de même que l'équipement qui comprend entre autre un ordinateur de bord plutôt rare dans cette catégorie.

Des renforts et zones de déformation constituent la base d'une sécurité passive que complètent les airbags conducteur et passager de série ainsi que les airbags latéraux et rideaux en option. La sécurité active repose sur l'équilibre du comportement routier de

l'ABS et, en option facturée 700 francs, le contrôle de stabilité ESP qu'accompagnent un antipatinage ASR et une assistance au freinage d'urgence HBA.

La motorisation 1.2 Fire de notre Panda de test développe 60 chevaux à 5000 t/min et 102 Nm à 2500 t/min. Malgré le poids très limité du véhicule, ce moteur avoue ses limites et se met à la peine dès que le tracé s'élève ou, ce qui est plus dérangeant, dans des manœuvres de dépassement. A son actif figurent une consommation très raisonnable ainsi qu'une relative discrétion sonore. La qualité du comportement dynamique et du freinage de la Panda supporte sans problème le bien plus performant diesel 1.3 16V Multijet de 70 chevaux. Dans les villes la Panda se fait particulièrement apprécier par l'excellente visibilité qu'elle offre avec sa troisième vitre latérale ainsi que par un diamètre de braquage limité à 910 cm qui facilite les parages. / HJE



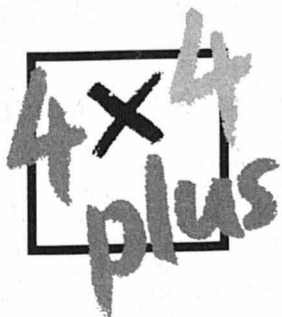
La petite Panda offre une habitabilité étonnante.

PHOTO JEANNERET

Fiat Panda 1.2 Fire

Moteur : 1242 cmc, 4 cylindres, 44 kW (60 ch) à 5000 t/min ; couple maxi 102 Nm à 2500 t/min.
Transmission : roues AV.
Poids à vide : 860 kilos.
Performances : 155 km/h ; 0 à 100 km/h en 14 sec.
Consommation : 6,6 l. / 100 km (essai).
Prix : 13.900 francs.

PUBLICITÉ



UNE RÉGION, UNE COMBINAISON PUBLICITAIRE!

L'EXPRESS

L'Impartial

Le Quotidien Jurassien

DEPUIS 1883
LE JOURNAL
DU JURA

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Accueil familial de jour. Région des Montagnes, CP 2317. Permanence tél. 032 968 27 48, ma-je 8-11h/14-17h.

Alcoolisme. CENEA, Centre neuchâtois d'alcologie, Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 919 62 11. Alcoolsiques anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques, 0848 848 833, tarif interurbain, (24h/24h).

Allô cancer. Pour les personnes atteintes du cancer et leurs proches, gratuit et anonyme, lu-ve 16-19h, 155 42 48.

Amicale des malentendants et des devenus sourds. Rencontres mensuelles et séances de lecture labiale (complément essentiel à votre prothèse auditive), Lysiane Wicky, C.P. 1557, 2301 La Chaux-de-Fonds, fax 968 21 36.

Association suisse des invalides. **Procap.** La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél./fax 032 968 00 33. Lu-je 14-17h30 et ve 8-12h.

Association à la trottelette. Espace de rencontre parents et enfants (0-5 ans), Serre, 24. Lu 14h30-17, ma/je 9h30-11h30. Contact: 914 52 60. **Avivo.** 032 913 16 09 ou 032 931 39 61.

Centre de consultation Lavi. Service d'aide aux victimes d'infractions, av. Léopold-Robert 90, 919 66 52, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

Centre social protestant. Consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité. Temple-Allemand 23, lu-ve 8-12h/13h30-17h30, 032 967 99 70. Boutiques 032 968 18 19. La boutique Habillement, Soleil 2, ma/me/ve 14-18h, sa 9-11h. Le Vieux-Puits, Puits 1, ma/je 16-18h, me/ve 14-18h, sa 9-11h. Le Bouquiniste, angle Versoix-Soleil, ma-ve 14-18h, sa 9-11h.

Centre de loisirs. Pour enfants: ferme Gallet, lu/ma/je/ve 16-18h. Chaque jour une autre animation. 032 967 64 90.

Centre psycho-social neuchâtois. Consultations rue Sophie-Mairet 29 Tél 032 967 20 61, lu au ve de 8h-12h/14h-18h, sa 8h-12h, di médecin de service et hôpital.

Chômeurs. Association pour la défense des chômeurs: aide gratuite, démarches, conseils, recours, Serre 90, du lu au ve, 8h-11h30 et 14h-

16h30, tél. et fax 913 96 33.

Club des loisirs. Pour personnes du 3e âge, 968 74 84, ou 968 16 72, ou 926 08 52.

Consultations conjugales. Rue du Collège 9, tél. 032 919 75 19.

Consultation et information sociales. Rue du Parc 119 La Chaux-de-Fonds. Langue portugaise: jeudi 17h30 à 18h30; langue turque: mercredi 16h à 18h; pour les Balkans: lundi 16h à 18h; pour l'Afrique: 15h à 17h.

Consultations juridiques. Serre 62, je 16-19h.

Crèches. Arc-en-Ciel, Charrière 4, tél. 032 968 99 85. De l'Amitié, Manège 11, lu-jeu 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. Garderie d'enfants Les Bonsais, Home Les Arbres, lu-ve de 6h30 à 19h, 967 44 10.

La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h30-18h, 913 00 22. Les Petits Loups, Progrès 13, lu-ve 7h-18h30, 968 12 33. Nurserie Petits Nounours, Jardinière 91, 913 77 37.

Croix-Rouge. Paix 71, 913 34 23. Service de garde de malades, conseils diététiques, baby-sitting, service des activités bénévoles (transports, visites, etc.), 7h30-12h. Vestiaire, vente de vêtements 2e main, Paix 73, me-je 14h-18h. Consultations nourrissons, lu/ma/je/ve 13h-16h30. Service des cours 032 725 42 10

Ecole des parents. Jardinière 15. Inscriptions pour garderie ma/ve: 914 53 07.

Entraide-chômage-services. Serre 79. Écoute, conseils, recours, les vendredis 14-17h30, ou sur rdv. Café-contact tous les lundis 14h-17h30. Tél. 913 18 19.

FRC-conseil. Fédération romande des consommateurs, Grenier 22, lu 14-17h, 913 37 09.

Soins infirmiers indépendants en psychiatrie SIIP. Soins psychiatriques à domicile. Tél. et fax 032 964 14 64. Natel 079 789 82 28.

Groupe de maintenance cardiovasculaire. Tél. 032 932 14 84 ou 032 853 33 14.

Groupe régional de la SP - La Chaux-de-Fonds. Rencontre: une fois par mois. Renseignements au 926 03 45.

Habits du cœur. Serre 79, lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Tél. 913 18 19.

Information allaitement. 913 78 04 ou 968 46 92.

Information diabète. Paix 75, secrétariat lu-ve 14-17h, 913 13 55.

Ligue contre la tuberculose. Serre 12, lu-ve, 968 54 55.

MCPJN. Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtois. Aide en cas de séparation ou de divorce. C.P. 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9 (rez-de-chaussée).

Parents anonymes. Groupe d'entraide pour parents, 032 926 89 94.

Planning familial. Sophie-Mairet 31, lu 12-18h, ma/ve 15-18h, me 15-19h, 967 20 91.

Pro Infirmiss. Marché 4, lu-ve, Service social de la Ligue contre le rhumatisme 032 968 83 28.

Pro Senectute. Léopold-Robert 53, service social, gymnastique, natation, lu-ve 911 50 00 (le matin), fax 911 50 09. Repas à domicile, 911 50 05 (le matin).

Samaritains. Cours, 968 92 79. Renseignements, 913 83 66.

Service d'aide familiale. Collège 11, lu-ve 8-12h/14-16h, 968 22 22.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels (Savas). Av. Léopold-Robert 90, 919 66 44. Lu-ve matin 8-12h, lu/ma/je après-midi 14-17h.

Société protectrice des animaux. Hôtel-de-Ville 9d, 968 64 24, tous les jours sur rendez-vous.

Soins à domicile. Tous les jours 967 63 41.

SOS futures mamans. 079 772 16 90 (24h/24h).

Stomathérapie. Consultations sur rendez-vous, Collège 9, 722 13 23.

Tourisme neuchâtois. Espace 1, place Le Corbusier, lu-ve 9h-12h et 13h30-17h30, sa 9h-12h. Tél. 919 68 95, fax 919 62 97.

Toxicomanie. Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, Hôtel-de-Ville 27, lu-ve 8-12h/14-18h, 967 86 00. Urgences: s'adresser au médecin de service. Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 968 52 42. Permanences, lu 10-17h, ma 10-21h, me 10-13h45, je 10-17h, ve 10-16h. Soupe à midi du lundi au vendredi.

Violences - Solidarité femmes - violences conjugales, rue du Marché, 8, La Chaux-de-Fonds. Tél. 968 60 10.

DISTRICT DU LOCLE

Accueil familial de jour. Région des Montagnes, CP 2317. Permanence tél. 032 968 27 48, ma-je 8-11h/14-17h.

Alcoolisme. CENEA, Centre neuchâtois d'alcologie, France 14, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 032 931 28 15

Association neuchâtoise Mamans de jour, district du Locle. Permanence ma/ve 9h15-10h45. Tél. 931 64 23.

Avivo. 931 76 27 et 931 57 30.

Centre de santé du Locle et des environs. Service d'aide familiale, Service des soins infirmiers

à domicile, pour tout le district du Locle et la commune de La Sagne: 032 933 00 00, Grand-Rue 16, 2400 Le Locle. Pro Senectute: 032 933 00 04, lu/ve 8h-11h30, 14h-16h.

Crèche. Les Diablotins, Albert-Piguet 10, 931 18 52, lundi au vendredi de 6h30 à 18h00.

Club des loisirs. Pour personnes du troisième âge, 931 57 80.

La Girandole. (Centre d'accueil), Grand-Rue 21, 1er étage, 931 01 71. Ma 10-15h, me 15-21h, ve 10-14h. Soupe le mardi et le vendredi.

Office social. Grand-Rue 5, lu 8-

12h, ma-je 14-18h, 931 62 22.

Samaritains. Dépôt et location d'objets sanitaires, poste de police, 931 10 17 (24h/24h). Cours, 931 41 70.

Service médico-social. France 14. Information, prévention et traitement de l'alcoolisme: lu-ve, 931 28 15.

Société protectrice des animaux. 931 63 62 et 931 80 03.

Tourisme neuchâtois. Daniel-JeanRichard 31, lu-ve 8h30-12h/14-18h30, sa 8h30-12h, 931 43 30, fax 931 45 06.

Vestiaire Croix-Rouge. Envers 1, je 14-18h30.

JURA BERNOIS

Accord service. Accompagnement et relèvements auprès des personnes handicapées ou malades. Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17, heures de bureau.

Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

Centre social protestant. Consultations conjugales, sociales, juridiques, etc., sur rendez-vous, 993 32 21.

Cartons du cœur, Jura bernois. Lundi à jeudi, 493 70 60.

Fondation Contact Jura bernois. Service d'information et de consultation pour les problèmes de

toxicomanie, rue H.-F. Sandoz 26, Tavannes. Accueil lu-ve 032 481 15 16.

Jura bernois tourisme. Antenne de Saint-Imier. Tél. 032 941 26 63.

Office du tourisme. Av. de la Liberté, Moutier, lu-ve 8-12h/14-17h, 493 64 66.

Office régional du tourisme Chasseral-La Neuveville. Rue du Marché, La Neuveville: ma/ve 9h00-17h30, sa 9h-12h, 751 49 49.

Planning familial. Les Fontenays 27, Saint-Imier, entretiens sur rendez-vous, 942 24 55.

Pro Senectute. Information et action sociale pour personnes âgées, Pont 4, Tavannes, lu-ve 8-12h/14-17h, 481 21 20.

Résidence La Clarté. Diesse, tél. 315 19 14

Smad - Service de maintien à domicile - district de La Neuveville. Soins infirmiers, aide familiale et ménagère, Rte de Neuchâtel 19, tél. 751 40 61, fax 751 40 62. Secrétariat ouvert 9h30-11h. Dispensaire (excepté le jeudi) 16-16h45.

Service psychologique. Pour enfants et adolescents et service pédopsychiatrique, consultations Saint-Imier, 941 13 43; Tavannes, 481 40 41.

Service social. Office central, Fleur-de-Lys 5, Courtelary, 945 17 00. Office régional, Fleur-de-Lys, 5, Courtelary, 945 17 10. Office régional, rue H.-F. Sandoz 14, Tavannes, 482 65 10.

JURA

Handicapés. Dépôt-atelier de réparations de moyens auxiliaires pour handicapés, Delémont, Etang 5, 422 60 31.

Jura 86 ct./min. Jura Tourisme. Siège cantonal Saignelégier 0901 123 400, Delémont 0901 123

401, Porrentruy 0901 123 402, Saint-Ursanne 0901 123 403.

Service social des Franches-Montagnes. Puériculture, soins à domicile, aide familiale, planning familial, aide aux alcooliques (mercredi après-midi), perma-

nence Pro Infirmiss, Le Noirmont, rue du Pâquier, 957 65 20.

SOS futures mères. 422 26 26 (24h/24h).

Transport handicapés. Service «Kangourou», Delémont, 422 85 43 ou 422 77 15.

VAL-DE-RUZ

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 7 jours sur 7. 24h sur 24. 853 15 31.

Cours de sauveteurs. Samaritains, 857 14 08 (ouest), 853 46 59 (centre).

Infirmières indépendants à domicile et soins palliatifs. 7 jours sur 7. 24h sur 24. 079 417 33 41

Information allaitement. 853 44 15.

Mamans de jour. 853 31 79.

Office du tourisme. Bureau de l'association Région Val-de-Ruz, Epervier 4, Cernier, lu-ve 7h30-12h/13h30-17h. Tél. 853 43 34, fax 853 64 40.

Protection des animaux. 853 11 65.

VAL-DE-TRAVERS

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 864 66 22, fax 864 66 23. Aide familiale (jours ouvrables) de 8h à 10h. Soins infirmiers (jours ouvrables) de 16h à 17h. En dehors de ces heures un répondant renseigne.

Baby-sitting. Môtiers, 861 29 80, si non réponse 861 33 94.

CAPTT. Centre d'aide et de prévention du traitement de la toxicomanie. Fleurier, rue du Guilleri 8, 860 12 12. Lu-ve 8-12h/14-18h30.

Centre de rencontre et d'animation (Cora). Fleurier, 861 35 05. Permanences sociales: Centre social protestant, Pro Infirmiss, Pro Senectute, consultations juridiques.

CANTON & RÉGIONS

Information sociale bonjour! Permanence téléphonique de conseil et d'orientation 0800 123 456 (gratuit).

Agapa. Association des groupes d'accompagnement - pertes de grossesse abus - maltraitances - négligences. Entretiens personnels, groupes d'accompagnement thérapeutique, 026 424 02 22.

Anaap-Le Dédicé. Association neuchâtoise d'accueil et d'action psychiatrique, rue du Plan 19, 721 10 93

ANPCD. Association neuchâtoise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue, rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry. (1) Permanences téléphoniques: Neuchâtel, 079 446 24 87, La Chaux-de-Fonds 913 60 81. (2) Permanences famille et entretiens privés: rue Louis-Favre 27, Boudry, 2e et 4e lundi du mois, de 14h à 16h. (3) Soirées d'écoute: rue Louis-Favre 27, Boudry, 1er et 3e mercredi du mois dès 19h.

ANPP. Association neuchâtoise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes, tél. et fax: 032 753 04 62. E-mail info@anpp.ch

Asloca. Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, selon message sur répondant, tél. 724 54 24, fax 724 37 26.

Aspedah. Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Lu 9-12h, je 14-16h. Tél. 021 703 24 20.

Association Alzheimer. Lu-ve, 14-16h30, 729 30 59. Association neuchâtoise de services bénévoles, lu-ve 8h30-11h30. Tél. 724 06 00. Groupe de contact, auprès de Mme Eveline Bugnon, (le matin). Tél. 913 34 23.

Association boulimie anorexie (ABA). Antenne neuchâtoise, av. de la Gare 39. Permanence tél.: lu 19h30 - 21h30, mer 9h-12h, ve 13h-15h, au numéro 725 05 82.

Association Dyslexie Suisse Romande. Antenne Neuchâtoise. Permanence vendredi matin au 032 725 38 92.

Association lecture et compagnie. Nos lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution, séance individuelle ou en

groupe dans toutes les régions du canton. Case postale, 2035 Corcelles. Tél. 731 70 41, ou 751 57 57.

Association neuchâtoise de services bénévoles (rue des Brévars 1a). Tél. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnements de personnes en fin de vie, etc.

Association suisse de la maladie de Parkinson (Groupe neuchâtois). Le 3e jeudi tous les deux mois. Pour tous renseignements: veuillez tél. au 842 27 15. Parkinson: ligne directe gratuite 0800 80 30 20, ouverte chaque 3me mercredi du mois de 17h à 19h.

Autorité de conciliation en matière de santé. Institution cantonale pour les difficultés entre patients et soignants. c/o Hôtel judiciaire, CP 2284, 2302 La Chaux-de-Fonds. Demandes à adresser par écrit.

Cancer. Ligue neuchâtoise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25.

Cancer du sein. «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer 721 23 25, 835 16 70, 724 31 19, 751 18 13.

Caritas. Consultations sociales de toutes natures, 725 13 06.

Cellule de debriefing psychologique. 079 577 65 33 (répondeur / On vous rappelle le même jour).

Centre de consultations Lavi. Aide aux victimes 889 66 49 ou 919 66 52 ou **La Main tendue** (143) ou la police (117).

Centre spécialisé pour handicapés de la vue. Service social et réadaptation sociale. Pesoux, 731 46 56.

Chambre immobilière neuchâtoise. Association de défense des propriétaires, consultations sur rendez-vous, tél. 729 99 90, fbg du Lac, 2.

Croix-Bleue. 032 725 02 17.

Ligue neuchâtoise contre le rhumatisme, Conseil social c/o Pro Infirmiss Rue de la Maladière 35. Tél. 032 722 59 60, fax 032 722 59 70. Secrétariat administratif et cours 032 913 27 77

Lire et écrire. Cours de base pour adultes parlant bien le français,

032 913 75 75

Mouvement de la condition paternelle. Soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce, C.P. 843, Neuchâtel, 731 12 76.

Parents information. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.

Permanences de consultation et information. Pour étrangers d'immigration récente: de langue turque, Parcs 11, Neuchâtel, ve 16-18h; Cure 2, La Chaux-de-Fonds, je 17h30-19h30; Europe de l'Est, Gare 3, Neuchâtel, je 17-19h.

Sages-femmes à domicile. Pour tout le canton, les Franches-Montagnes et le Jura bernois, tous les jours de 8h à 20h, 079 280 48 28.

S.A.S. (Service d'Action Sociale privé). En faveur des victimes de violences - hommes et femmes - et en cas de conflits. Tél. 032 753 03 32 - www.lesas.ch et info@lesas.ch.

Solidarité-femmes, 968 60 10

Sclérose en plaques. Société suisse de la sclérose en plaques. Secrétariat romand, Poudrières 137, Neuchâtel. Tél. 730 64 30, fax 730 64 70, lu-ve 8-12h/14-17h.

Serei. Service d'entraide pour handicapés, moyens auxiliaires et vacances, tous les jours, 926 04 44 (Crêt-du-Locele) ou 426 13 65 (Bassecourt).

SOS Alcool. 0848 805 005. (tarif régional).

SOS racisme. 0800 55 44 43, en cas de discrimination raciale, religieuse, ethnique ou nationale. Écoute, informations, conseils, défense des droits, médiation.

SOS racket-violence. 079 270 92 06.

TIM. Ton infirmière à la Maison, association de soins pédiatriques à domicile. Permanence tél. 24h/24 079 476 66 33.

Troubles psychiques. Centre psychosocial: 724 30 02. Association neuchâtoise d'accueil et d'action psychiatrique, lu-ve 14-16h30. Tél. 721 10 93.

Vivre sans fumer. Prévention contre le tabagisme: lu-ve 8h-12h et 13h30-17h. 723 08 60.

NEUCHÂTEL

Centre de consultation Lavi. Service d'aide aux victimes d'infractions, rue Pourtalès 1, 889 66 49, lu-ve 8h-11h30/14-17h.

Chômeurs. Association pour la défense des chômeurs du Littoral

neuchâtois. Bureau social et permanences d'accueil, passage Max-Meuron 6, 725 99 89 (matin). Permanence accueil: ma/me 8h15-10h30.

Dispensaire des rues. Services

offerts aux plus défavorisés: soins médicaux, infirmiers et paramédicaux; douche et buanderie, écoute. Rue Fleury 22, lu 14-18h, me 15-19h, tél 721 10 25.

LES GALERIES DANS LA RÉGION

- LA CHAUX-DE-FONDS**
Galerie Art-Cité. Exposition «Mucha»- icônes. Ma-ve 14-18h30. Sa 10-12/14-17h. Du 13.3. au 7.5.
- Galerie Sonia Wirth-Genzoni.** Grande exposition-vente réunissant Lermite, L'Eplattenier, Jeanmaire, Barraud, Janebe, Baillods, Picot, Humbert, Laure Bruni, Hans Erni. Me-sa 14-18h ou sur rdv 079 475 98 69. Jusqu'au 30.4.
- Galerie La Sombaille** Exposition Ariane Hadorn et Monique Jeannin, aquarelles, peintures à la cire, créations plexiglas, sculptures sur pierre. Tous les jours 9h-11h et 14h30-16h30. Jusqu'au 2.5.
- DELÉMONT**
Galerie FARB. Exposition de peintures de Bodjöl. Je 17-19h. Sa 10-12h/15-18h. Di 15-18h. Dès le 30.4. jusqu'au 13.6.
- SAINT-IMIÉ**
Galerie Espace Noir. Exposition de Olivier Maurer. Du 19.3. au 30.4.
- NEUCHÂTEL**
Galerie des Amis des Arts. «La couleur en fête» par Gérald Comtesse. Ma-ve 14-18h. Sa-di 10-12h/14-17h. Jusqu'au 30.5.
- Galerie Ditesheim** (Rue du Château 8). Exposition de Giuseppe Gavazzi, sculptures de 1956 à 2004. Ma-ve 14h-

- 18h30. Sa 10-12/14-17h. Di 15-18h. Jusqu'au 30.4.
- Galerie DuPeyrou.** Exposition de Eric Sansonnens, peintures et sculptures. Me-sa 15-18h. Di 15h-17h30. Jusqu'au 30.4.
- Galerie PR36.** (Portes-Rouges 36). «Instants», peintures et sculptures par Jean-Claude et Marcel Schweizer. Lu-ve 9-12h/14-17h. Sa 14-17h. Jusqu'au 12.6.
- AUVERNIER**
Galerie Une «The Block», Alexander Costello, Robert de Saint Phalle, Beth Howe, Daniel Lefcourt et Jenny Vogel. Me-sa 14-18h30. Di 14-17h30. Jusqu'au 23.5.
- COLOMBIER**
Galerie Numaga. Exposition de Barbara Heé, peintures, sculpture, dessin et photographie. Ma-di 14h30-18h30. Du 20.3. au 2.5.
- SAINTE-VALENTINE**
Galerie Arcane. Exposition de Jörg Schmutz, aquarelles, Doris Schär, gravures et Erica Bolinger, peintures-gravures. Ma-ve 17h30-19h. Sa 14h-17h. Jusqu'au 15.5.
- CORTAILLOD**
Galerie Jonas. Gilsan Jang Min-Hwan, encres de chine et Seung-Ho Yang, céramiques. Artistes de Corée du Sud. Me-sa 14h30-18h30. Di 14h30-17h. Du 25.4. au 23.5.

- CRESSIER**
Galerie Sekel (Gare de Cressier). Exposition de Kesh. Me-ve 18-20h. Sa-di 14-18h. Jusqu'au 30.5.
- FLEURIÉ**
Galerie Bleu de Chine. Jcm peintures. Philippe loset, fer et bois. Marcel Zellweger, collages et reliefs blancs. Me-ve 15h-18h30. Sa 14-18h30 ou sur rdv au 032 861 28 87. Jusqu'au 15.5.
- HAUTERIVE**
Galerie 2016. Exposition de «Turuvani», peintures. Me-di 15-19h. Du 25.4. au 23.5.
- LA NEUVEVILLE**
Galerie du Faucon. Exposition Chris.Murner. Leco/llection/toiles et sacs Expo.02. Je-ve 17h-20h, sa-di 14-18h. Dès le 2.5. jusqu'au 30.5.
- VALANGIN**
Galerie du Moulin de la Tourelle. Exposition de Guerino Paltenghi, peintre. Me-di 15h-18h30. Jusqu'au 2.5.
- VAUMARCUS**
Château. Galerie d'Art Contemporain. Exposition d'oeuvres originales de: Alechinsky, Zack, Bonfanti, Santomaso, César, L'Epée, Guarienti, Aeberli, Capogrossi, Beer, Chillida, Rotella, Pasmore, Takahashi. Ma-di 9-18h. Jusqu'au 28.5.

LES SOCIÉTÉS LOCALES DE LA CHAUX-DE-FONDS

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents, seulement le premier jeudi du mois.

LES AMIS DE LA NATURE ■ Chalet La Serment, 1er et 2 mai, gardien: S. Schaffter.

CHOEUR MIXTE DE LA PAROISSE RÉFORMÉE ■ Mardi 4 mai, 19h45, assemblée générale au Temple Saint-Jean. Renseignements: tél. 032 937 13 06.

CLUB ALPIN SUISSE ■ Jeudi, 20h15, au Grand Hôtel des Endroits, assemblée bimestrielle. Samedi, course skirando à définir. Samedi et dimanche, course à vélo, Val-de-Travers - Les Verrières - La Brévine; org.: M. Zürcher. Dimanche, esca-

lade avec AJ/OJ, org.: A. Wermeille. Réunions pour ces courses, vendredi dès 18h au stamm, Paix 129. Chalet Mont-d'Amin ouvert. Chalet des Pradières, fermé jusqu'au 19 septembre 2004.

CLUB DES LOISIRS - GROUPE PROMENADE ■ Vendredi, Cerisier - Mont-Cornu. Rendez-vous à 13h40 à la gare, bus à 13h54.

CLUB DE JASS LES 5-SIX ■ Lundi, 19h30, réunion au Cercle de l'Union, Serre 64.

CONTEMPORAINES 1935 ■ Jeudi 6 mai, Le Col-des-Roches, visite des Moulins, 14h à la gare, tél. au 032 968 89 86 svp.

CONTEMPORAINS 1933 ■ Jeudi 6 mai, fondue chez Willy

Reymond, aux Bénécierdes; dès 11h30, apéritif. Rendez-vous des marcheurs à 10h30 devant la Patinoire. Voitures privées: directement chez Willy pour 11h30. Inscriptions jusqu'au mardi 4 mai à midi, soit chez Maurice, le matin seulement, tél. 032 968 65 44 ou chez le président au tél. 032 968 71 87.

LA JURASSIENNE ■ Courses: Meiringen, Gorges de l'Aar, dimanche 2 mai, org.: A. Girard. La Roche St-Hippolyte, mardi 4 mai, org.: A. Tissot. www.neuch.com/~juju

SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION CYNOLOGIQUE SEC ■ Entraînements: mercredi 19h et samedi 14h, aux Joux-Derrière (ancienne patinoire). Renseignements: G. Zoutter, tél. 032 968 65 80 (heures repas).

MÉMENTO DU HAUT-DOUBS

DE GARDE ■ Médecins. Morteau: Dr Roze, tél. 03 81 67 47 77. Maïche: Dr Solmon, tél. 03 81 64 06 09. ■ Pharmacies. Gilley: Michel, tél. 03 81 43 35 11. Le Russey: Braun Paulin, tél. 03 81 43 72 15. ■ Dentiste. Dr Chenet Jean-Paul, Charquemont, tél. 03 81 44 02 68.

CINÉMA ■ L'Atalante, Morteau. «Rêve d'usine», jeudi 19h30, samedi et mardi 20h30. «Paroles de Bibs», vendredi et dimanche 20h30. ■ Le Paris, Morteau. «Instincts meurtriers», mercredi 21h, vendredi 23h15. «L'île de Black Mor», mercredi et vendredi 14h, dimanche 16h15. «Treize à la douzaine», mercredi 16h15, samedi 14h. «Starsky et Hutch», jeudi et samedi 18h30, lundi 21h. «Deux frères», mercredi 18h30, vendredi 21h, dimanche 14h et 18h30, mardi 21h. ■ Salle Saint-Michel, Maïche. «Les Choristes», jeudi 20h, vendredi et samedi 20h45, diman-

che 18h et 20h30, lundi 20h. «Deux frères», mercredi 18h.

ANIMATIONS ■ Les Gras. Samedi 20h, salle des fêtes, repas des conscrits. ■ Lièvremont. Samedi et dimanche, 24 heures de Montbenoît. ■ Montlebon. Samedi, foire et vide-greniers du 1er Mai. ■ Morteau. Mercredi 13h30, Festiv'art: rallye enfants à la découverte de la forêt. Du 1er au 9 mai, rue Barral, Festiv'art: symposium de sculpture sur bois.

EXPOSITIONS ■ Goumois. Maison du tourisme, «Le chemin de croix d'Orchamps-Vennes par Gabriel Saury». ■ Villers-le-Lac. A partir de samedi, de 10h à 12h et de 14h à 19h, salle des fêtes, Festiv'art: «Symphonie du bois».

CONFÉRENCE ■ Villers-le-Lac. Mardi 20h, salle des fêtes, Festiv'art: «Bois et tempête», par Lucien Bôle.

SCÈNES DU HAUT-DOUBS ■ Pontarlier. Jeudi 20h30, théâtre Bernard Blier, «Frou-frou les Bains», de Patrick Hautdecoeur. Location ouverte pour «Le maître et Marguerite», d'après Mickaël Boulgakov, jeudi 6 mai au théâtre Bernard Blier.

SPECTACLE ■ Morteau. Samedi 16h, théâtre municipal, Festiv'art: «Gaspard et la forêt magique». ■ Villers-le-Lac. Mercredi 18h, salle des fêtes, Festiv'art: «Les contes du sapin», par le lycée Toussaint-Louverture de Pontarlier.

VIE ASSOCIATIVE ■ Dampri-chard. Dimanche, rassemblement des chorales catholiques du Haut-Doubs. ■ Morteau. Samedi 11h, salle Klein, réunion des syndicats pour le 1er Mai Mercredi 18h15, salle du Temps présent, Préparation du 30e anniversaire du jumelage à Vöhrenbach.

AVIS MORTUAIRES

Adieu... Voici mon secret.
Il est très simple,
On ne voit bien qu'avec le cœur.
L'essentiel est invisible pour les yeux.

Francesco et Denise Pricoco
Alain Pricoco

ainsi que les familles parentes et alliées
ont le grand chagrin de faire part du décès de leur cher fils, frère, parent et ami

Marcello PRICOCO

enlevé à leur tendre affection vendredi à l'âge de 39 ans, après une courte maladie.

Je sais en qui j'ai cru.
Il Timothée 1 v. 12

La Chaux-de-Fonds, le 23 avril 2004.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue Dr-Kern 34

LES FAITS DIVERS

BEVAIX ■ Jeune motocycliste grièvement blessé. Mardi à 21h, un automobiliste de Boudry quittait une place de stationnement sur le parc du terrain de football à Bevaix, pour s'engager sur la route de l'Abbaye. Lors de cette manœuvre, une collision s'est produite avec un jeune motocycliste habitant Bevaix, qui circulait sur cette route en direction sud. Suite au choc, le motocycliste a été projeté sur plusieurs mètres. Blessé, il a été héliporté au Chuv par un hélicoptère de la Rega. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Boudry, tél. 032 889 62 24. /comm

nale à Boudry, tél. 032 889 62 24. /comm

NEUCHÂTEL ■ Cycliste légèrement blessée. Hier à 8h, une habitante de Neuchâtel circulait au guidon d'un cycle sur la rue des Sablons, en direction de la gare CFF de Neuchâtel. A la hauteur de l'immeuble N°24, son sac s'est pris dans les rayons de la roue avant de son vélo, ce qui a eu pour conséquences de bloquer la roue et de projeter le cycliste au sol. Blessée, elle a été conduite en ambulance à l'hôpital des Cadolles, établissement qu'elle a pu quitter après avoir reçu des soins. /comm

BUTTES ■ Contre un muret. Hier à 18h30, une ressortissante française circulait en voiture de Sainte-Croix en direction de Buttes. Peu avant une courbe à gauche, voulant freiner, son pied glissa sur la pédale de frein et s'appuya sur celle des gaz. Aussi la voiture fit un bond et percuta un muret. Suite à ce choc, le véhicule traversa la chaussée et alla heurter un poteau ainsi qu'une balise sur l'accotement nord de la chaussée. La voiture a encore poursuivi sa route en montant sur le talus, où elle s'est finalement immobilisée. /comm

L'ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL ■ Naissances. - 11.04. Liégeois, Malicia, fille de Liégeois, Michaël Sébastien et de Liégeois née Junod, Valérie; 12. Orlhac, Maxime Jacques Guillaume, fils de Orlhac, Stéphane Jean Guillaume et de Deforge Orlhac née Deforge, Julie-Audrey Linda. 13. Pin, Thomas Simon Jean, fils de Pin, Antoine Jean-Yves Michel et de André, Séverine Claude; Fleury, Léonie, fille de Fleury, Raphaël Frédy et de Fleury née Padruitt, Jessica Anna. 14. de Almeida Esteves, Ana Rita, fille de Gonçalves Esteves, Angelo Miguel et de Soares de Almeida Gonçalves née Soares de Almeida, Angela Maria; Niederhauser, William, fils de Niederhauser, Simon et de Niederhauser née Aebischer, Caroline. 15. Parnot, Vincent, fils de Parnot, Christophe Frank et de Parnot

née Lombardet, Valérie Yvette; Bovet, Jade Suzanne, fille de Bovet, Jérôme Michaël et de Bovet née Schild, Valérie; Britton, Scarlett May, fille de Britton, Stephen James et de Britton née Lakeland, Sara Elizabeth. 16. Bernasconi, Gregorio Carlo, fils de Bernasconi, Ermanno Giuseppe et de Bernasconi née Curzi, Karen Silvia Daniela; Cherif, Menel, fille de Cherif, Mohamed Jamel et de Khemiri Cherif née Khemiri, Leila. 17. Fauser, Maxime, fils de Fauser, Claude-Alain et de Fauser née Adam, Valérie Henriette Hélène; Loxhaj, Dorian, fils de Loxhaj, Sejdo et de Loxhaj née Favali, Fabienne Henriette; Jaggi, Mathias Joseph, fils de Jaggi, Patrick et de Jaggi née Comte, Anne Nicole Marie. 18. Vicente, Brenda, fille de Olivieri, Ivana et de Vicente, Jorge Manuel.

■ Mariage. - 16.04. Kühni, Michael Heinz et Brunner, Jeanette.
■ Décès. - 13.04. Borsay, Hélène Louise, 1904; Domingues Fernandes, Claudia, 1997; Cornu née Pivotto, Antonie Hermine Derna, 1913, veuve de Cornu, Achille Albert; Recht, Karl, 1918, veuf de Recht née Kistler, Irène; Liambi, Many Ngitshe, 1991. 14. Dévaud, Jean Pierre, 1933. 15. Piaget née Pittier, Madeleine Marguerite, 1929, épouse de Piaget, Henri Roger Auguste. 16. Widmer, Bertha, 1925; Bachmann née Aeby, Maria, 1913, veuve de Bachmann, Adolphe; Pilet née Kalthoff, Erika Hildegard Emma, 1921, veuve de Pilet, Jacques Jean Donat Edouard. 18. Droz-dit-Busset née Graf, Simonne Marie, 1912, veuve de Droz-dit-Busset, Pierre Aimé.

AVIS DE REMERCIEMENTS

Profondément émue par vos marques d'affection et de sympathie que vous lui avez témoignées pendant ces jours de deuil, la famille de

Monsieur

Massimo TERPINO

vous remercie de l'avoir entourée et vous exprime sa reconnaissance émue et ses sincères remerciements.

Votre présence, votre message, votre envoi de fleurs ou votre don lui ont été un précieux réconfort.

Le Locle, avril 2004.

132-148916

Profondément touchés par les nombreux témoignages d'affection chaleureux et émouvants reçus lors du décès de

Daisy BRANDT

née Kehrer

son mari, ses enfants, petits-enfants et amis

remercient vivement toutes les personnes qui les ont entourés dans leur grand deuil par leur présence, leurs messages, leurs dons. Ne pouvant répondre à chacun, ce qu'ils regrettent, ils vous prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

La Chaux-de-Fonds, avril 2004.*

DÉLAI pour la réception des avis tardifs, naissances, avis mortuaires et remerciements: la veille de parution jusqu'à 21 heures

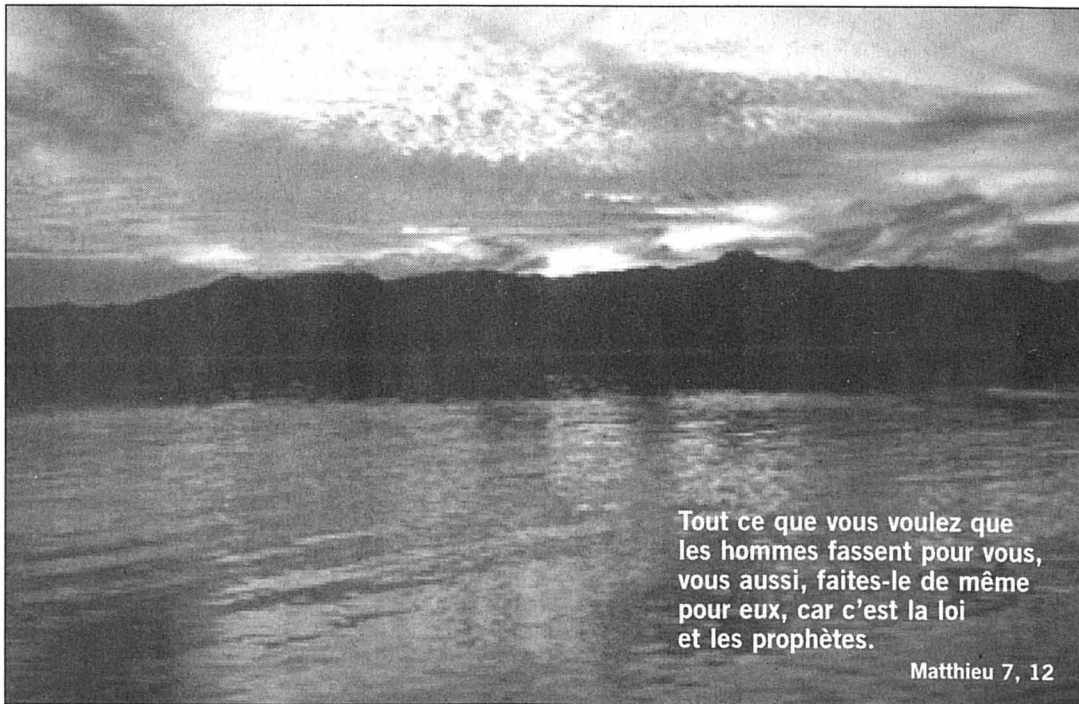
Remise des textes:

jusqu'à 17 heures
exclusivement, du lundi au vendredi:

PUBLICITAS
Tél. 032 910 20 50
Fax 032 910 20 59
ou par e-mail: redaction@limpartial.ch

dès 17 heures, du lundi au vendredi
et durant le week-end et les jours fériés:

BUREAU DU JOURNAL
Tél. 032 723 53 00
Fax 032 723 53 09
ou par e-mail: redaction@limpartial.ch



Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, vous aussi, faites-le de même pour eux, car c'est la loi et les prophètes.

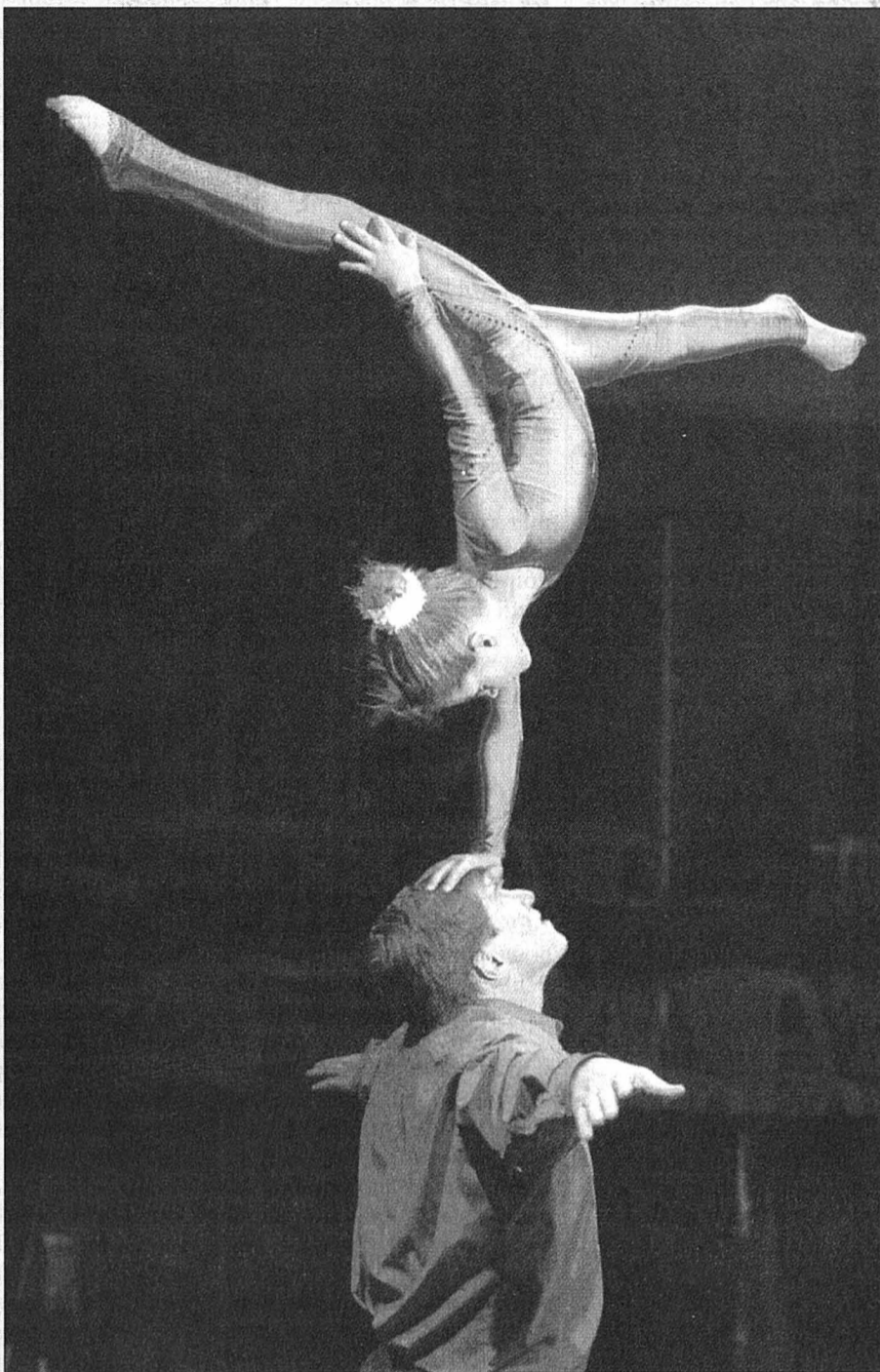
Matthieu 7, 12

CLIN D'ŒIL

Le cirque se met en piste

On parle souvent de la magie du cirque. Le Starlight en a fait la preuve éclatante, brillante, lumineuse hier au Locle. C'est beau, l'équilibre...

PHOTO LEUENBERGER



COURRIER DES LECTEURS

LA CHAUX-DE-FONDS

Aménagement du centre-ville

L'aménagement d'une zone de rencontre au centre de notre ville de La Chaux-de-Fonds n'a pas reçu l'aval de la population, loin s'en faut. A vrai dire, cet échec était programmé car il n'était pas possible de cautionner un programme faisant abstraction des problèmes causés par la fermeture partielle de la principale artère de la localité.

A l'évidence, il faudra remettre l'ouvrage sur le métier en tenant compte des intérêts de tous. Un nouveau plan d'aménagement du centre-ville devrait absolument comprendre des itinéraires directs, clairement balisés et protégés à l'usage du trafic motorisé. A partir de là, il serait possible de dégager une zone aménageable à des fins de rencontre, hors du trafic de transit.

Habitué depuis longtemps à me pencher sur les problèmes de trafic, il me semble que quelques aménagements pourraient résoudre deux problèmes de circulation cruciaux, tout en dégagant un espace tranquille au cœur même de la cité. Voici l'idée:

Afin de supprimer tout trafic de transit dans la zone englobant les places du Marché et d'Espace, ainsi que dans l'espace urbain entourant la Grande Fontaine, il conviendrait d'aménager l'axe de circulation «est-ouest» en prolongeant la rue du Collège en direction de la rue de la

Serre, ce qui impliquerait la démolition du bâtiment abritant l'hôtel de la Croix-d'or, le retour sur l'avenue Léopold-Robert se faisant à un endroit à déterminer (rue du Balancier?).

Pour le trafic «nord-sud» et vice-versa, la raison voudrait que la rue de la Balance soit remise en trafic bidirectionnel, ce qui est parfaitement possible moyennant le redimensionnement des trottoirs sur un court tronçon (les rues de la Balance et de l'Hôtel-de-Ville ont strictement le même espacement entre immeubles, soit 9,3 mètres).

Dans ce modèle, les deux carrefours Collège - Balance et place de l'Hôtel-de-Ville pourraient avantageusement être aménagés en giratoire.

En procédant à ces aménagements, on ferait d'une pierre deux coups.

On résoudrait le problème lancinant de la superposition du trafic nord-sud et est-ouest sur la rue de la Balance, la rue Neuve et autour de la Grande Fontaine.

On dégagerait de toute circulation de transit l'espace situé entre le trottoir central du Pod et la rue de la Serre. C'est donc un périmètre de six à sept hectares, situé idéalement en bordure de la vieille ville, qui pourrait être aménagé en zone de tranquillité.

Francis Kaufmann,
La Chaux-de-Fonds

LA CITATION

«S'il n'y a que des malades et des drogués parmi les personnes actives, qui payera les rentes AVS?»

a déclaré
Maria Angela Guyot,
candidate UDC au
Conseil communal
de Neuchâtel.

Ecrivez-nous

Le «Courrier des lecteurs» doit permettre à chacun de s'exprimer, de réagir à l'actualité. Un libre exercice qui comporte néanmoins quelques règles, dont la concision, la clarté et la brièveté (1 feuillet A4 dactylographié au maximum). Les textes seront impérativement signés et la rédaction est seule responsable du choix de leur publication. Les injures et les attaques personnelles sont proscrites. /réd

Rédaction de L'Express,
rue de la Pierre-à-Mazel 39,
2002 Neuchâtel
ou Rédaction de L'Impartial,
rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds

Poussières de vie...

1,2,3, maigrissez!

Ca ne manque jamais. A mesure que les jours s'allongent et que les jupes raccourcissent, le désarroi semble tarauder l'entier de la gent féminine. Va-t-on réussir à terrasser les capitons qui ornent nos fessiers, accumulés à grandes bouchées de fromage d'alpage ou de goûteuses pizzas englouties en toute quiétude durant les mois d'hiver? Plus rien d'autre ne compte, chaque magazine féminin en témoigne, et semble ne nourrir qu'une seule angoisse: qu'il reste un seul lambeau de chair adipeuse sur les

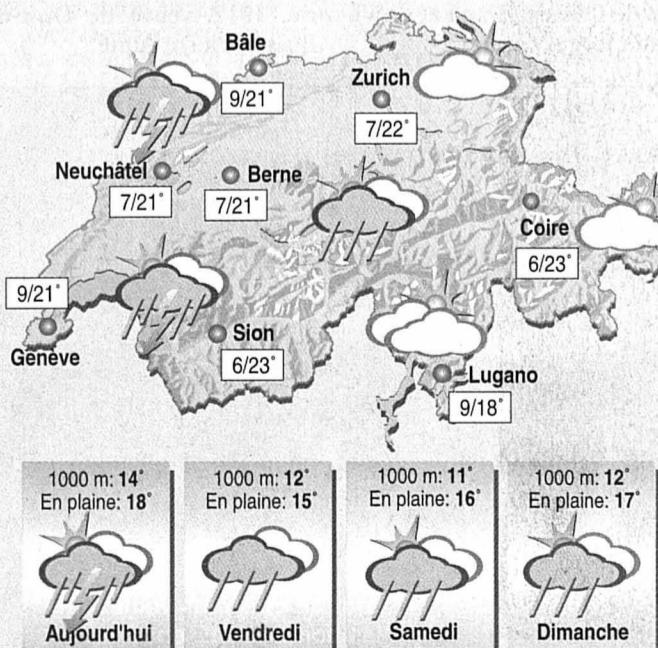
fesses de ses lectrices au plus fort de l'été.

Fabricants de tous poils rivalisent alors d'imagination pour servir «la» crème ou «les» pilules qui permettront de gommer à tout jamais les traces de ces orgies gastronomiquement incorrectes. Du «sérum activateur de performance minceur» aux «gélules antigras», des «formules antibedon» à une quelconque préparation aux «six ingrédients phytoactifs», chacune est friée de gagner, lasser, satiner et raffermir ses bourrelets. Histoire de pouvoir enfiler les minitops «nom-

bril à l'air» et autre microjupes issues de la mode «no wear» qui, nous assure-t-on sentencieusement, sera très en vogue cet été. «Il faudra assumer!», ose même une rédactrice mode. Heureusement, sur la pile des illustrés, un seul, spécialisé télé et comme miraculeusement épargné par cette épaisse unanimité, ose en couverture un «spécial Rubens», exhibant des arrondis joyeusement replets. Nous rappelant que la femme ose encore être, parfois, un être humain plein de douillettes imperfections.

Florence Hügi

LA MÉTÉO DU JOUR



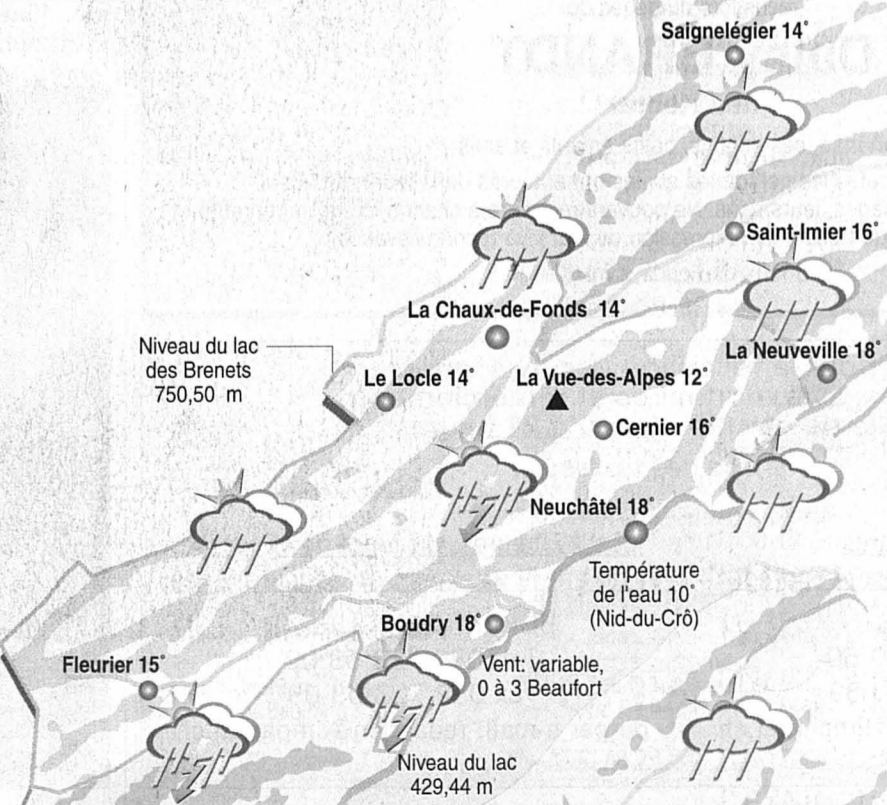
Hier à 13 heures

En Suisse	Température
Bâle	très nuageux 20°
Berne	beau 21°
Genève	peu nuageux 18°
Locarno	très nuageux 16°
Sion	peu nuageux 21°
Zurich	beau 21°

En Europe	Température
Berlin	beau 18°
Lisbonne	très nuageux 18°
Londres	très nuageux 13°
Madrid	très nuageux 17°
Moscou	très nuageux 5°
Paris	très nuageux 16°
Rome	beau 19°

Dans le monde	Température
Bangkok	très nuageux 26°
Pékin	brouillard 16°
Miami	pluie 22°
Sydney	très nuageux 16°
Le Caire	nuageux 31°
Tokyo	peu nuageux 14°

Retrouvez la météo sur les sites
www.lexpress.ch
www.limpartial.ch
rubrique meteo



Bal masqué

Situation générale. Si vous êtes passé entre les gouttes jusque-là, vous ne pourrez plus fanfaronner dès ce soir. Le temps tourne, mais pas autour du pot. Un couloir dépressionnaire s'étire des côtes africaines à la Norvège et se déplace inexorablement vers l'est.

Prévisions pour la journée. Les éclaircies matinales laissent le sentiment à certains que tout va s'évaporer pour leurs beaux yeux. Les nébuleux s'imposent dans le décor et sont vite menaçants. L'ouverture du bal revient à l'orage, suivi de la danse des gouttes. Le mercure a un sursaut d'honneur et atteint 18 degrés en plaine.

Les prochains jours. Averses, moins chaud.
Jean-François Rumley